



Septembre **2026**

Sous la direction de

Alexandre Lauret et Mathieu Mérino



Sahel, au centre du djihadisme mondial

Étude n°138

Dépôt légal

ISSN : 2268-3194 | ISBN : 978-2-11-186012-4

Pour citer cette étude

Alexandre Lauret et Mathieu Mérino (dir.), « Sahel, au centre du djihadisme mondial », Étude 138, IRSEM, septembre 2026.

AVERTISSEMENT : l'IRSEM a vocation à contribuer au débat public sur les questions de défense et de sécurité. Ses publications n'engagent que leurs auteurs et ne constituent en aucune manière une position officielle du ministère des Armées.

Illustration de couverture : Elsa Bordes Graphiste © Flickr Juan Manuel Garcia Mexico City. CC by 2.0 © Jérôme Salles /Armée de Terre/Défense/EMACOM.

© 2026 Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM).

Sahel, au centre du djihadisme mondial

Sous la direction de
Alexandre Lauret et Mathieu Mérino

I Directeur de la publication
Martial FOUCAULT

I Éditrice
Chantal DUKERS

I Conception graphique
Elsa Bordes Graphiste

Dernières études de l'IRSEM

137 | Santé mentale et guerre de haute intensité : un déterminant stratégique à ne plus négliger

Marion TROUSSELARD

136 | Les interventions HADR face aux aléas environnementaux : Enjeux scientifiques, politiques et opérationnels

Marine de GUGLIELMO WEBER, Florian OPILLARD et Carine PINA

135 | How do wars end? 'Securitisation' and the problem of victory and defeat

Hew STRACHAN

134 | Penser la durabilité à l'ère de la préparation de la guerre – La Finlande, la Suède et la Norvège au prisme de la défense durable

Marine de GUGLIELMO WEBER et Sophia MALLER

133 | Stratégies chinoises et équilibres de puissance en Océanie insulaire

Carine PINA

132 | L'écriture des constitutions en période de conflit armé – Étude interdisciplinaire

Anne-Hélène BERTANA et Yaodia SÉNOU DUMARTIN (dir.)

131 | Dissuader la Chine ? Taïwan et les États-Unis face à leurs dilemmes défensifs

Hugo TIERNY

130 | Des institutions en (r)évolution : Armée et police en Tunisie après 2011

Audrey PLUTA

129 | La Chine en Afrique : Des « diplomaties » alternatives pour de nouveaux enjeux sécuritaires

Alexandre LAURET, Mathieu MÉRINO, Carine PINA (dir.)

Présentation de l'IRSEM

Créé en 2009, l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) est l'organisme de recherche stratégique du ministère des Armées. Composé d'une cinquantaine de personnes, civiles et militaires, dont la plupart sont titulaires d'un doctorat, il est le principal centre de recherche en études sur la guerre (War Studies) dans le monde francophone. En plus de conduire de la recherche interne (au profit du ministère) et externe (à destination de la communauté scientifique) sur les questions de défense et de sécurité, l'IRSEM apporte un soutien aux jeunes chercheurs (la « relève stratégique ») et contribue à l'enseignement militaire supérieur et au débat public.

L'équipe de recherche est répartie en six domaines :

- Le domaine Europe, Espace transatlantique et Russie analyse les évolutions stratégiques et géopolitiques en Amérique du Nord, en Europe, en Russie et dans l'espace eurasiatique qui comprend l'Europe orientale (Moldavie, Ukraine, Biélorussie), le Caucase du Sud (Arménie, Géorgie, Azerbaïdjan) et les cinq pays d'Asie centrale. Il s'intéresse plus particulièrement à la compétition de puissances dans cette zone, aux évolutions du rôle de l'OTAN, à la sécurité maritime et aux stratégies d'influence.
- Le domaine Afrique – Asie – Moyen-Orient analyse les évolutions stratégiques et géopolitiques en Afrique, Asie et Moyen-Orient, autour des axes transversaux suivants : autoritarisme politique et libéralisation économique dans les pays émergents ; rôle et place des armées et des appareils de sécurité dans le fonctionnement des États et des sociétés ; enjeux stratégiques et de sécurité régionale ; idéologies, nationalismes et recomposition des équilibres interétatiques régionaux.
- Le domaine Armement et économie de défense s'intéresse aux questions économiques liées à la défense et, plus largement, la vocation à traiter des questions stratégiques résultant des développements technologiques, des problématiques d'accès aux ressources naturelles et de celles liées aux enjeux environnementaux. Les travaux de recherche du domaine s'appuient sur une approche pluridisciplinaire, à la fois qualitative et quantitative, qui mobilise des champs scientifiques variés : économie de défense, histoire des technologies, géographie.

- Le domaine Défense et société est à l'interface des problématiques spécifiques au monde militaire et des évolutions sociétales auxquelles celui-ci est confronté. Les dimensions privilégiées sont les suivantes : lien entre la société civile et les armées, sociologie du personnel militaire, intégration des femmes dans les conflits armés, relations entre pouvoir politique et institution militaire, renouvellement des formes d'engagement, socialisation et intégration de la jeunesse, montée des radicalités. Outre ses activités de recherche, le domaine Défense et société entend aussi promouvoir les questions de défense au sein de la société civile, auprès de l'ensemble de ses acteurs, y compris dans le champ académique.
 - Le domaine Stratégies, normes et doctrines a pour objet l'étude des conflits armés contemporains, en particulier sous leurs aspects politiques, militaires, juridiques et philosophiques. Les axes de recherche développés dans les productions et événements réalisés portent sur le droit international, en particulier sous l'angle des enjeux technologiques (cyber, intelligence artificielle, robotique), les doctrines de dissuasion, la maîtrise des armements avec la lutte contre la prolifération et le désarmement nucléaires. Les transformations des relations internationales et leurs enjeux de puissance et de sécurité ainsi que la philosophie de la guerre et de la paix font également partie du champ d'étude.
 - Le domaine Renseignement, anticipation et stratégies d'influence mène des recherches portant sur la fonction stratégique « connaissance et anticipation » mise en avant par le Livre blanc de la défense depuis 2008. Ce programme a donc d'abord pour ambition de contribuer à une compréhension plus fine du renseignement entendu dans son acception la plus large (c'est-à-dire à la fois comme information, processus, activité et organisation) ; il aspire ensuite à concourir à la consolidation des démarches analytiques, notamment dans le champ de l'anticipation ; enfin, il travaille sur les différentes dimensions de la guerre dite « hybride », en particulier les manipulations de l'information. Le domaine contribue du reste au renforcement du caractère hybride de l'IRSEM en diffusant des notes se situant à l'intersection de la recherche académique et de l'analyse de renseignement en sources ouvertes.
-

Biographies



Alexandre LAURET



alexandre.lauret@irsem.fr

Alexandre Lauret est géographe et anthropologue. Depuis 2024, il est chercheur Afrique de l'Est à l'IRSEM. Docteur en géographie humaine (en co-direction avec l'anthropologie) de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis, il est également chercheur associé au LADYSS (UMR CNRS 7533) et membre de la Société des explorateurs français. Ses recherches portent sur les activités illicites, les mouvements migratoires et les dynamiques de marginalisation dans la Corne de l'Afrique.



Mathieu MÉRINO



mathieu.merino@irsem.fr

Docteur en science politique, Mathieu Mérino occupe le poste de chercheur Afrique de l'Ouest/bande saharo-sahélienne à l'IRSEM. Deux thématiques guident actuellement sa recherche centrée sur des terrains africains : l'étude des régimes politiques et des processus démocratiques d'une part, et celle des systèmes de conflits et des enjeux sécuritaires d'autre part. Auparavant, il a travaillé, en tant qu'enseignant-chercheur, dans plusieurs établissements universitaires ou de recherche en Afrique (Afrique du Sud, Guinée, Kenya, Tanzanie) et en France. Mathieu Mérino a également été longtemps engagé en tant qu'analyste politique et conseiller électoral par différentes organisations internationales et régionales, dont l'UE, l'UA, l'ONU, la SADC ou encore la Francophonie.

Sommaire

8 Résumé

10 Le Sahel, miroir des mutations de l'ordre mondial ?

Alexandre Lauret et Mathieu Mérino

23 Sahel : quand le GSIM bricole le djihad tempéré

Abdel Nasser Ould Ethmane Elyessa

42 Expansion du JNIM dans les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest

Abdel Aziz Mossi

63 Old Enemies and New Threats in Nigeria's Struggle Against Violent Extremism

Akinola Olojo

72 Gouverner par la militarisation au Burkina Faso

Tanguy Quidelleur

81 Confrérie des Donsos et sécurité frontalière entre la Guinée et le Mali

Kaman Koulemou

94 **La prévention sécuritaire en Guinée face à la crise du régionalisme ouest-africain**

Saïkou Oumar Baldé

105 **Sahel, vers l'instauration d'un proto-État djihadiste ?**

Mathieu Mérino

116 **L'œil de l'expert : Le « sentiment anti-français » en Afrique de l'Ouest**

Entretien avec le colonel Peer De Jong

125 **Les contributeurs**

Résumé

Cette étude collective, issue d'une journée d'étude organisée le 11 décembre 2025 à l'IRSEM, vise à croiser les regards de militaires, d'experts ainsi que de chercheurs africains et français sur l'évolution sécuritaire face au djihadisme au Sahel et plus largement en Afrique de l'Ouest dans un contexte post-opération Barkhane (2014-2022). En s'appuyant sur la perspective de chercheurs africains, cette publication propose une analyse de la transformation de cette vaste région en foyer majeur de conflictualité, marqué par la résilience des groupes djihadistes et l'émergence de nouvelles dynamiques sécuritaires. En effet, longtemps relégué aux confins des cartes géopolitiques, perçu comme une marge désertique et économique de la mondialisation, le Sahel s'est imposé en moins de vingt ans comme l'un des épicentres les plus stratégiques en matière de relations internationales. Pour l'Europe, et la France en particulier, cette région est devenue indissociable des enjeux de sécurité les plus pressants : lutte antiterroriste, migrations clandestines ou encore trafics illicites traversant le Sahara. L'engagement militaire français, au travers des opérations Serval et Barkhane (2013-2022), a symbolisé cette prise de conscience tardive. Pourtant, cette centralité nouvelle interroge : comment une zone semi-aride, étendue sur plus de 5 000 kilomètres, a-t-elle pu devenir un carrefour géopolitique majeur, au point de concentrer aujourd'hui la majorité des morts – plus de 20 000 personnes au cours des années 2024 et 2025 – liées au terrorisme dans le monde ?

Cette métamorphose révèle d'abord les limites des grilles d'analyse traditionnelles, souvent centrées sur l'État-nation, mises en avant par une vision française (centralité de l'État, lutte contre le terrorisme, opération militaire Barkhane, etc.). Le Sahel incarne en effet une géographie du silence, où prospèrent des acteurs informels (trafiquants, milices, groupes djihadistes, etc.) dont l'influence échappe aux radars classiques. Ces « empires invisibles », exploitant la porosité des frontières et la faiblesse des institutions, ont fait de cette région un terrain propice à l'émergence de formes alternatives de pouvoir. La marginalité historique du Sahel, souvent perçu à tort comme une vaste étendue semi-aride caractérisée par le vide humain, en a fait un laboratoire de la conflictualité contemporaine. C'est dans ce contexte que les mouvements djihadistes, initialement périphériques au sein d'Al-Qaïda ou de l'État islamique, y ont trouvé un terreau fertile et se sont révélés extrêmement résilients.

Cette résilience s'explique en partie par un traitement stratégique différencié. Alors que les États-Unis et leurs alliés concentraient leurs efforts au Proche et au Moyen-Orient, la France a privilégié au Sahel une approche contre-insurrectionnelle classique, héritée d'un imaginaire où le désert reste un théâtre d'aventure militaire. Pourtant, cette stratégie, aussi coûteuse soit-elle, n'a pas suffi à endiguer la progression des groupes armés. Pire, elle a parfois exacerbé les fragilités locales, en révélant l'incapacité des États sahéliens à exercer un contrôle effectif sur leurs territoires, tout en alimentant des tensions avec des populations perçues comme des cibles collatérales. Dans le même temps, les trafics (drogues, armes, êtres humains, etc.) ont prospéré, transformant ces espaces en corridors de la mondialisation criminelle, où la frontière entre économie informelle et financement du terrorisme devient floue.

Aujourd'hui, le Sahel incarne une reconfiguration géopolitique en accéléré. Les coups d'État à répétition (Mali, Burkina Faso, Niger) ont acté la rupture avec l'Occident, au profit de nouveaux partenaires comme la Russie, dont l'influence s'étend via des groupes comme Wagner/Africa Corps. La création de l'Alliance des États du Sahel (AES), en opposition à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), a scellé cette fracture, tout en complexifiant la lutte contre le djihadisme, désormais étendu jusqu'aux frontières du golfe de Guinée. Pourtant, derrière cette apparente polarisation « Russie vs Occident », se dessinent des réalités plus nuancées : des acteurs régionaux comme le Maroc ou l'Algérie tentent de jouer un rôle stabilisateur, tandis que les groupes djihadistes, loin de chercher une expansion territoriale massive, privilégient désormais des stratégies de contrôle des flux (énergie, denrées, carburant), asphyxiant les capitales comme Bamako pour en saper la légitimité. Derrière ces actions, apparaît l'idée ou l'esquisse d'un proto-État sahélien islamique. Ainsi, le Sahel n'est plus seulement un enjeu de sécurité, il est devenu un miroir des mutations de l'ordre mondial, où se jouent, entre résilience des acteurs non étatiques et recompositions des alliances, les nouvelles formes de la conflictualité.

Le Sahel, miroir des mutations de l'ordre mondial ?

Alexandre Lauret et Mathieu Mérino

Au centre du monde, le Sahel : les leçons d'une « marge » géopolitique

Longtemps perçu comme une marge de la mondialisation politique et économique, souvent réduit à l'image d'une vaste étendue désertique sur les cartes de géographie, le Sahel – et plus généralement le Sahara – semble être devenu, en moins de deux décennies, l'une des régions les plus complexes du monde. Pour nous, Européens, il s'est également imposé comme l'un des espaces les plus stratégiques situés hors de notre territoire : évoquer aujourd'hui en France la lutte antiterroriste, l'immigration clandestine en provenance d'Afrique ou encore les routes du narcotrafic apparaît de plus en plus difficile sans souligner le rôle central joué par le Sahel et le Sahara dans ces dynamiques. Dans ce contexte, l'Union européenne, comme plusieurs de ses États membres, y a mené d'importantes opérations politiques et militaires, articulant soutiens aux États africains et impératifs de sécurité nationale. La France y a ainsi déployé, pendant près d'une décennie (2013-2022), sa plus importante opération militaire (opération Barkhane) depuis les guerres d'indépendance : à son apogée, près de 5 000 soldats auraient été mobilisés afin de contrôler un espace grand de plusieurs millions de kilomètres carrés¹.

Dès lors, une question s'impose : comment une vaste région semi-aride et désertique, s'étendant sur plus de 5 000 kilomètres, a-t-elle pu devenir en quelques décennies un centre géopolitique de première importance et un espace désormais central pour les intérêts sécuritaires européens ? Cette interrogation révèle peut-être avant tout les limites de notre compréhension des dynamiques géopolitiques contemporaines liées à la mondialisation. Trop

1. Rien qu'à eux trois, le Mali, le Burkina Faso et le Niger couvrent une superficie d'environ 2,78 millions de km² pour une population estimée à 75 millions d'habitants.

souvent appréhendées à travers des grilles d'analyse classiques, largement centrées sur l'État, celles-ci tendent à négliger certains facteurs ou certaines réalités pourtant déterminantes, à l'image de ces « empires invisibles sur la carte¹ ». Derrière cette expression se dessine l'ensemble des acteurs, des organisations et des formes de pouvoir qui composent une véritable géographie du silence, rarement évoquée – et parfois délibérément occultée – par les États eux-mêmes, car leur existence met en lumière les limites de la souveraineté étatique et la pluralité des formes de pouvoir qui structurent ces espaces².

Dans cette perspective, la marginalité géographique et politique du Sahel apparaît moins comme un handicap que comme l'une des clés permettant de comprendre son importance croissante. Situés aux « marges » de la mondialisation et longtemps perçus comme des espaces « vides », le Sahel et le Sahara sont devenus des territoires particulièrement propices à l'émergence et à l'action d'une multitude d'acteurs hétérogènes – souvent informels, illégitimes, marginalisés ou en quête de légitimité – qui y trouvent les conditions favorables à l'affirmation de leurs propres normes et logiques de pouvoir³.

Cette pluralité d'acteurs et de formes de pouvoir se manifeste notamment par l'implantation et le développement des organisations djihadistes dans la région. Située « traditionnellement » à la périphérie territoriale de grandes organisations telles qu'Al-Qaïda ou l'État islamique, dont l'essor a marqué le début du XXI^e siècle, la région sahélienne a pourtant vu ces mouvements y faire preuve d'une résilience notable, bien plus accentuée qu'au Levant ou dans certaines parties du Moyen-Orient. Cette résilience s'explique peut-être en partie par la différence de traitement stratégique : les pays occidentaux, à commencer par les États-Unis, et leurs alliés arabes, ont fait du Moyen-Orient une région prioritaire pour lutter contre les franchises d'Al-Qaïda au début des années 2000, puis vis-à-vis de l'État islamique présent au Levant et au Moyen-Orient tout au long de la décennie 2010. Ils y ont concentré leurs capacités de surveillance et leurs puissances de feu (Irak, Syrie, Yémen, Afghanistan, etc.). À l'inverse, au Sahel, la France a privilégié une approche différente, fondée sur

-
1. Jean-François Gayraud, *Les sociétés du silence*, Fayard, 2025, p. 167.
 2. Janet Roitman, Rachel Guyet et Béatrice Hibou, « Le pouvoir n'est pas souverain : Nouvelles autorités régulatrices et transformations de l'État dans le bassin du lac Tchad », dans Béatrice Hibou (dir.), *La privatisation des États*, Karthala, 1999, p. 163-196.
 3. Pour une discussion académique sur les enjeux normatifs de la marginalité, voir notamment Tarik Dahou, « Les marges transnationales et locales de l'État algérien », *Politique africaine*, 1 (137), 2015, p. 7-25 ; Timothy Raeymaekers et Benedikt Korf, *Violences on the Margins : States, Conflicts and Borderlands*, Palgrave Macmillan, 2013 ; Alexandre Lauret, *L'épopée des passeurs : l'âge d'or du trafic de migrants à Djibouti*, La Découverte, 2025.

une intervention militaire plus classique, contre-insurrectionnelle et menée en solitaire, reposant notamment sur le déploiement de troupes au sol¹. Inspirée de logiques de contre-insurrection, une telle mission a parfois pris des allures d'épopée héritée d'un autre temps, celui où les militaires « bouffaient du sable et du vent pour apprendre à aimer le désert² » – comme si la marginalité du Sahel se déployait également sur le plan historique. Dans cette perspective, le Sahel apparaît presque comme une région « anachronique », où certaines représentations héritées du passé semblent perdurer, notamment celle qui consiste, pour l'armée française, à envisager encore le continent africain comme l'un des socles sur lesquels fonder sa puissance³. Censée être conduite conjointement avec les partenaires africains, cette « chasse aux djihadistes » dans le désert a cependant révélé les difficultés à la fois conjoncturelles pour la coopération franco-africaine et structurelles pour les États sahéliens à exercer un contrôle effectif sur l'ensemble de leurs territoires⁴.

Il n'en fallait guère davantage pour voir prospérer, en arrière-plan de ces affrontements, commerçants informels, contrebandiers et trafiquants. Pour ces hommes, les vastes espaces arides qu'ils traversent ont toujours été synonymes de centralité et de connectivité entre des régions situées à la marge du Sahara⁵ – qu'il s'agisse de l'Afrique de l'Ouest côtière ou de l'Afrique du Nord. Les routes qu'ils empruntent – qu'il s'agisse des migrations subsahariennes vers l'Europe⁶ ou du transit de drogues en provenance d'Amérique latine⁷ – rappellent combien les activités illicites peuvent se développer dans des régions où « l'œil de l'État⁸ » demeure limité, lorsqu'il n'est pas

-
1. Michael Shurkin, *L'intervention française au Sahel et l'évolution de la doctrine de contre-insurrection*, Étude 90, IRSEM, novembre 2021.
 2. Entretien avec un militaire ayant participé à l'opération Barkhane, École militaire (Paris), septembre 2025.
 3. Alexandre Lauret, « Le désenchantement de nos soldats : retour sur le retrait de l'armée française du Sahel », *Revue Défense nationale*, 882, 2025/8, p. 21-29.
 4. Luis Martinez, *L'Afrique, le prochain Califat ? La spectaculaire expansion du djihadisme*, Tallandier, 2023, p. 63-80.
 5. Judith Scheele, *Smugglers and Saints of the Sahara : Regional Connectivity in the Twentieth Century*, Cambridge University Press, 2012.
 6. Julien Brachet, *Migrations transsahariennes : vers un désert cosmopolite (Niger)*, Éditions du Croquant, 2009 ; Julien Brachet, « Manufacturing Smugglers : From Irregular to Clandestine Mobility in the Sahara », *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Sciences*, 676 (1), 2018, p. 16-35.
 7. Adib Bencherif, « Narcotrafic au Sahel. Une révolution à bas bruit », *Afrique XXI*, 18 mars 2022.
 8. James C. Scott, *L'œil de l'État : moderniser, uniformiser, détruire*, La Découverte, 2021.

volontairement détourné en échange de diverses formes de rétribution¹. Dans de tels contextes, la frontière, entre contrôle politique, tolérance informelle et instrumentalisation sécuritaire, peut rapidement devenir floue. Il est ainsi frappant de constater combien le terme de « terrorisme » a pu être mobilisé par certains pouvoirs politiques pour qualifier des populations en réalité très hétérogènes, aux objectifs politiques ou religieux parfois distincts, afin de délégitimer leurs revendications ou leurs combats politiques². Certains mouvements indépendantistes ou groupes ethniques ont ainsi pu faire les frais de politiques discriminatoires émanant des pouvoirs centraux³.

Ce sont précisément ces mêmes pouvoirs centraux, en quête de légitimité politique à la suite des différents coups d'État du début des années 2020, qui ont choisi de rompre avec le passé récent. Ils ont entériné la fin de la coopération franco-sahélienne, estimant que les objectifs des partenaires divergeaient de plus en plus, conduisant à l'enlèvement de cette collaboration. Tour à tour, les trois États du Sahel (Mali, Burkina Faso et Niger) se sont alors tournés vers de nouveaux partenaires militaires, jugés plus susceptibles de répondre à leurs besoins, au premier rang desquels la Russie et ses sociétés militaires privées⁴. L'arrivée de la Russie dans la région témoigne une nouvelle fois de l'importance stratégique et de la centralité du Sahel et du Sahara, pourtant paradoxalement situés en marge du système-monde. En quelques mois, cet espace s'est ainsi imposé comme un terrain d'affrontement géopolitique et idéologique entre la France et la Russie⁵, dans le contexte de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et des ambitions françaises en matière de défense européenne.

Forts du soutien de ce nouvel allié de poids, les trois États sahéliens ont choisi de créer leur propre organisation régionale, l'Alliance des États du Sahel (AES), en rupture avec la Communauté économique des États de l'Afrique de

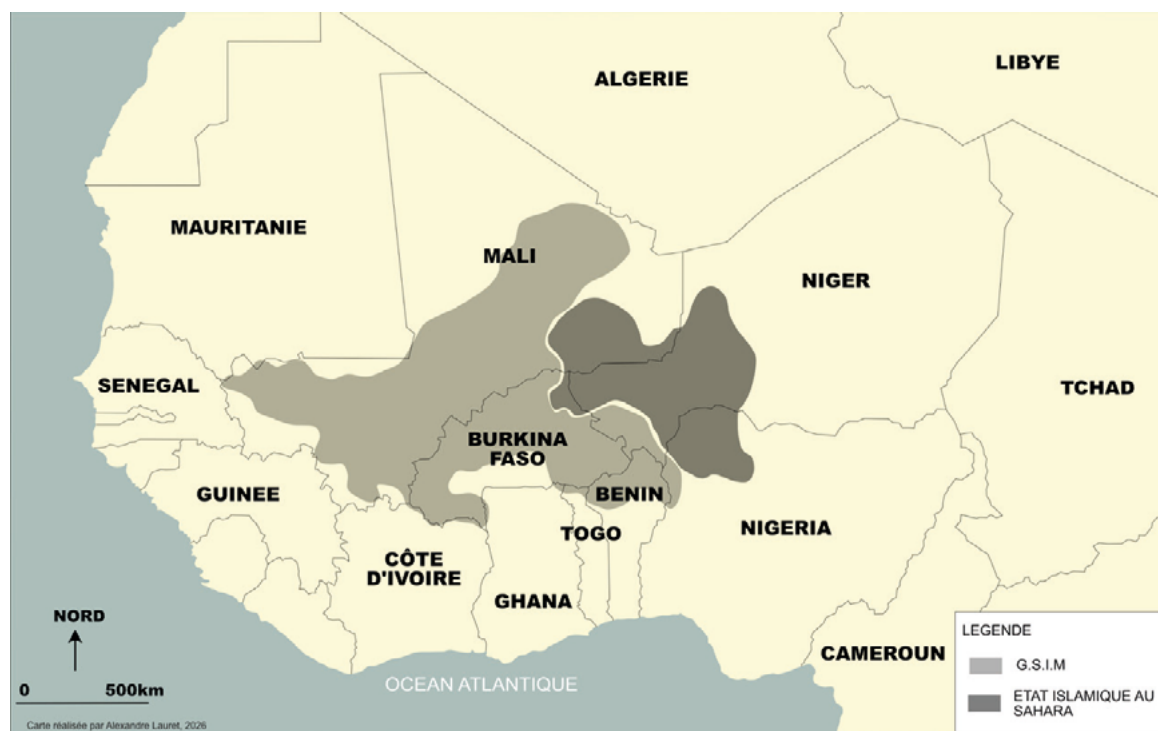
-
1. Il existe toute une littérature sur la criminalisation de l'État en Afrique, à commencer par l'ouvrage de référence : Jean-François Bayart, Stephen Ellis et Béatrice Hibou, *La criminalisation de l'État en Afrique*, Complexe, 1997.
 2. Morgane Le Cam, « Au nord du Mali, les rebelles affaiblis face aux djihadistes », *Le Monde Afrique*, 15 mars 2024 ; Manon Laplace, « La bataille de Ber signe-t-elle le retour de la guerre entre Bamako et les anciens rebelles ? », *Jeune Afrique*, 24 août 2023 ; Boubacar Haïdara, « Sécurité : changement de cap pour les groupes armés rebelles ? », *Le Journal du Mali*, 3 mai 2024.
 3. C'est par exemple le cas du pouvoir malien qui n'a pas hésité à recourir aux amalgames pour accuser les mouvements et groupes politiques liés à l'Azawad (nord du Mali) de connivences avec les groupes djihadistes, notamment en 2023.
 4. Peer de Jong, *Poutine, Lord of War*, Mareuil Éditions, 2024.
 5. Maxime Audinet, *Le lion, l'ours et les hyènes : acteurs, pratiques et récits de l'influence informationnelle russe en Afrique subsaharienne francophone*, Étude 83, IRSEM, juillet 2021.

l'Ouest (CEDEAO), qui n'avait pas reconnu la légitimité des juntes militaires arrivées au pouvoir. Dès lors, la question s'est posée des conséquences de cette fracture sur l'avenir de la CEDEAO et sur la coopération régionale face à une expansion de plus en plus assumée des groupes djihadistes. En effet, loin d'avoir ramené la paix ou d'avoir freiné leur progression, les différents coups d'État au Sahel n'ont pas permis de restaurer une stabilité durable. Au contraire, ces bouleversements politiques ont contribué à fragiliser davantage les dispositifs sécuritaires régionaux, en désorganisant les mécanismes de coopération existants et en accentuant la méfiance entre États¹. La rupture avec la CEDEAO, en particulier, a affaibli les cadres de coordination indispensables à la lutte contre des groupes armés transnationaux, dont les modes d'action reposent précisément sur la porosité des frontières. Dans ce contexte, la multiplication des acteurs sécuritaires et la redéfinition des alliances ont complexifié la gestion de la menace djihadiste qui s'étend maintenant au-delà des frontières du Sahel.

Du Sahel à l'Afrique de l'Ouest : l'expansion de la menace djihadiste

La transformation du Sahel en un véritable foyer de cristallisation des conflits géopolitiques ne s'est pleinement affirmée qu'à partir du moment où les enjeux et les menaces sécuritaires ont commencé à se diffuser au-delà de la région elle-même. Cette dynamique a progressivement entraîné un changement d'échelle, en impliquant des espaces périphériques jusque-là relativement en retrait, notamment l'Afrique de l'Ouest côtière et le golfe de Guinée. Les régions septentrionales du Bénin, du Togo, de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Nigeria² sont ainsi devenues des zones d'infiltration pour les groupes djihadistes, notamment pour le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM³), affilié à Al-Qaïda.

-
1. Nina Wilén, « La chute de la CEDEAO et l'ascension de l'AES : une nouvelle architecture de sécurité en Afrique de l'Ouest », *Revue Défense nationale*, 882, 2025/8, p. 30-36.
 2. Le cas du Nigeria diffère peut-être des autres pays cités. En effet, le Nigeria, comme le Cameroun, connaît un épisode djihadiste complexe lié à l'essor de Boko Haram. Formé en 2002, le groupe a prêté allégeance à Al-Qaïda en 2015.
 3. GSIM ou aussi Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin pour son nom en arabe (JNIM).

I CARTE 1**L'expansion de la menace djihadiste en Afrique de l'Ouest**

Plusieurs facteurs expliquent cette diffusion progressive de l'instabilité du Sahel à l'ensemble du sous-continent. D'une part, la multiplication et l'aggravation de crises structurelles¹ – pauvreté persistante, pressions agricoles, effets du changement climatique, faiblesse des institutions étatiques ou encore tensions ethniques – ont contribué à fragiliser durablement les sociétés sahéliennes. Cette multiplication des crises s'est notamment illustrée par l'usure des forces armées nationales, ainsi que par l'instabilité des institutions politiques, illustrée par la succession de coups d'État survenus ces dernières années (Mali en août 2020 puis en mai 2021 ; Burkina Faso en janvier et septembre 2022 ; Niger en juillet 2023, sans compter les tentatives de putsch de mars 2022 et de mars 2023). D'autre part, les groupes djihadistes ont su adapter leurs stratégies aux réalités locales, en développant des formes de gouvernance parfois perçues comme plus souples². Ils ont investi les zones où les États étaient peu ou faiblement présents pour y développer

1. Géraud Magrin et Christine Raimond, « La crise du Sahel est-elle une crise agricole ? », *Sesame*, 15 (1), 2024, p. 60-62.
2. Se reporter notamment à l'article, ci-après, d'Abdel Nasser Ould Ethmane Elyessa : « Sahel : quand le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans bricole le djihad tempéré ».

des formes de justice sociale ou noué des alliances autour du maintien de réseaux de trafics illicites particulièrement actifs renforçant leurs économies de guerre dans la région. Au-delà de leur expansion, ils ont également privilégié les zones frontalières, qui constituent à la fois des espaces de repli, de circulation et de recrutement.

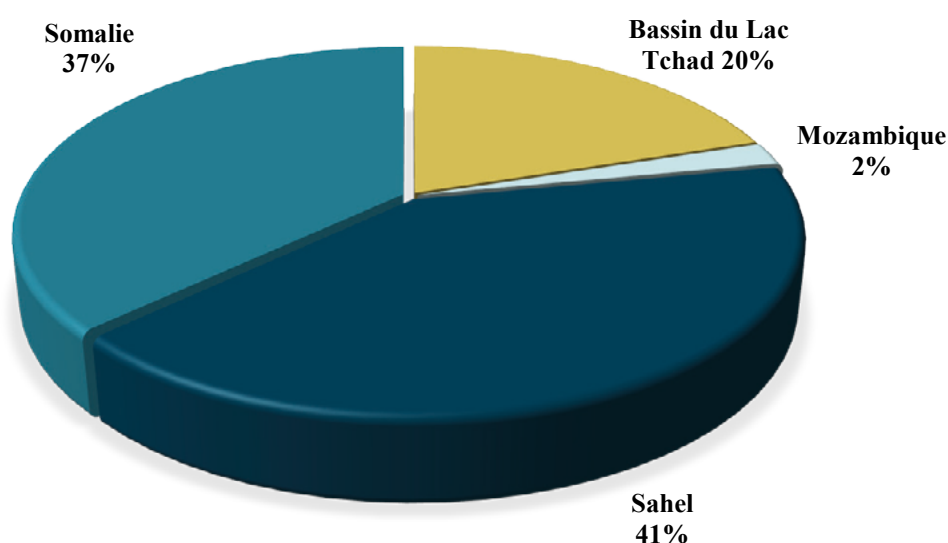
La situation s'est également aggravée à l'issue de l'opération Barkhane et du retrait progressif de plusieurs forces militaires occidentales, qu'il s'agisse des troupes françaises, du dispositif militaire américain au Niger ou encore des missions européennes de formation et d'assistance. La présence de ces contingents étrangers ne se limitait pas uniquement au déploiement de troupes au sol : elle reposait également sur un soutien logistique et technologique déterminant, comprenant notamment le renseignement satellitaire, les frappes aériennes, la coordination régionale des opérations, l'engagement de forces spéciales ainsi que des programmes de formation et d'appui au développement. Le retrait français du Sahel constitue à cet égard un tournant historique. Il a entraîné une rupture diplomatique profonde entre la France et plusieurs États sahéliens (Mali, Burkina Faso¹), chacun campant sur des positions marquées par des incompréhensions réciproques : Paris dénonce un manque de coopération, tandis que ses partenaires africains accusent la France de logiques néocoloniales, voire d'ambiguïtés stratégiques². Ce mouvement s'est prolongé par une reconfiguration plus large des coopérations militaires, certains États comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire ou le Tchad ayant choisi de redéfinir, voire de réduire ou de supprimer totalement, la présence militaire française sur leur sol.

Dans ce contexte mêlant crises structurelles et recompositions conjoncturelles, les groupes djihadistes – principalement le GSIM et l'État islamique au Grand Sahara (EIS) – ont rapidement intensifié leurs activités, combinant expansion territoriale et attaques ciblées contre les armées nationales. Depuis 2022, la violence djihadiste a fortement augmenté : en 2024, le Sahel concentre à lui seul 51 % des morts liées au terrorisme dans le monde³. Le Mali, le Burkina

-
1. Bien que les relations entre la France et le Niger se soient dégradées, les relations diplomatiques n'ont toutefois pas été rompues.
 2. Parmi ces ambiguïtés stratégiques, on peut évoquer la prise de Kidal, tenue par les djihadistes, par l'armée française (2013) au cours de laquelle cette dernière n'a pas laissé entrer l'armée malienne et aurait préféré s'appuyer sur le Mouvement national de libération de l'Azawad. On peut également évoquer le « manque d'écoute de Paris » souvent dénoncé par les autorités africaines.
 3. Nina Wilén, « Dans les pays du Sahel, les juntes en échec face aux djihadistes », *Le Monde diplomatique*, septembre 2025, p. 14-15.

Faso et le Niger ont ainsi vu le nombre de morts lié au terrorisme fortement augmenter – plus de 94 % des décès dus au terrorisme, dont 930 morts rien que pour le Niger¹. En 2025, 9 826 morts ont été signalées dans la région du Sahel, soit 41 % des morts imputables aux groupes islamistes militants en Afrique².

FIGURE 1
Morts imputables aux islamistes en 2025



Source des données : Armed Conflict Location & Event Data (ACLED), 2025 et Centre d'études stratégiques de l'Afrique, avril 2026.

Cette dynamique s'étend désormais aux pays du golfe de Guinée, où les implantations du GSIM, souvent discrètes mais ponctuellement spectaculaires par leurs attaques ciblées, mettent en lumière les vulnérabilités et les limites de gouvernance de ces États. Longtemps tournés vers leurs façades maritimes au sud, vecteurs d'intégration à la mondialisation, ils ont parfois négligé leurs marges septentrionales. En conséquence, ces régions cumulent aujourd'hui plusieurs fragilités : porosité des frontières, faible présence étatique (en matière d'infrastructures et de services publics), prégnance de conflits

1. La rédaction du *Monde*, « Burkina Faso, Mali, Niger : le Sahel reste l'épicentre du terrorisme, selon un rapport indépendant », *Le Monde Afrique*, 5 mars 2025.
2. « En Afrique, la portée de la menace des islamistes militants ne cesse de s'élargir », *Infographie*, Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 15 avril 2026, p. 3.

ruraux et sentiment de marginalisation et de défiance vis-à-vis du pouvoir central, etc.

Pour autant, ce constat invite à s'interroger sur la finalité territoriale de ces groupes djihadistes. Autrement dit, tentent-ils réellement – ou sont-ils en capacité – d'étendre leur emprise vers le sud, notamment dans les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest ? Rien n'est moins sûr. Ces États disposent en effet d'une stabilité politique et institutionnelle globalement plus solide que celle des pays sahéliens, fragilisés par plus d'une décennie de conflits et de guerres contre-insurrectionnelles. De plus, leurs territoires, souvent plus restreints et moins enclavés que les vastes espaces sahéliens, offrent un environnement moins favorable à une expansion durable. Se pose également la question des moyens : le GSIM dispose-t-il réellement des ressources humaines, matérielles et logistiques nécessaires pour soutenir une telle dynamique ? Là encore, les observations de terrain incitent à la prudence. Plutôt que de privilégier une extension territoriale au-delà du Mali, le groupe semble avoir opté pour une stratégie davantage opportuniste, fondée sur la prédation et la captation de ressources. Celle-ci se traduit notamment par des actions de contrôle, de barrage et de pression sur les axes et corridors économiques reliant les zones côtières – notamment sénégalaises et ivoiriennes – à Bamako.

Depuis septembre 2025, cette nouvelle stratégie a permis au GSIM d'asphyxier Bamako en carburant, en denrées alimentaires et en énergie, sans pour autant en assurer une occupation directe. Incapable, à ce stade, de prendre militairement la capitale, le GSIM parvient néanmoins à en fragiliser profondément le fonctionnement. Cette stratégie d'encerclement indirect contribue à délégitimer la junte au pouvoir, en exposant son incapacité à garantir la sécurité des flux essentiels et à protéger durablement les populations urbaines. Elle contraint également les autorités à envisager, voire à engager, des négociations pragmatiques avec l'organisation islamiste afin de rouvrir certains corridors vitaux reliant Bamako aux pays voisins. Cette situation met en lumière la centralité des réseaux de circulation dans l'équilibre territorial malien. À l'échelle locale, la dépendance de Bamako à l'égard de ses axes d'approvisionnement révèle la vulnérabilité structurelle d'une capitale fortement extravertie, dont la résilience repose sur la continuité des flux logistiques¹. À l'échelle régionale, cette dynamique souligne combien le Mali

1. Par exemple, 30 % des importations maliennes passent par le corridor routier Dakar-Bamako. Voir : « Mali : une dizaine de compagnies de transport routier suspendent leurs liaisons vers Bamako », *Jeune Afrique*, 12 mai 2026 ; « Sénégal-Mali : le trafic interrompu sur l'axe entre Dakar et Bamako », *Jeune Afrique*, 21 mai 2026.

s'inscrit dans un système d'interdépendances transfrontalières. Les corridors reliant Bamako aux ports d'Abidjan et de Dakar ne sont pas de simples axes commerciaux : ils constituent des artères vitales et leur perturbation reconfigure les rapports de force non seulement à l'intérieur du pays, mais aussi entre les États de la région, en plaçant les voisins côtiers dans une position stratégique accrue. Dès lors, l'asphyxie de la capitale malienne invite à penser le Sahel comme un espace réticulaire, organisé autour de flux plus que de frontières. La maîtrise des circulations – qu'il s'agisse de marchandises, d'énergie ou de personnes – devient un levier de pouvoir central, redéfinissant les modalités du contrôle territorial. Dans ce contexte, les organisations armées ne cherchent plus uniquement à conquérir des espaces, mais à gouverner les mobilités, en s'insérant dans les réseaux existants pour mieux les contraindre, les détourner ou les monnayer.

Apprendre à décentrer le regard de l'opération Barkhane

Cette étude collective fait suite à une journée d'étude organisée à l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) le 11 décembre 2025 consacrée aux mutations stratégiques évoquées ci-dessus au Sahel et en Afrique de l'Ouest. L'objectif de cet événement était de faire dialoguer des militaires, des experts et des chercheurs français et ouest-africains afin de croiser les regards et les expériences sur l'évolution de la situation sécuritaire dans la région face à la menace djihadiste, ainsi que sur les réponses apportées par les acteurs locaux, nationaux et régionaux dans le contexte post-opération Barkhane (2014-2022).

L'une des critiques fréquemment adressées à l'opération Barkhane a justement été le manque de prise en compte des partenaires africains dans les décisions stratégiques et militaires relatives à la conduite des opérations¹. Cette journée d'étude visait, au contraire, à donner la parole à des chercheurs africains originaires de plusieurs pays de la région (Bénin, Nigeria, Côte d'Ivoire, Mauritanie, Mali et Sénégal notamment), afin qu'ils puissent évoquer à la fois les difficultés auxquelles leurs pays sont confrontés, livrer leur analyse de cette décennie de coopération franco-africaine et surtout nous donner des clefs de lecture et de compréhension des enjeux actuels. Il apparaît ainsi que

1. Alexandre Lauret, « Le désenchantement de nos soldats... », art. cité, 2025.

l'expansion djihadiste constitue à la fois la principale menace à laquelle la région est confrontée¹ et un « arbre qui cache la forêt », en ce qu'elle tend à occulter d'autres difficultés, conjoncturelles comme structurelles, telles que les enjeux de gouvernance, les changements climatiques ou encore les crises agricoles et communautaires.

Réunies dans cette étude, les contributions de certains participants² permettent ainsi d'esquisser l'ampleur et la complexité des enjeux politiques et sécuritaires aux différentes échelles de la région. En effet, la progression constante du djihadisme y paraît de plus en plus inexorable, appuyée par des facteurs à la fois structurels et conjoncturels. D'une part, les fragilités endogènes de l'Afrique – qu'elles soient climatiques, économiques, démographiques, institutionnelles, liées aux crises migratoires, aux trafics illicites ou encore aux flux de combattants – alimentent durablement le phénomène et en perpétuent la dynamique. D'autre part, l'engagement croissant d'acteurs extérieurs (Chine, Russie, Turquie, monarchies du golfe Persique, etc.) exacerbe les clivages politiques et sociétaux, notamment par leur soutien aux juntes militaires ; ce qui offre ainsi aux groupes djihadistes des opportunités stratégiques pour étendre leur influence. Enfin, la multiplication des milices d'autodéfense, souvent instrumentalisées par des régimes contestés, aggrave la fragmentation sociale et incite les communautés marginalisées à se tourner vers les mouvements djihadistes, renforçant ainsi leur ancrage local. Les contributions de cette étude se veulent donc être une première étape vers une sortie de la dépendance à une vision trop franco-centrée³ de l'Afrique de l'Ouest, longtemps relayée par de nombreux chercheurs, analystes et journalistes français. En d'autres termes, il s'agit de décentrer le regard porté par l'opération Barkhane et de réapprendre à appréhender cette région en dépassant une analyse strictement opérationnelle et militaire.

-
1. L'Afrique concentre actuellement près de 25 % des groupes armés djihadistes à travers le monde et plus des trois quarts des attaques revendiquées par l'EI ; les différentes franchises d'Al-Qaïda se situent au Sahel, dans le bassin du lac Tchad, à l'est de la République démocratique du Congo, en Somalie, au Mozambique et en Afrique du Nord.
 2. Cette étude ne comprend qu'un panel réduit des intervenants, certains n'ayant pas pu y participer pour des questions de disponibilité.
 3. Cette vision franco-française s'est construite autour de la lutte contre les organisations terroristes islamistes au Sahel depuis plus d'une décennie maintenant. Elle s'est concrétisée par les opérations Serval, puis Barkhane, bien que les deux opérations présentent des objectifs et des modalités de lancement différentes.

Djihadisme : entre résilience et nouvelles formes de conflictualité

Bien qu'elles abordent des espaces et des problématiques variés, toutes les contributions soulignent la capacité d'adaptation des mouvements djihadistes en Afrique de l'Ouest, ainsi que la diversification de leurs modes d'action. À travers l'exemple du GSIM, le chercheur Elyessa montre que cette organisation, affiliée à Al-Qaïda, ne se limite plus à une logique insurrectionnelle classique : elle développe progressivement une forme de gouvernance territoriale, fondée sur le pragmatisme, la médiation sociale et la quête d'une légitimité locale. L'auteur met ainsi en lumière l'émergence d'un « djihad tempéré », qui contraste avec la brutalité revendiquée par l'État islamique au Sahel et reflète une volonté de consolidation politique à long terme. Dans une perspective similaire, l'étude d'Akinola Olojo sur le Nigeria révèle la résilience remarquable des différentes factions de Boko Haram. Celles-ci savent adapter leurs stratégies, nouer des alliances opportunistes avec d'autres acteurs armés et exploiter les fragilités structurelles des États. La menace, autrefois cantonnée au bassin du lac Tchad, s'étend désormais à de nouveaux territoires, illustrant ainsi le caractère évolutif et transnational des dynamiques extrémistes en Afrique de l'Ouest. En fait, ces analyses convergent pour démontrer que la compréhension du phénomène djihadiste exige de dépasser la seule lecture militaire, afin d'intégrer les dimensions politiques, sociales et économiques qui favorisent son enracinement. La contribution de Kaman Koulemou, relative à la sécurité à la frontière entre la Guinée et le Mali, en offre une illustration parfaite.

Parallèlement à cette expansion et à cette résilience djihadiste, cette étude explore également les réponses apportées par les États aux défis posés par l'insécurité, ainsi que les recompositions politico-diplomatiques qu'elle engendre. À travers le cas béninois, Abdel Aziz Mossi analyse l'extension progressive du GSIM vers les pays côtiers du golfe de Guinée et met en lumière les limites d'une approche purement sécuritaire. Il plaide pour une stratégie intégrant action militaire, gouvernance locale et coopération régionale afin de prévenir l'enracinement durable des groupes armés. L'étude de Tanguy Quidelleur sur le Burkina Faso montre, quant à elle, comment la lutte contre-insurrectionnelle transforme en profondeur les structures de pouvoir. L'armement des civils, l'essor des groupes d'autodéfense et la valorisation du patriotisme combattant participent à l'émergence d'un véritable « gouvernement par

les armes », où les frontières entre sphères militaire et civile deviennent de plus en plus floues.

Sur le plan régional, la fragmentation du multilatéralisme et le retour de la compétition internationale marquent également la région. Comme le souligne Saïkou Baldé, le retrait du Mali, du Burkina Faso et du Niger de la CEDEAO en 2024, ainsi que la création de l'Alliance des États du Sahel (AES), constituent une « fracture historique » pour l'Afrique de l'Ouest¹. Cette rupture s'inscrit dans un contexte de polarisation accrue entre influences russes et occidentales, où la guerre en Ukraine a exacerbé les rivalités par procuration (soutien russe via Wagner et Africa Corps, présence française dans le golfe de Guinée, etc.). Ainsi la région se trouve-t-elle à la croisée de deux dynamiques : d'un côté, une polarisation croissante (Russie vs Occident, AES vs CEDEAO) ; de l'autre, des opportunités de recomposition créative, où des acteurs comme le Maroc, l'Algérie ou encore la Guinée tentent de jouer un rôle de « stabilisation », marquant alors une redéfinition des influences régionales. Enfin, l'entretien avec le colonel Peer de Jong replace ces évolutions dans un contexte géopolitique plus large, marqué par la recomposition des partenariats internationaux et la montée des aspirations souverainistes. Loin d'exprimer un rejet homogène de la France, les discours qualifiés d'« anti-français » apparaissent dès lors comme le symptôme de transformations politiques, générationnelles et stratégiques plus profondes, qui redéfinissent les rapports entre les États ouest-africains et leurs partenaires extérieurs.

1. Nina Wilén, *Securitizing the Sahel*, Oxford University Press, 2025, p. 193-225.

Sahel : quand le GSIM bricole le djihad tempéré

Abdel Nasser Ould Ethmane Elyessa

Le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM affilié à Al-Qaïda) présente une organisation verticale à haut risque. Au sommet des Émirats nationaux¹, le Conseil de la Shura, véritable organe parlementaire, assure la direction centrale des *mantiqa*, ou collectivités décentralisées. À l'échelon intermédiaire de la gouvernance se situent les unités combattantes (*katiba*), tandis qu'à la base du dispositif de contrôle social embryonnaire opère la *hisba*, à la fois police du marché et gardienne des mœurs. Plus en profondeur encore, prolifèrent les *markaz*² et les *saryats*, cellules primaires de l'autorité locale.

Comme le suggère le récent rapport de l'International Crisis Group (ICG)³, l'administration des territoires constitue, pour le GSIM, un processus laborieux où la menace de la dilution organisationnelle accompagne le déploiement militaire. C'est en fonction des nécessités conjoncturelles que la coalition cède au pragmatisme et se dote des instruments fonctionnels de sa survie. La collecte de revenus destinés à financer et équiper les combattants, l'exploitation des ressources naturelles, la recherche du soutien des populations locales, ainsi que les impératifs du recrutement atténuent la prééminence du religieux.

En revanche, les contraintes objectives de l'environnement et de l'adversité renforcent une dynamique d'adaptation permanente aux aléas de la clandestinité et du conflit armé. Si le vote démocratique et l'égalité de genre ne sont nullement envisagés, le djihad devient, dans la conception du GSIM, le terrain d'une réinvention autoritaire du politique, au détriment de toute perspective idéaliste ou de rédemption ici-bas. Initialement artisanale et

-
1. L'État islamique, quant à lui, promeut le Califat mondial mais reconnaît des provinces, de type transnational.
 2. C'est un centre à la fois de formation, d'endoctrinement et d'entraînement tactique.
 3. International Crisis Group, « Le Jnim et le dilemme de l'expansion au-delà du Sahel », *Rapport Afrique de Crisis Group*, 321, Dakar-Bruxelles, 20 février 2026.

tâtonnante, l'essai de refondation se fraie un chemin incertain, à mi-distance de l'incohérence structurelle et de l'anachronisme doctrinal. La succession rapide de ses avatars atteste d'un aggiornamento pragmatique ; elle ne traduit toutefois pas encore une bifurcation systémique du discours. La révision engagée comporte ainsi une part d'ambivalence, si ce n'est de schizophrénie.

Gouvernance djihadiste : le GSIM et l'art de l'atténuation

Le 30 avril 2026, à la faveur d'une déclaration programmatique dont les chercheurs ne tarderont pas à découvrir la portée, le GSIM explicitait son offre partisane, cinq jours après une offensive coordonnée, avec le concours du Front de libération de l'Azawad, contre les Forces armées maliennes (FAMA), leurs milices et les supplétifs russes d'Africa Corps (AC). Pour mieux saisir l'intensité emblématique et surtout l'originalité du propos, il y a lieu de le comparer aux précédents, de facture plus sectaire. Désormais, le GSIM appelle tous les Maliens à reconnaître la nécessité – voire le devoir – d'accélérer la fin de la junte militaire à Bamako, dans des termes inhabituels :

Face à la tyrannie criminelle de cette junte qui a plongé le Mali dans le chaos et l'humiliation, nous lançons un appel solennel, urgent et implacable à toutes les forces vives de la nation malienne. Le moment de vérité est arrivé : il faut sauver le Mali de l'abîme avant qu'il ne soit trop tard. Nous appelons tous les patriotes sincères, sans distinction aucune, à se lever et à unir nos forces dans un front commun : les partis politiques, les forces armées nationales, les autorités religieuses, les chefs traditionnels et toutes les composantes de la société malienne, pour que la parole d'Allah soit la plus haute et pour que le Mali retrouve sa véritable souveraineté et sa dignité [Extrait du communiqué du GSIM du 30 avril 2026¹].

Cette évolution du discours apparaît nettement en contrepoint à la lecture du communiqué de félicitations publié par Al-Qaïda dans la péninsule Arabique (AQPA) le 6 mai 2026. La tonalité du texte reste fidèle au credo du djihad mondial et cite des références exclusivement religieuses. Là où le GSIM se concentre sur le Mali, l'AQPA revendique l'extension de la lutte non sans célébrer le succès du modèle afghan :

1. Voir le communiqué complet en Annexes à la fin d'article.

Nous leur rappelons de rendre grâce à Allah pour la victoire sur les ennemis, et de se défaire de toute confiance en leurs propres forces, car la victoire ne vient que d'Allah, le Tout-Puissant, le Sage. Allah a promis davantage à ceux qui Lui rendent grâce. Avec la volonté d'Allah, nous verrons bientôt des scènes similaires à la libération de Kaboul se répéter à Bamako et dans les autres pays du Sahel africain. Cela n'est point difficile pour Allah... Ô Allah, fais triompher l'Islam, rends glorieux les musulmans, unis leurs paroles autour de la vérité, et anéantis les mécréants et les apostats [AQPA, 6 mai 2026].

En 2026, à rebours de son concurrent, l'État islamique (EI), le GSIM semble inaugurer une forme inédite de gouvernance dans sa zone d'influence. Celle-ci se distingue par une modération doctrinale affichée et une graduation dans l'application des normes, afin de gagner les cœurs, de soigner l'image et, *in fine*, de se prémunir contre l'hostilité internationale. Il s'agit là d'une réorientation discursive accompagnée d'une modulation des pratiques, destinée à réduire le délai de l'accès au pouvoir. L'atténuation apparente de la contrainte viserait ainsi à en faciliter, ultérieurement, l'exercice absolu.

À l'instar de certaines dynamiques observées dans la Syrie de l'après Bachar al-Assad, le GSIM cherche à rassurer le monde extérieur, à séduire et à persuader les musulmans grâce à une décélération assumée du recours à la coercition. Comparé à l'épisode du nord du Mali (2012-2013), l'avatar actuel privilégie la souplesse, la patience et la spéculation de long terme. Pour autant, le projet d'une confédération d'émirats voués à l'imposition intégrale de la charia, demeure inchangé, même si son affirmation verbale se raréfie, voire s'effrite. En matière pénale et civile, le fiqh¹ sunnite, de rite malékite, continue d'encadrer l'utopie d'une cité idéale sur terre, ordonnée autour des *hudud*, les limites fixées par Dieu. Du delta du Niger aux confins de l'Azawad, du Liptako Gourma à la Boucle du Mohoun, se recompose, sous l'étendard du GSIM, un éclectisme islamo-réformateur porté vers un recentrage dit « du juste milieu », la fameuse voie de la *wassatiya* dont se réclament les Frères musulmans (FM), quand ils se différencient d'obédiences plus radicales. Les FM opposent, à la linéarité du littéralisme salafi, les *maghassid*, c'est-à-dire les finalités humaines de la Révélation. L'esprit semble alors se détacher de la lettre, sans jamais la renier ouvertement. Cependant, à la différence de l'aggiornamento chrétien, la relecture du GSIM – ou plutôt sa mue – ne prétend pas à l'universalisme. Elle se justifie, d'emblée, par la contextualisation, c'est-à-dire la prise en compte de réalités sahéliennes endogènes.

1. Droit ou législation.

Sans répudier ses référents juridiques, le GSIM fait l'apprentissage du politique, entendu comme une capacité élastique à hiérarchiser les priorités en fonction des contraintes du temps et des exigences du terrain. Ainsi, lors d'un prêche de mai 2021, Amadou Moussa dit Ilyassou, cadre du GSIM à In-Tillit, rappelait le niveau minimal du respect des normes : « Toutes les femmes doivent se couvrir ou quitter la zone du Gourma ; les hommes doivent porter des pantalons courts ; il n'y a plus de tabac ni de cigarettes et la musique est interdite, d'In-Tillit à Gossi et Hombori¹. »

En 2025, au plus fort du blocus de carburant, Bina Diarra, alias Abu Houdheyfa al Bambari, chef du GSIM dans la région de Koulikoro, s'adressait aux passagers des transports en commun². Au cours du voyage, la séparation des hommes et des femmes, ainsi que l'exigence³ d'une tenue jugée décente se substituaient alors à l'application littérale des *hudud*. Les contrevenants relevaient du *taazir*, une peine de redressement moins rigoureuse que les prescriptions immuables du Coran et de la Sunna. Il peut s'agir de remontrances, coups de fouet infligés d'une main légère ou d'humiliations symboliques tenant lieu de sanction, toujours en public. Ici, l'apparence de sévérité masque une forme de pondération tacite mais jamais revendiquée comme telle. L'apprentissage de la tempérance par le GSIM est un jeu délicat.

Malgré les rumeurs persistantes depuis 2024, la principale coalition djihadiste en Afrique de l'Ouest tarde à se désaffilier d'Al-Qaïda, la maison mère. Il convient, cependant, de ne pas exagérer l'importance d'un tel geste : affaiblie après la mort de ses meneurs Oussama ben Laden et Ayman al-Zawahiri, l'organisation centrale⁴ ne dispose plus d'une direction en mesure d'exercer la verticalité d'une influence effective sur ses franchises. *De facto*, celles-ci ont déjà amorcé leur autonomisation. Privées ou affranchies de la tutelle, elles se retracent un chemin vers une victoire qu'elles souhaitent plus durable et de moindre coût. La métamorphose suppose l'aptitude à inventer, sans cesse, des parades tactiques, assouplir l'orthodoxie sans la renier et mieux répondre

-
1. Abd'Allah (pseudonyme), « [Sahel. Les djihads concurrents d'Al-Qaïda et de l'État islamique](#) », *Afriquexxi.info*, 2 juin 2025.
 2. Seydou Nomoko, « Au Mali, le Groupe de soutien de l'islam et des musulmans oblige les voyageuses à porter le voile intégral », *Le Monde*, 22 octobre 2025.
 3. « Mali : Le JNIM impose le voile et la séparation hommes-femmes dans les transports », *Sahel Intelligence*, 21 octobre 2025.
 4. L'Égyptien Saïf al-Adel, par défaut émir d'Al-Qaïda depuis 2022, en succession de Ayman al-Zawahiri, vivrait dans la clandestinité, à Téhéran, ce qui complique sa communication avec les franchises africaines.

aux griefs mortels de *khiyana* et de *rida*¹, qui émanent, notamment, de la branche sahéenne de l'État islamique, en particulier, sa province du Sahel (EIS).

À l'image du pendant syrien, Hay'at tahrir cham², le GSIM se prépare à gouverner³ au moins l'un des trois pays⁴ où le rapport de force lui devient favorable. Aux fins d'asseoir sa crédibilité, le GSIM a pour ambition de procéder par étapes préalables et continues, à travers lesquelles se vérifient l'inflexion du discours et l'innovation des pratiques. La compétition avec l'EIS demeure alors la variable d'ajustement du djihad ouest-africain. À l'origine, faut-il le rappeler, l'EI est une dissidence sortie des rangs d'Al-Qaïda.

Entre le 12 janvier et le 28 décembre 2025, le GSIM a diffusé neuf messages de portée générale. Les références à la spiritualité, à la dévotion et aux peines légales y apparaissent désormais en retrait. Elles cèdent la place à des préoccupations d'utilité immédiate, comme l'appel à resserrer les rangs, l'exaltation de l'enrôlement volontaire, l'encouragement à l'entraide charitable, le secours aux populations « martyrisées », la promesse d'une sécurité indiscriminée et la mise en avant de la supériorité morale des *moudjahidine*. Le registre se déplace ainsi du dogme vers l'efficacité sociale.

I TABLEAU 1

Les dix points clés d'une distinction sous-estimée entre le GSIM et l'EIS

Points de comparaison	GSIM/Al-Qaïda	EIS
1. Charia pénale et civile ou <i>hudud</i>	Différée, contextuelle	Immédiate, spectaculaire, dissuasive
2. Gouvernance globale ou <i>hakama</i>	Pourparlers laborieux avec les chefs locaux	Domination, allégeance
3. Objectif principal	Légitimité locale, implantation	Terreur, contrôle strict
4. Rapport aux populations	Séduction, adhésion, concertation	Contention, soumission, sujétion

1. Respectivement « trahison » et « apostasie ».

2. Littéralement : « Instance de libération du Levant ».

3. Abdel Nasser Ould Ethmane Elyessa, « [Fatalité d'un État jihadiste au Sahel, de la médiation au compromis tactique](#) », *Mondafrique.com*, 31 mai 2025.

4. « [Le GSIM au Sahel : Du jihad armé à l'ambition politique ?](#) », *AFP* et *icibeyrouth.com*, 4 juillet 2025.

Points de comparaison	GSIM/Al-Qaïda	EIS
5. Fiscalité	<i>Zakat</i> organisée mais modérée	Prélèvements anarchiques, intermittents, confiscations
6. Justice	Médiation, arbitrages	Peines rapides, exemplaires, publiques
7. Communication	Protection des civils, défense des opprimés ou <i>mustadha'afine</i>	Argumentation punitive
8. Conquête de territoire	Lente et stable	Fulgurante et fragile
9. Rapport aux identités autochtones	Recherche d'alliances (Peuls, Dogons, Touaregs, Arabes, Zaghma-Songhaï, Senoufos, Mossi, etc.)	Instrumentalisation des divisions, entretien de la discorde tribale pour stimuler l'émulation au djihad
10. Temporalité de la justice idéale	Vision « politique » : recourir au tout-chariatique après la consolidation ou <i>tamkine</i>	Vision théocratique, d'application expresse et littéraliste, sans attendre le <i>tamkine</i>

De la divergence à l'inimitié : pluralité des djihad et fin du monolithisme doctrinal

La redéfinition du djihad par le GSIM veut minimiser les pertes parmi les civils, dans les espaces qu'il contrôle, afin de mieux s'attribuer le mérite et la responsabilité de leur protection. Depuis plusieurs années, ses chefs martèlent l'argument au cours de leurs prêches enregistrés. Le premier théoricien du djihad modéré en Afrique était Abdelmalek Droukdel, ancien dirigeant d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), tué par une frappe française en 2020. Moins de trois mois avant sa mort, près de Tessalit, il exhortait ses pairs à la retenue :

Vous avez le devoir d'éviter de nuire aux musulmans ordinaires¹ et de ne pas attaquer des civils parmi eux [...] Le GSIM est plus clément que l'EI. Lorsque l'EI interdit une chose, il l'applique directement, sans demi-mesure, alors que le GSIM

1. Abd'Allah, « [Sahel. Les djihads concurrents d'Al-Qaïda et de l'État islamique](#) », art. cité.

procède par des mises en garde préalables et propose même des alternatives. L'EI est implacable.

Aux yeux du GSIM, la brutalité de l'État islamique au Sahel (EIS) relève d'une déviance assimilable au kharijisme. En janvier 2020, l'un de ses porte-parole, Albokhari al-Ansari, justifiait l'accusation par « l'effusion injustifiée du sang musulman », l'excommunication abusive et la trahison des serments d'allégeance. Le grief central porte sur la non-conformité de l'EIS aux prescriptions divines, en amont même des divergences relatives à la conduite de la guerre et de la paix.

En retour, l'EIS qualifie le GSIM, de *murtad* (apostat), épithète rédhibitoire dans la grammaire du djihad. Elle vise ce que l'EIS présente comme une dérive ou une hérésie. Ce dernier fustige les compromis tactiques, les arrangements locaux, les alliances opportunistes et les discours jugés trompeurs à l'endroit des populations. En mai 2021, un cadî de l'EIS de la région de Ménaka rejetait l'étiquette de kharijite et accusait le GSIM d'en adopter les attitudes :

Ils vous disent que nous sommes des khawarij¹. Nous prions Allah, l'Unique Protecteur, de nous garder d'être des khawarij. C'est plutôt leur manhaj (doctrine, voie) qui est khawarij. Parce qu'ils transforment les gens en mécréants par leurs méfaits, quels qu'ils soient. Cela est la méthodologie des khawarij selon le consensus².

En décembre 2022, Abou Ibrahim, un émir de l'EIS au Burkina Faso, dénonçait les liens du GSIM avec des acteurs traités de mécréants. Il y voyait la preuve de la compromission et de l'insincérité :

Il est faux de dire qu'ils se battent pour la religion islamique car ils sont toujours mêlés aux groupes de mécréants. Ils se sont associés au Msa³ et au Gatia⁴ pour nous combattre. Ils sont toujours prêts à s'associer à n'importe quel groupe armé

-
1. Secte des kharijites, responsable du premier attentat commis, le même jour, sur des espaces éloignés (Syrie et Irak actuels), dans le but de décapiter le commandement des armées alors en guerre civile, pour la succession du Prophète. Le 21 janvier 661, des sicaires dissimulés au milieu des fidèles investissent la mosquée de Koufa (Irak) où priait le Calife Ali Ibn Abi Talib, cousin et gendre de Mohamed. Les assaillants le blessent à mort, inaugurant quelques années plus tard, le schisme sunnite-chiite. L'acte visait également à tuer, en Syrie, les leaders de l'autre camp, que sont Aïcha, Talha et Zubayr. Ils en réchapperont.
 2. Abd'Allah, « [Sahel. Les djihads concurrents d'Al-Qaida et de l'État islamique](#) », art. cité.
 3. Mouvement pour le salut de l'Azawad, milice pro-gouvernementale qui fait barrage à l'EIS, au nord-est du Mali.
 4. Groupe d'autodéfense touareg Imghad et alliés, milice touarègue pro-gouvernementale, inactive depuis sa dissolution, le 30 octobre 2025, à cause des risques de désertion au bénéfice du Front de libération de l'Azawad (FLA).

de mécréants pour nous combattre. Voilà une preuve concrète de leur mécréance. Toute personne qui se mêle aux mécréants appartient à leur groupe.

L'excommunication réciproque cristallise une fracture idéologique profonde : Derrière l'invective théologique se profile une divergence de taille quant à la gouvernance et à l'usage de la violence.

La discorde fratricide renouvelle la définition d'une gouvernance soutenable

La réticence du GSIM à appliquer strictement les *hudud* procède des leçons apprises de l'occupation au nord du Mali en 2012. Le contrôle chaotique des grandes villes par les entités qui formeront plus tard le GSIM a convaincu l'organisation de la nécessité de ne pas brûler les étapes. Une lettre de Abdelmalek Droukdel¹, retrouvée à Tombouctou en 2013² révèle toute la complexité du défi :

L'une des mauvaises politiques que vous avez menées, à notre avis, est l'extrême rapidité avec laquelle vous avez appliqué la charia, sans tenir compte de l'évolution progressive de la situation, dans un environnement qui ignore la religion et au sein d'un peuple qui n'a pas appliqué la charia depuis des siècles. Et notre expérience antérieure a prouvé que l'application de la charia de cette manière, sans tenir compte de l'environnement, conduira les gens à la rejeter, ainsi que la religion et à susciter la haine envers les moudjahidine.

Aucun dirigeant djihadiste en activité ne s'est autant risqué à l'évaluation rétrospective :

La stratégie des « petits pas ». Faisant sienne l'autocritique, le GSIM adopte l'approche d'implantation graduée de la charia. Sermons généralistes, campagnes de sensibilisation et de prédication de proximité précèdent l'éventuelle sanction pénale. Les jurisconsultes ou *fuqaha*, parfois appelés *mufti* insistent sur le discernement et la contextualisation des peines. Ultimatums et avertissements priment l'exécution immédiate. La prudence produit un dilemme : il s'agit d'éviter que les populations ne basculent

-
1. Abdelmalek Droukdel (1970-2020) fut un dirigeant djihadiste algérien et un des principaux responsables de l'implantation d'Al-Qaïda au Maghreb et au Sahel.
 2. Abd'Allah, « [Sahel. Les djihads concurrents d'Al-Qaïda et de l'État islamique](#) », art. cité.

vers les régimes combattus en réaction à un excès d'austérité morale et, concomitamment, il convient de ne pas donner, aux éléments les plus radicaux, le prétexte de rejoindre l'EIS, autoproclamé gardien de l'authenticité.

Le risque de la dissidence. La modération stratégique comporte, toutefois, un coût interne. Dès 2017, des tensions apparaissent au sein de la coalition : un groupe de transfuges Peuls *tolobé*¹ inspire, deux années après, une nouvelle désaffection à Nampala, les uns et les autres sous la férule de Mamoudou Bah, dit Migdadi al-Ansari. En 2019, le susdit quitte la katiba Macina et rallie l'EIS, dénonçant l'insuffisante application de la charia. L'argument du défaut de conformité stricte s'adresse aux combattants du GSIM qui seraient davantage sensibles à la sincérité de l'engagement sur la voie de Dieu. En février 2026, Sadou Samahouna, chef d'une katiba du GSIM au Burkina Faso, dont la réputation de courage et d'intégrité ne cesse de grandir, suit la même trajectoire. Les enregistrements audio qui lui sont attribués reprochent au GSIM d'avoir dilué la fidélité à la parole de Dieu et engagé des négociations secrètes avec des États voisins tels la Côte d'Ivoire et le Bénin. À ses yeux, rechercher la conciliation avec des « apostats » constitue une forfaiture digne d'excommunication.

La surenchère doctrinale profite souvent à l'EIS, organisation moins sophistiquée et plus intransigeante, dont le discours exalte les candidats au martyre, en quête de pureté idéologique et de salut céleste. À l'inverse, le GSIM attire une partie des cadres intermédiaires du djihad, davantage motivés par la recherche d'ordre, de justice concrète et d'amélioration des conditions de vie. Ces derniers se montrent plus sensibles à des résultats tangibles qu'à une radicalité performative. Le GSIM privilégie ainsi l'attraction à l'effroi. Il cherche à rendre immédiatement perceptibles les effets de son action – sécurité, arbitrage des conflits, limitations des abus – et va jusqu'à s'abstenir de persécutions systématiques contre les athées, les animistes ou les chrétiens. La tolérance affichée marque une rupture existentielle avec l'EI.

1. *Tolobé* de l'arabe *Talaba*, pluriel d'étudiants, racine d'où dérivent Talibans et Talibés. Le *Tolobé*, à l'inverse du pasteur Fulbé ou Pullo, désigne le Peul généralement sédentaire, donc exposé, dès le jeune âge, à l'apprentissage des enseignements de la religion, dans les médersas.

Gagner un minimum d'assentiment ou susciter la crainte : deux choix opposés

Depuis 2020, le GSIM s'emploie à apparaître arbitre et facilitateur de *modus vivendi*, dans les affaires graves qui divisent les communautés et individus. Il participe au déminage des routes en échange de taxes, accorde une reconnaissance à l'autorité coutumière locale et garantit aux agriculteurs, pêcheurs et éleveurs, l'accès à leurs moyens de subsistance – fleuve, terres cultivées, pâturages et points d'eau. La posture d'intermédiation nourrit une demande d'assentiment minimal, fondée sur la promesse de lendemains meilleurs. Toutefois, le mouvement ne congédie pas le recours à la peine capitale. À la demande de la famille d'une victime, il peut appliquer le *qisass* ou loi du talion. Ainsi, trois jours après un homicide volontaire commis le 10 décembre 2022 à Kakagna, dans la région de Mopti, les ayants droit obtiennent du GSIM l'exécution du prévenu. La sanction se présente, alors, comme l'expression d'une justice réparatrice, adossée à une demande explicite de la société.

Dans certaines zones, à l'exemple du Gourma malien (sud-est), le GSIM abandonne sa retenue lorsque les populations exigent des mesures drastiques contre les coupeurs de route, les braqueurs et les violeurs. Le 3 mars 2022, à Doro, près d'In-Tillit (région de Gao), deux jeunes suspectés de brigandage meurtrier furent éliminés sur la route nationale 16. Les individus soupçonnés d'espionnage subissent un sort comparable lorsqu'ils sont pris en flagrant délit de collusion avec l'État islamique, les supplétifs russes ou les gouvernements de l'Alliance des États du Sahel (AES). À ces pratiques s'ajoutent des accès circonstanciels d'agressivité, certes liés à l'état de guerre. Le 29 janvier 2026, sur l'axe Kayes-Bamako, le GSIM a exécuté au moins douze chauffeurs qui avaient enfreint l'interdiction de transporter du carburant. Le 7 novembre 2025, une katiba enlève et tue Mariam Cissé, influenceuse réputée proche de la junte. Le 27 mars 2026, Amadou Baby, un jeune agriculteur très impliqué dans le soutien à l'armée sur les réseaux sociaux, subira le même sort fatal. Le 21 mai, c'est au tour du maître coranique, Abdoul Salam Maïga, de succomber aux balles du GSIM, qui le soupçonne d'espionner pour le compte des autorités. Les trois viennent de la localité de Tonka, près de Tombouctou. D'autres éliminations de présumés traîtres et espions du gouvernement ont régulièrement lieu autour de Ber, au centre-nord du pays. Leur faible médiatisation résulte, sans doute, de l'anonymat des victimes, peu versées dans la visibilité sur les réseaux sociaux. Certains observateurs ont qualifié les homicides d'actes isolés, relevant davantage d'une vendetta ou d'une indiscipline, du

fait d'aucune revendication particulière. Toutefois, la répétition des incidents relativise cette hypothèse. Chez les djihadistes, la fabrique du consentement requiert, au minimum, une dose incompressible de brutalité.

À l'inverse, la procédure suivie par l'État islamique au Sahel se caractérise par une logique d'exemplarité punitive. Dès l'arrestation d'un suspect, la *hisba* le met à la disposition du cadi local, à la base du dispositif judiciaire. L'édile du premier degré instruit l'affaire, souvent de manière expéditive, dans un esprit accusatoire. S'ensuit un interrogatoire sous la torture, dont l'objectif consiste à arracher des aveux, pour conforter la culpabilité. Après la condamnation, une commission spécialisée fixe le lieu et la date de l'exécution et veille à sa mise en scène publique – afin qu'elle soit regardée par les habitants. Les cas sensibles ou doctrinalement controversés sont transmis au cadi général, instance d'ultime recours. Le 18 septembre 2022, un couple arrêté à Inatès (nord-ouest du Niger) fut transféré à Tin-Hama, près d'Ansongo (région de Gao), puis lapidé au motif d'adultère, lors de la foire hebdomadaire. Or ni la lapidation ni le meurtre de l'apostat ne figurent dans l'énumération coranique des raisons de la peine capitale. Ces châtiments de surenchère s'appuient sur une tradition jurisprudentielle ultérieure, souvent déclinée au fil des siècles par le « consensus constant » des docteurs de la loi. Certaines législations nationales conservent, d'ailleurs, des dispositions particulièrement sévères, comme celles de la Mauritanie, des Maldives, de l'Arabie saoudite ou encore de Brunei. À l'inverse, le Soudan a cessé de se soumettre à la charia, après le renversement du général Omar el-Béchir, le 11 avril 2019.

La faculté du GSIM de conclure des accords ponctuels – donc réversibles – avec des milices, des segments de l'armée ou des représentants communautaires¹ constitue un trait distinctif majeur face à l'intransigeance revendiquée de l'EI. En mars 2025, le compromis écrit de la levée du blocus de Boni a illustré l'habileté discursive du GSIM : le texte invoque en effet l'intérêt général des musulmans, la protection des populations et les vertus de l'entente plutôt que de la contrainte. Dans une logique de réalisme décomplexé, il cite le verset 61 de la sourate *Al-Anfâl* (« Le Butin ») : « Et s'ils inclinent à la paix, incline-toi aussi, et place ta confiance en Allah. » La référence sert de caution scripturaire à la disponibilité au compromis. L'EI, lui, se garde de solliciter ce type de caution à la négociation.

1. En l'occurrence, les parajuristes de l'Association pour la promotion des initiatives de développement économique et culturel, reconnue par le pouvoir de Bamako.

Conclusion

Un récent rapport de l'International Crisis Group met en lumière l'acclimatation progressive du GSIM au principe de réalité¹. L'organisation module désormais son engagement en fonction des servitudes de la géographie, des nécessités matérielles, des niveaux d'endurance de la population et des dynamiques sociales qui jalonnent l'adversité létale. Le GSIM travaille à assurer une relève générationnelle de long terme. Selon la source, il déploie :

trois grands types de présence dans les zones où il est actif, correspondant à des formes de gouvernance plus ou moins sophistiquées. Dans la configuration la plus aboutie – les pays du Sahel central – le JNIM contrôle des communautés rurales sur lesquelles ses combattants exercent une gouvernance élaborée. Les villages placés sous son influence sont tenus de respecter les règles qu'il édicte, inspirées de sa vision de la charia, même si une part de négociation reste possible. Ces règles incluent l'obligation pour les femmes de porter le voile, l'interdiction de pratiques festives pendant les mariages, ou la ségrégation des genres dans les transports. Dans ces zones désertées par l'administration centrale, le mouvement dispose de bases, fixes ou mobiles, en brousse et en forêt. Il rend la justice par l'intermédiaire de qadis (juges islamiques), membres ou non du mouvement, et soumet les populations à différentes formes de taxation. Le JNIM porte également une attention particulière aux déplacements dans les zones rurales, contrôlant la circulation des marchandises, du bétail et de la production agricole².

La consolidation territoriale et l'adhésion de la population précèdent et nourrissent l'ambition d'édifier une « cité de Dieu » sur terre. Le rapport du GSIM à son propre discours comme à ses pratiques s'en trouve durablement transformé. Le règlement des litiges, l'imposition du voile aux femmes ou encore l'activation d'une police des mœurs atténuent la rigueur pénale, au profit d'un conservatisme de compensation, sans recours systématique aux formes de violence les plus extrêmes. Le spectacle des mutilations, pendaisons, décapitations et lapidations ne constitue plus un instrument central de prosélytisme dissuasif.

À partir de 2025, la phraséologie strictement pieuse se rétracte au profit d'un lexique davantage politique et sécuritaire. Le credo révisé accorde

-
1. International Crisis Group, « Le Jnim et le dilemme de l'expansion au-delà du Sahel », *op. cit.*, p. 17-22.
 2. *Ibid.*, p. 9.

désormais une place importante à des préoccupations profanes, comme l'injustice, l'ethnisation des massacres, la libération des musulmans opprimés par le *taghout* ou tyran, la protection des communautés, la légitime défense, l'unité des rangs et la dénonciation des exactions imputées à Wagner/AC ou aux FAMA¹. À l'inverse, les termes explicitement associés au registre pénal islamique – *hudud*, prescription islamique, charia, tribunal religieux, flagellation, lapidation, crucifixion, émirat, loi d'Allah, purification, apostasie, commander le bien et défendre le mal – s'estompent progressivement depuis 2020.

La lenteur de la mutation suggère que le GSIM mesure les coûts et les bénéfices symboliques d'une telle évolution. En parallèle, émergent, d'abord sous forme de messages audio, des préoccupations plus prosaïques. Reviennent ainsi de manière récurrente les conflits fonciers, la circulation des troupeaux, l'organisation et la police des marchés, le règlement des litiges domestiques, la perception des taxes de protection, la sécurisation des transhumances, la médiation sociale et la lutte contre le racket et le brigandage. La gestion du quotidien devient un vecteur de légitimité. Le GSIM cherche ainsi à investir l'acceptation populaire en substituant à l'horizon eschatologique la promesse immédiate d'équité et de sûreté, tangibles².

I TABLEAU 2

L'espace-temps de la mue

2020	Affirmation du credo théocratique autour du concept décentralisé des Émirats
2021	Baisse soudaine de la référence aux infractions individuelles et châiment
2022	Glissement du prosélytisme takfiriste de la <i>da'wa</i> vers la « responsabilité de protéger » les communautés, formulation assez voisine de l'énoncé R2P que l'Organisation des Nations unies (ONU) adoptait en 2006, afin de mitiger les risques de primo-commission ou de récidive du génocide
2023	Victimisation nourrie par les abus de l'État
2024	Positivité de la médiation et de la gouvernance locale
2025	Les vocables liés à la charia disparaissent du champ lexical des communiqués, sermons et oraisons

1. Forces armées maliennes.

2. « Au Mali, l'idée d'un djihadisme modéré progresse », *lepoint.fr*, 27 avril 2026.

Catégorie syntaxique	Mali (2025-26)	Burkina Faso (2025-26)	Niger (2025-26)
Social/communautaire	●●●●● dominant	●●●●○ fort	●●●○○ moyen
Sûreté	●●●○○	●●●●●	●●●●●
Guerre	●●○○○ mitigé	●●●○○	●●●●○
Religieux (résiduel)	●○○○○ faible	●○○○○	○○○○○ nul
Gouvernance locale	●●●●●	●●●○○	●●○○○

La compétition avec l'État islamique structure le changement en cours. Là où l'EI privilégie l'exemplarité de la punition et la rigueur de l'attachement à l'héritage prophétique, le GSIM expérimente un projet et des pratiques de gouvernance fondés sur la gradation normative, la négociation et la recherche d'une acceptabilité sociale – même *a minima*. Loin de signifier un renoncement, l'inflexion traduit une stratégie de long terme qui consiste à consolider l'assise territoriale, banaliser la présence armée et inscrire le djihad dans la durée, au croisement du pragmatisme et de l'orthodoxie.

Au printemps 2026, se dessine l'hypothèse d'une administration hybride par le GSIM. L'invention combine gestion islamique diluée, recul marqué des supplices corporels, désir de légitimité populaire et implantation progressive du personnel chargé de la justice, de l'éducation et de la fiscalité, principalement à la périphérie des zones urbaines. La doxa diplomatique évolue, elle aussi, au rythme d'une adversité très dynamique. Le curseur de la détestation, autrefois focalisé sur la « décadence des croisés » et la « perfidie des juifs », se déplace désormais en direction de la Russie et, dans une moindre mesure, de la Turquie, également membre de la *umma* et acteur central de la transition en Syrie. Les exactions de Wagner/AC au Mali et les nuisances des drones turcs à l'intérieur de l'AES provoquent un recentrage des slogans du GSIM autour de la prétention à protéger les civils, victimes de bavures.

La nouveauté se manifeste jusque dans la référence aux droits humains, désormais intégrée à la production éditoriale du mouvement. Cette évolution intervient après l'extermination, les 10 et 11 mars 2025, de centaines de civils au Burkina Faso – principalement des Peuls présumés proches de la mouvance djihadiste – sous les tirs de l'armée et de la milice des Volontaires pour la défense de la patrie (VDP). Les auteurs du massacre de Solenzo avaient filmé, commenté et diffusé leurs exploits sur les réseaux sociaux. Peu après, Human Rights Watch avait documenté l'ampleur des crimes.

Dans une prise de position publique, Jafar Dicko, dirigeant national du GSIM, rendit hommage à l'ONG et salua la crédibilité de son enquête. À partir de l'été 2025, la communication militante du GSIM gagne en maîtrise et en sophistication. Les thèmes liés au quotidien et à l'utilité sociale prennent le pas sur les références strictement doctrinales et sur l'injonction du djihad perpétuel. La croyance s'efface alors devant une logique d'efficacité. L'utopie d'un ordre régi par la charia, expurgé de toute transgression, est reléguée à un horizon lointain, sans échéance définie. Le GSIM semble désormais s'installer dans l'antichambre du pouvoir d'État, confronté aux contraintes, aux obstacles et aux impératifs inhérents à l'exercice concret de l'autorité sur un territoire et au sein de la société.

Annexes

Communiqué de soutien d'AQPA au GSIM, 6 mai 2026

Félicitations et bénédictions à nos frères du Sahel africain

Louange à Allah qui a promis la bonne fin aux pieux, et qui a fait de la lutte contre les ennemis de la religion la porte de la victoire. Paix et salut sur celui par lequel Allah a élevé le rang des musulmans, et a illuminé la terre après l'écrasement des oppresseurs. Qu'Allah prie sur lui, sur sa famille, ses compagnons et sur ceux qui les suivent sur la voie de la dignité et de la consolidation.

Nous adressons nos félicitations à la nation islamique pour les opérations bénies menées par les descendants de Youssef Ibn Tachfine au Sahel africain. Ils ont ainsi ranimé l'esprit du djihad en Islam et ravivé les valeurs de fierté et de dignité, après des décennies d'humiliation et de soumission traversées par la nation islamique. Les mécréants ont pris la fuite devant les hordes de moudjahidines qui ne craignent qu'Allah, Seigneur des mondes. Telle est la grâce d'Allah, qu'Il accorde à qui Il veut parmi Ses serviteurs.

Nous félicitons nos frères moudjahidines du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM), ainsi que les tribus nobles qui se tiennent à leurs côtés et qui luttent pour se libérer de l'emprise des ennemis de l'islam et établir la loi du Seigneur des mondes.

Nous leur rappelons de rendre grâce à Allah pour la victoire sur les ennemis, et de se défaire de toute confiance en leurs propres forces, car la victoire ne vient que d'Allah, le Tout-Puissant, le Sage. Allah a promis davantage à ceux qui Lui rendent grâce. Avec la volonté d'Allah, nous verrons bientôt des scènes similaires à

la libération de Kaboul se répéter à Bamako et dans les autres pays du Sahel africain. Cela n'est point difficile pour Allah.

Allez donc, avec la bénédiction d'Allah. Attachez-vous fermement à votre religion, tenez-vous à la corde d'Allah, restez unis autour de la vérité, ne relâchez pas votre vigilance sur vos toits, et poursuivez vos ennemis jusqu'en leurs arrières.

Allah a dit : « Combattez-les ! Allah les châtiara par vos mains, les couvrira d'opprobre, vous donnera la victoire sur eux, guérira les poitrines d'un peuple croyant, et ôtera la colère de leurs cœurs. Allah accueille le repentir de qui Il veut. Et Allah est Omniscient et Sage. »

Ô Allah, fais triompher l'Islam, rends glorieux les musulmans, unis leurs paroles autour de la vérité, et anéantis les mécréants et les apostats.

Notre dernière invocation est : « Louange à Allah, Seigneur des mondes. »

Le 19 Dhou al-Qi'dah 1447h (6 mai 2026).

Communiqué du GSIM, 30 avril 2026

L'opération victorieuse de libération de la ville de Kidal a été menée par les forces du JNIM en étroite et fructueuse collaboration avec nos frères et partenaires du Front de libération de l'Azawad (FLA). Les attaques simultanées et dévastatrices exécutées à Gao, Sévaré, Kati ainsi qu'aux abords de l'aéroport de Bamako et d'autres sites stratégiques du Sud sont, elles, l'œuvre exclusive et puissante du JNIM. Face à la tyrannie criminelle de cette junte qui a plongé le Mali dans le chaos et l'humiliation, nous lançons un appel solennel, urgent et implacable à toutes les forces vives de la nation malienne. Le moment de vérité est arrivé : il faut sauver le Mali de l'abîme avant qu'il ne soit trop tard. Nous appelons tous les patriotes sincères, sans distinction aucune, à se lever et à unir nos forces dans un front commun : les partis politiques, les forces armées nationales, les autorités religieuses, les chefs traditionnels et toutes les composantes de la société malienne, pour que la parole d'Allah soit la plus haute et pour que le Mali retrouve sa véritable souveraineté et sa dignité.

Il est impératif de mettre fin, par tous les moyens légitimes, à la dictature de cette junte terroriste. Mais nous mettons en garde : faire tomber la junte ne suffit pas. Nous devons, ensemble, empêcher tout vide chaotique qui précipiterait notre patrie dans un effondrement total. Nous appelons à une transition pacifique, responsable et inclusive dont l'objectif essentiel est de bâtir un nouveau Mali avec comme l'une des priorités essentielles l'établissement de la Charia. Ce devoir est lourd, mais il est collectif et sacré. Le Mali ne peut plus attendre. Que la gloire, la victoire éclatante et les louanges suprêmes reviennent à Allah, le Tout-Puissant, le Seigneur des mondes.

Que la Paix et le Salut soient sur le prophète Mohammed.

Communiqué du GSIM, 5 décembre 2025, situation des droits humains au nord du Mali

Tombouctou

Nous condamnons et dénonçons, avec les expressions les plus fortes de réprobation, les actes barbares auxquels ont été exposés les habitants du village d'Ingozama et de Hassi Cheikh Ahmed, le lundi 11 Jumada al Akhira 1447 H / 1^{er} décembre 2025, aux mains de l'armée malienne et du contingent russe : ils ont exécuté trois personnes parmi les habitants de la région, injustement et agressivement, et en ont arrêté deux autres. Ils ont également pillé plusieurs maisons et des boutiques de commerçants, sans aucune justification ni accusation. Il n'y a de force ni de puissance qu'en Dieu.

Ces exécutions atroces s'inscrivent dans une série de crimes d'extermination commis par cette clique dirigeante et ses alliés contre des innocents sans défense dans toutes les régions du pays.

Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, 5 décembre 2025.

Communiqué du GSIM, 20 novembre 2025

*Communiqué de dénonciation et d'indignation face aux récentes tueries au Mali
Au nom de Dieu, le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux*

Tous ont suivi les violations graves et les massacres atroces commis par la clique dirigeante de Bamako contre notre peuple musulman dans l'ensemble du pays, ainsi que les crimes perpétrés par leurs milices mercenaires contre les musulmans à Bamba, Gondam, Bir, Aroua, Tombouctou et d'autres régions : meurtres, mutilations, profanation des corps, incendies de maisons, pillages de biens, et séparation de dizaines de familles, dans une scène douloureuse qui suscite l'indignation. En suivant ces événements, nous affirmons ce qui suit.

Nous, Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin, observons ces crimes atroces qui ont dépassé toutes les limites et visé les musulmans dans leurs vies, leurs biens et leur honneur. Nous annonçons notre condamnation et notre ferme dénonciation de ces massacres commis par les milices russes de Wagner, qui se sont étendus des régions de Gao, Ménaka, Tala, Ansongo, Anderamboukane, Tidermène, Tissit, Agargar, Tombouctou, jusqu'à Alban, Tokata et Al-Jiri dans le désert du cercle de Gounia Ras el-Ma, ainsi que dans d'autres zones le long du fleuve Niger, et qui ont fait des centaines de victimes parmi les hommes, les femmes et les enfants. Il n'y a de force ni de puissance qu'en Dieu.

En dénonçant ces crimes, nous affirmons : craignez Dieu, ne tuez pas par passion, et ne commettez pas d'injustice envers les serviteurs de Dieu. Nous soulignons ce qui suit :

- *Ces agressions et ces massacres commis par les milices du gouvernement tyrannique du Mali constituent des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, qui exigent responsabilité et sanction.*

- *Nous présentons nos condoléances aux familles des victimes, demandons à Dieu de les accueillir parmi les martyrs, de raffermir le cœur de leurs proches, et d'exercer Sa justice contre ceux qui ont versé le sang des musulmans à Bamba, Gondam, Bir, Aroua, Tombouctou et ailleurs.*

- *Nous appelons toutes les organisations de défense des droits humains et humanitaires, locales et internationales, à se dresser contre ce gouvernement injuste, à révéler ses crimes et ses violations contre les musulmans, et à œuvrer pour que tous les responsables de ces massacres, en particulier ceux visant les enfants et les femmes, soient tenus pour comptables.*

- *Nous affirmons disposer de listes complètes contenant les noms et les photos des victimes, ainsi que les noms, identités et motivations criminelles des auteurs, et nous sommes prêts à les remettre à toute partie impartiale pour les publier devant l'opinion publique.*

- *Nous adressons un appel à toutes les personnalités, entreprises et secteurs de la capitale Bamako, en particulier aux étudiants, aux travailleurs et aux intellectuels, pour qu'ils se lèvent ensemble, se dressent contre cette classe dirigeante, la boycottent et l'isolent dans tous les domaines. Nous appelons les élites politiques et sociales du Mali à adopter une position claire contre ces massacres, à élever la voix face à l'injustice et à la tyrannie, et nous appelons les médias locaux et internationaux à transmettre la vérité, à dénoncer ces crimes, à sensibiliser la population et à être une voix pour la justice, afin de mettre fin à ces pratiques inhumaines.*

- *Nous renouvelons notre appel à tous les gouvernements et parties soutenant les États du Sahel, en particulier le gouvernement turc, pour qu'ils cessent de soutenir les auteurs de violences contre les enfants, les femmes et les personnes âgées, qu'ils adoptent une position équitable envers les musulmans et qu'ils mettent fin à l'effusion de sang. Celui qui les soutient, de quelque manière que ce soit, est considéré comme partenaire dans le crime et ne sera pas à l'abri du jugement et de la sanction, le jour où ni richesse ni enfants ne seront d'aucun secours, sauf pour celui qui vient à Dieu avec un cœur pur.*

- *Nous appelons nos peuples musulmans du Sahel en général, et du Mali, du Burkina Faso et du Niger en particulier, à accomplir leur devoir religieux en soutenant*

leurs frères, en défendant leur religion, en unissant leurs rangs et en œuvrant à renverser les régimes injustes qui les gouvernent par la force.

Qu'ils sachent que la victoire est proche, si Dieu le veut, et que Dieu ne délaisse pas Ses serviteurs croyants. Dieu est le plus grand, et à Lui appartient le commandement avant et après toute chose.

Dieu le Très-Haut dit : « Dieu défend ceux qui croient ; Dieu n'aime aucun traître ni ingrat. » Que la paix et les bénédictions soient sur notre Prophète Muhammad, sur sa famille et ses compagnons. Et notre dernière invocation est : louange à Dieu, Seigneur des mondes.

Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin 29 Jumada al-Oula 1447 H (20 novembre 2025).

GSIM Accord de Boni, 28 mars 2025

Au nom de Dieu le Clément, le Miséricordieux

Déclaration du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans : « Et s'ils inclinent à la paix, incline vers celle-ci » (Sourate 8, verset 61).

Louange à Allah, Seigneur des mondes, que la paix et les bénédictions soient sur Son messenger, Mohammed ibn Abdallah, ainsi que sur sa famille et ses compagnons.

À la suite des négociations intensives et approfondies tenues récemment, les deux parties au dialogue ont conclu un accord concernant le conflit relatif à la localité de Boni. Celui-ci vise à préserver les intérêts de l'islam et des musulmans dans la région, conformément aux principes de la Charia.

En conséquence, il est officiellement déclaré :

- *La levée du blocus de la ville de Boni.*
- *La réouverture de la voie officielle reliant Bamako à Gao.*

Entrée en vigueur : 29 ramadan 1446 H (29 mars 2025).

Expansion du JNIM dans les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest

Le cas du Bénin

Abdel Aziz Mossi

L'insécurité qui sévit dans la sous-région ouest-africaine a connu, depuis 2011¹, une évolution particulièrement inquiétante. Elle se nourrit de la résurgence des conflits intra et intercommunautaires, de l'essor de l'extrémisme violent, dans un contexte déjà marqué par la délinquance, le grand banditisme, l'insécurité routière et diverses formes d'exclusion sociale et politique. Cette recrudescence constitue une source majeure de préoccupation pour les gouvernements de la plupart des pays de la région, tant elle représente un frein au développement socioéconomique et à l'épanouissement des populations. En effet, les pays de la zone sahélienne, déjà fortement sollicités pour répondre aux besoins des populations en services sociaux de base et en infrastructures, doivent désormais faire face à une demande exponentielle en matière de sécurité. Initialement concentrée dans les pays du Sahel, l'insécurité s'étend progressivement vers les États voisins, notamment les pays côtiers tels que le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo.

Depuis la guerre civile algérienne des années 1990, la menace terroriste n'a cessé de croître sur le continent africain, particulièrement dans la sous-région ouest-africaine. Elle prospère sur les fragilités structurelles communes à plusieurs pays, notamment la faible présence de l'État dans les zones éloignées des capitales. Dans ces espaces, les groupes armés s'implantent et se développent avec une relative facilité. Plusieurs organisations opèrent sous la bannière du Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (JNIM) ou de l'État islamique Afrique

1. L'année 2011 est celle de la déstabilisation politique de la Libye, et indirectement, d'une partie du Sahel.

de l'Ouest (EIAO). Elles mènent des attaques meurtrières contre les Forces de défense et de sécurité (FDS) ainsi que contre les populations civiles, principalement dans la bande sahélo-saharienne et dans le bassin du lac Tchad. Cette dynamique favorise l'émergence de « zones grises » où l'on observe une dégradation continue de la situation sécuritaire, marquée par de lourdes pertes en vies humaines et d'importants déplacements de populations en situation d'urgence humanitaire¹.

Parmi les principaux groupes actifs dans la sous-région ouest-africaine figure le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM/JNIM) qui étend progressivement son influence au-delà de son foyer d'origine, le Sahel central. Il poursuit méthodiquement son expansion vers les régions septentrionales des États côtiers d'Afrique de l'Ouest – notamment le Bénin, le Togo, le Ghana et la Côte d'Ivoire – en exploitant les vulnérabilités locales pour s'y implanter durablement. Cette progression vers les pays côtiers constitue l'une des évolutions géopolitiques les plus préoccupantes de la région. Marquée par des attaques transfrontalières, ciblant principalement les zones marginalisées, elle contraint les États concernés à renforcer leurs mesures sécuritaires dans le nord de leur territoire. Ceux-ci adoptent des stratégies combinant réponses militaires nationales, coopération régionale et initiatives de développement visant à s'attaquer aux causes profondes de la radicalisation.

Dans ces pays, les gouvernements, les organisations régionales, les agences internationales et les communautés locales s'engagent activement dans la prévention de l'extrémisme violent. Leurs actions conjuguent sécurité, développement, dialogue, inclusion, éducation et réinsertion socio-économique. Si ces efforts ont permis d'enregistrer certains progrès, les défis demeurent nombreux en raison d'un contexte instable, de la persistance de la pauvreté, des fragilités de la cohésion sociale, des difficultés de coordination et de l'insuffisance ou de la fragilité de certaines mesures mises en œuvre.

1. M. Diaby, « L'expansion du terrorisme du Sahel vers les pays côtiers de la Cedeao : cas de la Côte d'Ivoire », *Réflexions stratégiques*, juin 2021, p. 1-4.

Cartographie des zones d'expansion du JNIM en Afrique de l'Ouest

S'il est un élément constant dans la trajectoire du JNIM, c'est bien sa capacité d'adaptation. Le mouvement ajuste continuellement sa stratégie de manière pragmatique en fonction de l'évolution du contexte sécuritaire et politique dans lequel il opère. Son expansion apparaît ainsi à la fois comme le produit de ses propres succès opérationnels et comme une réponse aux pressions militaires et politiques qu'il subit¹.

Né dans le nord du Mali au début des années 2010, le groupe s'est progressivement étendu à plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest. Après s'être consolidé dans le nord et le centre du Mali, il a élargi son emprise à de vastes portions du Sahel. Son implantation s'est ensuite renforcée au Burkina Faso et au Niger, avant qu'il ne porte, à partir de la fin des années 2010, son attention sur les régions septentrionales des États côtiers d'Afrique de l'Ouest, notamment le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Togo et le Ghana.

La majorité des incidents enregistrés dans le sud du Burkina Faso est attribuée au JNIM et à ses groupes affiliés. Implanté de longue date dans ces zones, le groupe a su y développer des alliances tactiques avec des réseaux criminels et des trafiquants locaux disposant d'une connaissance fine de la géographie et des dynamiques sociales de cet espace frontalier. La bande frontalière entre le Burkina Faso et les pays côtiers constitue en effet, depuis longtemps, un corridor de contrebande de produits licites et illicites variés². Les réseaux criminels opérant de part et d'autre des frontières exploitent la porosité de celles-ci, la faible présence de l'État dans les zones périphériques et la vulnérabilité économique des populations locales. Ces dernières, confrontées à la marginalisation et à des pratiques administratives parfois perçues comme répressives, entretiennent souvent un rapport ambivalent, voire conflictuel avec l'autorité étatique.

La convergence d'intérêts entre le JNIM et ces réseaux criminels a favorisé l'ancrage local du groupe et renforcé sa capacité d'influence. En tirant parti des économies informelles et des solidarités communautaires existantes, le

-
1. International Crisis Group, *Le JNIM et le dilemme de l'expansion au-delà du Sahel*, Rapport Afrique 321, 20 février 2026, p. 1-40.
 2. Centre d'études stratégiques de l'Afrique, « Cinq zones de violence des groupes islamistes militants au Sahel », 30 septembre 2022.

mouvement a pu consolider sa présence avec l'appui, actif ou passif, d'une partie des populations riveraines. Cette dynamique contribue à l'émergence de foyers djihadistes de plus en plus enracinés dans les zones rurales et les villages périphériques, alimentés par le recrutement de combattants locaux et par l'insertion du groupe dans les tissus socioéconomiques existants.

L'expansion du JNIM au Bénin

Depuis 2019, la situation sécuritaire du Bénin connaît une dégradation progressive posant des défis majeurs aux acteurs chargés de la sécurité nationale. L'aggravation de l'insécurité dans l'est du Burkina Faso et l'ouest du Niger, conjuguée à la porosité des frontières, expose directement le territoire béninois. Le pays figure désormais parmi ceux affectés par l'expansion de l'extrémisme violent dans la sous-région. Le Bénin est confronté à des attaques par des groupes armés non étatiques qui ont déjà causé plusieurs dizaines de victimes tant parmi les forces armées béninoises que parmi les populations civiles. Depuis 2021, « la partie nord du Bénin est devenue une zone à part entière des dynamiques d'extension des violences » armées imputées aux groupes islamistes militants qui y perpètrent de nombreuses et fréquentes attaques. Dès lors, le pays fait désormais face à un acteur armé, organisé, bien implanté sur son territoire et qui revendique sa participation à la régulation sociale¹.

Les localités situées à proximité des parcs nationaux sont particulièrement ciblées, confirmant une diffusion de la menace depuis le Burkina Faso voisin. La stabilité sécuritaire dont le Bénin jouissait de longue date se trouve désormais sérieusement fragilisée².

Ces attaques s'inscrivent toutefois dans un contexte local déjà marqué par des tensions anciennes ou latentes. Les conflits entre autochtones et allochtones se multiplient, tout comme les différends récurrents liés à l'accès aux ressources naturelles – eau, terres agricoles, pâturages, ressources forestières. Par ailleurs, le nouveau mode de gestion des parcs nationaux de Pendjari et de W³ suscite mécontentement et frustrations chez plusieurs catégories

-
1. Tanguy Quidelleur, « Bénin – Derrière le mirage de stabilité : conflits armés transnationaux et fractures internes », Note de recherche 150, IRSEM, 24 novembre 2025.
 2. Au point qu'elle est qualifiée de « mirage » par Tanguy Quidelleur de l'IRSEM (2025).
 3. Les Parcs nationaux de la Pendjari (département de l'Atacora) et le W (département de l'Alibori) forment avec le parc Arly (situé au Burkina) le complexe de réserve de biosphère appelé WAP.

socioprofessionnelles telles que les chasseurs traditionnels, les éleveurs, les agriculteurs, les phytothérapeutes, dont les moyens de subsistance dépendent historiquement de l'exploitation de ces espaces et de leurs ressources¹. À ces facteurs s'ajoutent le faible accès aux services publics de base (santé, éducation, électricité, distribution d'eau, assainissement, infrastructures routières), le chômage et l'absence de perspectives d'insertion professionnelle pour les jeunes, la marginalisation économique des femmes, ainsi que des rivalités de leadership religieux, parfois alimentées par des financements extérieurs (notamment en provenance de certains États du golfe Persique). L'ensemble de ces frustrations ravive les tensions sociales et fragilise la cohésion communautaire².

Dans ce contexte, les vulnérabilités socioéconomiques – notamment celles des jeunes désœuvrés, des personnes peu instruites ou vivant dans une grande précarité – peuvent être instrumentalisées pour faciliter le recrutement ou légitimer les violences extrémistes. La dégradation des terres, la compétition accrue pour l'accès aux ressources naturelles et aux services collectifs, ainsi que les insuffisances en matière de gouvernance et de redevabilité, accentuent ce sentiment de marginalisation. De nombreuses études montrent d'ailleurs que les frustrations liées à l'exclusion économique, au déficit de participation à la gouvernance locale, aux conflits non résolus et aux phénomènes de stigmatisation constituent un terreau favorable à l'implantation et à l'expansion des groupes armés³.

Entre 2019 et 2022, les incidents violents imputables aux groupes islamistes militants demeuraient principalement circonscrits aux parcs nationaux de la Pendjari et du W, à la frontière avec le Burkina Faso. À partir de 2022, toutefois, l'activité des groupes armés a connu une intensification notable avec

-
1. A. Gnanguénon et A. Mossi, « Entre conservation, survie et sécurisation : quel(s) modèle(s) de gouvernance dans le parc du W-Bénin ? », *VertigO – la revue électronique en science de l'environnement*, 24 (1), juillet 2024.
 2. A. Mossi, *Rapport de l'Étude exploratoire sur les risques et les facteurs potentiels de radicalisation et d'extrémisme violent en République du Bénin*, Rapport final PPRVUE-II, Dakar, 2018.
 3. K. de Bruijne et C. Gehrling, *Dangerous Liaisons Exploring the Risk of Violent Extremism Along the Border Between Northern Benin and Nigeria*, Clingendael, The Hague, 2024 ; A. Bernard et A. Mossi, *An Assessment of the Experiences and Vulnerabilities of Pastoralists and At-Risk Groups in the Atakora Department of Benin*, Stichting Elva, The Hague, 2023 ; A. Mossi, *Rapport d'analyse du contexte de radicalisation et de l'extrémisme violent au nord Bénin*, Coopération Suisse au Bénin, Cotonou, 2022.

l'extension vers le sud de l'influence du JNIM depuis la province burkinabé de la Kompienga, au-delà de la frontière commune¹.

Le JNIM dans le complexe WAP : de l'intrusion à l'offensive

L'expansion des groupes armés, principalement du JNIM et de ses affiliés, résulte en grande partie du « débordement » des conflits depuis le Mali et le Burkina Faso vers le nord des pays côtiers, même si l'intensité de la menace varie selon les États. Depuis 2019, l'essor des activités violentes imputées au JNIM a profondément déstabilisé l'est du Burkina Faso, le long de la frontière nigérienne. À partir de 2021, la violence s'est progressivement concentrée dans la province de la Gourma, au sud-est du pays.

Une recrudescence des activités des groupes armés a également été observée dans les parties du parc du W situées à l'est du Burkina Faso et à l'ouest du Niger. La savane arborée du complexe W-Arly-Pendjari (WAP) constitue un refuge stratégique pour les combattants, qui disposent d'une connaissance fine du terrain, souvent supérieure à celle des forces armées étatiques. Le relief inhospitalier et la configuration des pistes – peu adaptées aux véhicules lourds et davantage praticables à moto – entravent la mobilité des forces de défense et de sécurité (FDS). La densité des boisements complique en outre la surveillance aérienne.

Cet environnement naturel défavorable aux armées régulières favorise, à l'inverse, la sanctuarisation des espaces par les groupes affiliés au JNIM. Ceux-ci adoptent une stratégie de dispersion afin de réduire leur vulnérabilité face aux frappes aériennes et aux opérations de surveillance. Leurs bases prennent la forme de points de regroupement temporaires où les unités se réunissent brièvement pour prier, planifier, se ravitailler et préparer les opérations, avant de se disperser à nouveau dans le parc pour éviter toute détection². Dans ces conditions, le complexe WAP sert de zone de repli, de planification et de collecte de renseignements, constituant un tremplin pour des attaques menées dans les zones périphériques, sur les axes routiers et dans les centres urbains environnants.

Après avoir contribué au retrait des forces de sécurité du Burkina Faso et du Niger dans certaines zones frontalières, les combattants du JNIM ont

-
1. Antônio Sampaio, A. Mossi, E. Beevor et E. Sambieni, *Une réserve de ressources forestières. Les groupes armés et l'économie des conflits dans les parcs nationaux du Burkina Faso, du Niger et du Bénin*, GI-TOC, Genève, 2023.
 2. *Ibid.*

consolidé leur contrôle afin d'empêcher tout retour durable de l'État et de dissuader les populations civiles de coopérer avec les autorités. Avant la fermeture de la frontière entre le Burkina Faso et le Bénin en 2021, ainsi que l'installation de bases opérationnelles avancées par l'État béninois, les groupes armés opéraient librement dans la région de Kourou/Koualou, territoire disputé entre les deux États et objet d'un contentieux porté devant la Cour internationale de Justice. Un marché informel de trafic de carburant y avait notamment été établi sous le contrôle des groupes armés.

Fort de son ancrage local – facilité par sa maîtrise du terrain, son contrôle des réseaux logistiques illicites et l'appui de certaines populations locales partageant des liens de famille avec les combattants ou tirant profit de leur présence –, le JNIM a réagi à l'intensification du dispositif sécuritaire béninois, marqué par la construction de bases opérationnelles dans les parcs béninois, en lançant ses premières attaques au Bénin. En décembre 2021, le groupe a revendiqué une attaque contre un poste frontalier à Porga, en périphérie du complexe WAP, causant la mort de deux soldats béninois. Il s'agissait de la première revendication explicite d'un attentat au Bénin par un groupe extrémiste violent. Par la suite, le JNIM a multiplié les offensives contre une ligne de défense établie par les forces armées béninoises le long de la frontière. Cette ligne a été progressivement affaiblie entraînant un repli des forces étatiques dans certaines zones. En 2025, les pertes importantes subies par l'armée ont suscité des tensions internes et contraint les autorités militaires à revoir leur stratégie de déploiement¹.

Les données disponibles confirment cette intensification. Fin 2022, l'ACLED indiquait que le JNIM avait « assis sa présence dans les régions du nord du pays », avec 28 épisodes de violence politique organisés par le groupe entre le 1^{er} novembre 2021 et le 14 septembre 2022. Le nombre d'incidents djihadistes est passé d'une trentaine en 2022 à environ 80 en 2023, soit une augmentation de 70 % des attaques visant les populations civiles. Entre avril et mai 2023, 29 incidents ont été enregistrés dans le nord du pays, contre 15 au cours des deux mois précédents. En 2025, les décès attribués au JNIM (157) dépassent ceux enregistrés en 2024 (103). Par ailleurs, plus de 45 incidents liés aux engins explosifs improvisés (EEI) ont été recensés entre 2021 et septembre 2024 dans le nord ; une quinzaine de civils ont été tués par ces dispositifs, tandis qu'une cinquantaine d'engins ont été neutralisés par les forces de sécurité. Des éléments du JNIM ont été signalés à plusieurs reprises entre Kandi et Malanville,

1. Entretien du 7 février 2025 avec un élément de l'armée béninoise.

suggérant une concentration dans le sud-est du parc du W. Le groupe semble également avoir étendu son influence au Togo, où une attaque meurtrière en mai 2022 – revendiquée ultérieurement – a causé la mort de huit soldats, selon les autorités togolaises.

En septembre 2022, l'État islamique au Sahel (EIS) a revendiqué deux attentats commis en juillet dans le département de l'Alibori, au Bénin, dont l'un a fait deux morts parmi les soldats en patrouille dans le parc du W. Toutefois, la présence de ce groupe n'a plus été signalée depuis lors sur le territoire béninois. En effet, ne comptant qu'un petit nombre de combattants dans le nord du Bénin, sa présence semble avoir suscité une riposte violente du JNIM qui a manifesté une opposition violente à toute tentative de concurrence sur cet espace stratégique.

Depuis lors, le complexe transfrontalier W-Arly-Pendjari apparaît comme une zone de sanctuarisation par les affiliés au JNIM qui l'utilisent pour planifier des opérations contre les États côtiers. Cette région offre également des opportunités pour diverses activités criminelles – trafic d'or, braconnage, exploitation illégale de ressources forestières, contrebande d'armes, de carburant et de médicaments – alimentant les circuits commerciaux illicites entre pays sahéliens et côtiers. En s'appuyant sur des groupes affiliés tels que la Katiba Macina et Ansarul Islam, le JNIM a consolidé sa présence dans les zones frontalières du Bénin, du Burkina Faso et du Niger, générant des centaines d'incidents sécuritaires, tant au Bénin qu'au Togo.

Par ailleurs, son rapprochement avec certains éléments du groupe Ansaru, originaires du nord du Nigeria, semble avoir favorisé, à partir de 2024, une progression au-delà du parc du W. Des cellules actives auraient été établies dans les zones frontalières avec le Nigeria, à proximité de la réserve de biosphère de Kainji et de la forêt dite « des trois rivières » entre Sègbana, Gogounou et Kalalé¹. Depuis 2024, ces localités ont enregistré des attaques contre des civils, des postes de police, des centres de santé et des forces de sécurité, ainsi que plusieurs enlèvements.

Cette dynamique s'inscrit dans une stratégie d'encerclement visant à perturber les axes commerciaux reliant les ports côtiers aux pays sahéliens enclavés, notamment le Mali. En ciblant les routes d'approvisionnement, en particulier celles liées au carburant, le JNIM cherche à exercer une pression

1. Ce nouveau théâtre ouvert par le JNIM et ses groupes affiliés se situe à plus de 150 km du parc du W.

économique tout en consolidant son contrôle territorial. L'accès direct aux réseaux logistiques situés au Nigeria constitue également un atout stratégique pour assurer sa résilience, dans un contexte où les populations locales semblent de plus en plus réticentes à collaborer ouvertement avec le groupe¹.

L'exploitation des vulnérabilités locales comme stratégie d'ancrage du JNIM

L'expansion du JNIM est largement facilitée par l'exploitation des fragilités locales, telles que les tensions intercommunautaires, les litiges fonciers, la pauvreté, la marginalisation politique, les exactions ou abus imputés aux forces de défense et de sécurité à l'encontre des populations civiles et de leurs biens (les troupeaux d'animaux en pâture). Ces facteurs créent un terreau propice à l'implantation progressive du groupe. Les zones frontalières investies par le JNIM abritent par ailleurs des réseaux bien établis de trafics illicites – armes, bois, carburant, pièces détachées de motos, drogues, médicaments détournés de leurs usages, or issu de l'orpaillage artisanal, denrées diverses. Ces circuits accompagnent souvent les flux commerciaux reliant les ports des pays côtiers aux centres urbains du Burkina Faso, du Niger et du Mali. La région est également marquée par l'essor de nouvelles activités d'exploitation aurifère artisanale, génératrices de revenus mais faiblement régulées.

L'intensification des attaques dans ces espaces peut être interprétée comme une tentative des groupes affiliés au JNIM de capter une partie de ces rentes économiques. La résilience des trafics est telle que la fermeture de la frontière entre le Bénin et le Niger n'a pas significativement réduit ces flux. Au contraire, cette fermeture prolongée a favorisé le développement de circuits alternatifs, notamment par voie fluviale à travers ce fleuve. Elle a également accru les profits issus du transport clandestin et des pratiques de corruption impliquant passeurs et agents publics des deux côtés de la

1. L'armée béninoise a mené des opérations violentes contre de nombreux jeunes trafiquants de carburant pour décourager la fourniture aux groupes djihadistes. Dans son rapport sur Banikoara en 2025, l'Institut TIMBUKTU évoque des « lacunes du renseignement et les mesures brutales – "exécutions sommaires", "arrestations sans enquête approfondie" menant à la CRIET », des cas de plusieurs jeunes soupçonnés de fournir du carburant aux groupes armés terroristes et tués par les soldats de l'armée béninoise. Cependant, il existe également une multitude d'organisations de la société civile qui mènent des campagnes de mobilisation des communautés contre la collaboration avec les groupes armés non étatiques en contrepartie d'appuis à des activités licites génératrices de revenus. Seulement, les actions restent insuffisantes pour contrer la collaboration des populations avec les djihadistes en raison des propositions alléchantes faites par le JNIM ainsi que des menaces de représailles.

frontière¹. Dans ce contexte, la présence croissante d'organisations extrémistes violentes dans le nord du Bénin au cours des cinq dernières années accroît les risques de convergence d'intérêts entre trafiquants et groupes armés, dans une alliance pragmatique et mutuellement bénéfique.

Malgré la fermeture officielle des frontières, des communes comme Malanville ou Karimama demeurent des points de transit majeurs pour les flux illicites. Ces localités figurent parmi les principaux corridors d'approvisionnement en carburant, drogues (notamment cannabis et métamphétamine), et médicaments détournés à des fins de dopage (tramadol, par exemple)².

Les populations vivant dans ces espaces frontaliers, parfois liées économiquement aux groupes armés, peuvent également leur fournir des renseignements. S'il n'existe pas, à ce stade, de preuve d'une augmentation du recrutement local, les difficultés économiques et la détérioration des relations entre l'État et les communautés constituent des facteurs bien identifiés de vulnérabilité au recrutement extrémiste³. En effet, une fermeture prolongée de la frontière entre Malanville et Gaya exercerait une pression accrue sur les moyens de subsistance licites, alimenterait les frustrations sociales et pourrait renforcer les ressentiments envers les autorités politiques. Plus les activités commerciales légales sont entravées, plus les populations locales risquent de devenir réceptives aux opportunités offertes par les groupes insurgés⁴.

La stratégie du « contrôler sans gouverner » du JNIM au Bénin

Le JNIM privilégie traditionnellement les zones rurales, où il déploie ses modes de gouvernance. Toutefois, son expérience au Sahel lui a permis d'adapter ses pratiques en fonction des contextes locaux et des objectifs stratégiques poursuivis. Dans le cas du Bénin, le pays représente avant tout un espace d'approvisionnement et de transit logistique indispensable aux opérations menées dans la sous-région. Le Bénin constitue aussi une zone de repli, de repos, de formation et de préparation d'attaques. Pour préserver ces avantages, le groupe semble avoir adopté une stratégie fondée sur

-
1. GI-TOC, « La fermeture de la frontière entre le Bénin et le Niger augmente les profits du trafic de migrants », *Bulletin de risque*, 11 octobre 2024, <https://riskbulletins.globalinitiative.net/wea-obs-011/fr/04-benin-niger-border-closure-drives-surge-migrant-smuggling-profits.html>.
 2. Collecte de données en juillet et août 2025 à Malanville.
 3. Selon les sources sécuritaires du Bénin, les combattants du JNIM seraient répartis sur le territoire du pays en plusieurs cellules constituées chacune de 100 à 1 000 combattants dont une large proportion est composée de recrues locales (entretien de septembre 2025).
 4. GI-TOC, « La fermeture de la frontière entre le Bénin et le Niger augmente les profits du trafic de migrants », art. cité.

la discrétion – d'où un nombre limité de revendications –, la collaboration pragmatique avec les populations (volontaire, intéressée ou contrainte) et l'évitement d'une administration territoriale formelle. Autrement dit, le JNIM cherche à contrôler sans gouverner au sens classique du terme. Il exerce une influence sur les espaces frontaliers ruraux, les routes commerciales et les acteurs de l'économie informelle ou criminelle, sans installer de dispositifs permanents de contrôle administratif ni imposer un système coercitif structuré. Il s'agit d'une gouvernance souple, reposant sur un contrôle social diffus plutôt que sur une occupation territoriale visible. Les populations peuvent s'y soumettre pour diverses raisons : avantages économiques tirés de la présence du groupe, liens familiaux ou communautaires avec certains combattants, ou encore crainte de représailles. Les cellules locales disposent d'une autonomie relative vis-à-vis du commandement central. L'expansion passe d'abord par le prosélytisme religieux (prêches réguliers), la conclusion d'accords financiers et logistiques (fourniture de vivres, carburant, motos, médicaments), le recours à des prestataires locaux (réparation de motos, vente de crédits téléphoniques) ou encore le soutien à des activités génératrices de revenus (acquisition de pirogues, ouverture de points de vente, services de transfert monétaire).

Cette stratégie de contrôle souple repose sur la confiance et la loyauté, dont la rupture peut entraîner des sanctions sévères. Elle ne nécessite pas l'établissement de bases permanentes. Comme l'a souligné l'International Crisis Group (2026), « les djihadistes vont et viennent sans occuper durablement le terrain, le groupe recommande plus qu'il n'impose un mode de vie basé sur la loi islamique, son contrôle social y est limité ». Cependant, cette gouvernance n'exclut pas des formes ponctuelles de prélèvement ou d'autorité : il arrive que les membres prélèvent des impôts, des droits d'accès aux pâturages dans le parc du W (Karimama) et aux zones de culture ou d'exploitation forestière ou encore qu'ils exercent des services de justice (Sègbana, Kalalé)¹. Le groupe cherche ainsi à asseoir une légitimité stratégique en dénonçant certaines réglementations étatiques et, en autorisant, voire en encourageant l'exploitation de ressources situées dans les zones protégées. Il capte ainsi le soutien de populations frustrées par les politiques publiques jugées restrictives².

-
1. Entretien avec des membres de la communauté et des autorités locales en août 2022 à Karimama ; juillet-août 2025 à Sègbana ; octobre 2025 à Kalalé et à Karimama.
 2. N. C. Ani, « Démanteler les économies illicites au service du terrorisme au Sahel », *ISS Today*, 12 août 2025.

I CARTE 1
Zones soumises à des groupes djihadistes au Bénin



Ce mode opératoire de gouvernance a longtemps prévalu au Bénin dans une relative discrétion, sans affrontements majeurs. Les violences ouvertes se sont intensifiées à mesure que l'État a déployé ses forces dans ces espaces progressivement « djihadisés ». Les relations initialement marquées par une forme de coexistence pragmatique ont alors laissé place à des affrontements directs avec les forces de défense et, plus récemment, à des attaques contre des civils. Pendant plusieurs années, les combattants du JNIM ont entretenu

des relations de proximité avec certaines communautés, se présentant comme des acteurs non hostiles tant qu'aucune dénonciation n'était faite auprès des autorités. Le Bénin servait alors principalement de zone logistique pour les opérations menées à l'est du Burkina Faso¹. Les mécanismes de redistribution économique, l'offre d'une justice de proximité et les discours religieux ont facilité l'ancrage local du groupe et expliquent en partie les difficultés actuelles à endiguer durablement la violence djihadiste.

En définitive, le JNIM semble avoir construit son implantation en se positionnant en contrepoint d'un mode de gouvernance étatique perçu par certaines communautés comme répressif, exclusif ou marqué par des pratiques de corruption et de privilège. Cette dynamique contribue à consolider son influence dans les espaces frontaliers et complique la reconquête durable de l'autorité étatique.

Les stratégies de l'État pour faire face à la « djihadisation » d'une partie de son territoire

L'idéologie djihadiste, initialement concentrée dans le Sahel central, s'est progressivement diffusée vers les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest. Le Bénin figure aujourd'hui parmi les États les plus exposés à cette dynamique. Si sa proximité géographique avec le Burkina Faso et le Niger constitue un facteur déterminant de cette contagion, le pays représente également, pour les groupes insurgés sahéliens, un espace d'opportunité : zones d'approvisionnement logistique, corridor de transit et territoire de repli pour les combattants. Toutefois, comprendre cette progression suppose également d'interroger l'attitude des autorités béninoises face à cette menace dont les ressorts et les facteurs d'émergence étaient déjà largement documentés à partir de l'expérience sahélienne. Cette section analyse ainsi la politique béninoise de lutte contre la menace djihadiste en mettant en lumière ses points forts et ses points faibles.

1. M. Pellerin, « Les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest. Nouvelle terre d'expansion des groupes djihadistes sahéliens ? », Notes de l'IFRI, février 2022.

La politique béninoise de lutte contre l'extrémisme violent : entre volontarisme et suivisme

La politique de sécurité peut être définie comme un ensemble d'orientations et d'actions visant à préserver l'intégrité et la pérennité d'un groupe social. Elle reflète la vision stratégique des autorités dirigeantes. Selon François Dieu, les politiques publiques de sécurité seraient définies comme « un ensemble plus ou moins cohérent de décisions et de mesures prises par les instances politiques légitimes, dont l'objectif, expressément défini, est d'apporter, par la mobilisation des institutions sécuritaires de régulation sociale et, le cas échéant, d'autres partenaires publics et privés, une réponse effective aux diverses formes d'insécurité induite par le phénomène délinquant¹ ». Dès lors, analyser ou décrire les politiques publiques de sécurité au Bénin, c'est donc observer l'État en action à travers les dispositifs et les mesures qu'il a prises en vue d'assurer ce devoir fondamental².

Longtemps perçu comme relativement préservé de l'instabilité sahélienne, le Bénin est désormais directement ciblé par les groupes djihadistes³. Depuis cinq ans, le pays enregistre de nombreux incidents sécuritaires liés aux groupes djihadistes, confirmant qu'il n'est plus à l'abri de cette menace. Face à cette situation, l'État béninois a progressivement pris conscience de la gravité de la situation, notamment en participant à des initiatives régionales et à la mise en place de forces conjointes aux frontières avec les pays voisins. La mise sur pied de telles forces « reflète l'inquiétude grandissante dans ces États quant à l'expansion de l'extrémisme violent et la nécessité d'empêcher des attaques sur leurs territoires⁴ ». La menace qui pèse sur le Bénin comme sur les autres pays de la côte ouest africaine est à la fois interne et externe. En effet, externe, en raison de la porosité des frontières avec des pays déjà fortement affectés et des interactions sociales, culturelles et religieuses transnationales difficiles à contrôler. Interne, du fait des frustrations, du sentiment d'abandon ou d'exclusion exprimé par certaines populations, en particulier dans les zones périphériques. De plus, le Bénin constitue, pour les groupes extrémistes violents, une base arrière stratégique pour la préparation des opérations – notamment à l'intérieur des parcs et des forêts classés – ainsi qu'une

-
1. François Dieu, *Politiques publiques de sécurité*, L'Harmattan, 1999.
 2. A. Bauer et C. Soullez, *Les politiques publiques de sécurité*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2011.
 3. Depuis 2015, un message de menace a été proféré par Boko Haram contre le Bénin en raison de son engagement dans la lutte contre cette organisation djihadiste dans le cadre de la FC-G5S et de la MNJTF (Force conjointe – G5 Sahel et *Multi-National Joint Task Force*).
 4. S. Kwarkye, « Briser les chaînes d'approvisionnement des groupes terroristes en Afrique de l'Ouest », *ISS Today*, 8 juin 2020.

zone de transit pour alimenter son économie criminelle et son financement terroriste¹. Ce péril des groupes armés appelle à l'élaboration de politiques publiques de sécurité qui, d'une part, mettront les populations au centre de toutes les stratégies de lutte contre l'insécurité et, d'autre part, promouvront une collaboration transfrontalière dans cette lutte.

En effet, la situation sécuritaire du Bénin dans ce contexte de propagation de l'idéologie djihadiste porte des enjeux qui attirent l'attention des observateurs. Comme les pays du Sahel, le Bénin présente des signaux de radicalisation de certains groupes ou communautés susceptibles d'instrumentalisation, en raison de l'existence de nombreux « stigmates sociaux » résultant des interactions sociales et historiques entre communautés². Le pays couve des situations générant des mécontentements parmi les populations qui constituent des terreaux fertiles au basculement dans l'extrémisme violent. C'est du moins la conclusion de deux études menées par l'Union européenne en 2018³ et en 2019⁴. Les deux études ont analysé la prégnance de ces ressentiments dans seize communes du Bénin. Dans ce contexte, la réponse publique ne peut se limiter à l'outil militaire. Elle suppose une approche intégrée plaçant les populations au cœur des stratégies de prévention et renforçant la coopération transfrontalière.

Une anticipation institutionnelle réelle mais insuffisamment opérationnalisée

Bien avant les premières attaques revendiquées sur son territoire, le Bénin avait mis en place plusieurs dispositifs institutionnels destinés à prévenir les risques sécuritaires. La création, en 2012, de l'Agence béninoise de gestion intégrée des espaces frontaliers (ABeGIEF) visait à structurer la politique nationale de gestion des frontières et à réduire les effets de leur porosité. Le pays s'est également doté d'une Cellule nationale de traitement des informations financières pour lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement

1. *Ibid.*

2. K. E. Hahonou, *Stigmates sociaux, décentralisation et représentation politique*, Études et Travaux du LASDEL, 2008.

3. A. Mossi, *Étude sur les risques et les facteurs potentiels de radicalisation et d'extrémisme violent en République du Bénin*, Rapport final PPRVUE-II, Dakar, 2018.

4. O. Z. Nansounon, I. A. M. Cather et A. E. Djaouga, *Réalisation d'une étude complémentaire à l'étude exploratoire réalisée en 2018 sur les risques ou facteurs potentiels de radicalisation et d'extrémisme violent en République du Bénin*, Rapport final PPRVUE-II, Dakar, 2019.

du terrorisme, ainsi que d'une Unité spéciale de surveillance des frontières (USSF) au sein de la Police républicaine en 2016¹.

Cette unité a pour missions de dissuader toutes velléités criminelles ; assurer les missions de renseignements généraux et de surveillance du territoire ; participer aux initiatives régionales de lutte contre le terrorisme ; rechercher, prévenir et empêcher toutes atteintes à la sûreté intérieure et extérieure de l'État ; concourir au maintien et au rétablissement de l'ordre dans les espaces frontaliers. En 2018, l'adoption de la loi n° 2018-17 du 25 juillet 2018 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme a renforcé l'arsenal juridique. En novembre 2019, le président de la République a créé le Comité de haut niveau chargé de la lutte contre le terrorisme et l'insécurité aux frontières. Ce comité est doté d'une cellule technique chargée de mettre en œuvre les stratégies en cette matière.

Dans la constitution adoptée en novembre 2019, la mise en place d'un Conseil supérieur de la sécurité est prévue. On peut aussi citer la création d'une Commission nationale permanente de lutte contre la radicalisation, l'extrémisme violent et le terrorisme dotée d'un secrétariat permanent et la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (CRIET). En juin 2020, la Garde nationale est créée et intégrée aux Forces armées béninoises en plus de l'Armée de terre, de l'Armée de l'air et de la Marine nationale². Sa mission principale est de combattre le terrorisme ; dès 2022, elle met en place l'opération militaire dénommée Mirador pour conduire la lutte armée contre le terrorisme dans le nord du pays³.

Ces différentes mesures législatives et institutionnelles confirment la volonté de l'État béninois de renforcer non seulement le dispositif sécuritaire contre le terrorisme mais aussi de créer un véritable ancrage institutionnel pour porter le dialogue politique au niveau national sur les enjeux sécuritaires nationaux et sous-régionaux. Elles confèrent au Bénin un dispositif complet pour affronter sur le plan militaire et sur le plan juridique la menace terroriste. En plus de ce dispositif institutionnel, le gouvernement du Bénin s'est

-
1. Cette Unité a été créée par l'arrêté ministériel n° 2016-139 MISP/DC/SGM/DGPN/DG-ABeGIEF/SA081SGG16 du 21 septembre 2016.
 2. *Le Matinal* du 23 juin 2020. Modification de la loi portant création des forces armées béninoises : la Garde nationale actée, <https://lematinal.bj/modification-de-la-loi-portant-creation-des-forces-armees-beninoises-la-garde-nationale-actee/>.
 3. L'opération Mirador est lancée en 2022 par les Forces armées béninoises (FAB), pour contrer la menace terroriste dans le nord du Bénin. Elle vise à sécuriser les frontières, neutraliser les groupes armés et défendre l'intégrité du territoire face aux incursions djihadistes. Son effectif est évalué à plus de 5 000 soldats.

doté, depuis 2025, d'un Cadre référentiel unique sécurité et développement (CRUSED) dont l'objectif est non seulement de coordonner toutes les interventions en matière de prévention et de lutte contre le terrorisme mais aussi d'allier la sécurité au développement du pays.

Par ailleurs, des mesures spécifiques ont été prises pour réduire les facteurs locaux de conflictualité. Conscient du danger que posent les groupes terroristes présents au Burkina Faso et au Niger sur sa stabilité nationale, le Bénin avait alors pris des mesures pour fermer les points de passage importants vers ces pays voisins, notamment la frontière avec le Burkina Faso en décembre 2021. En outre, pour réduire les conflits liés à la transhumance et favoriser une cohésion sociale et une cohabitation pacifique entre les différents groupes socioprofessionnels, l'État a mis en place un Haut-Commissariat à la sédentarisation des éleveurs et interdit la transhumance internationale sur son territoire. Cette initiative a pour but d'accorder aux éleveurs nomades des espaces où ils peuvent mener leurs activités d'élevage sans entrer en conflit avec les agriculteurs.

Les limites d'une réponse tardive et partiellement réactive

Malgré cet arsenal juridique, institutionnel et militaire, le Bénin n'a pas été épargné par la progression de la menace. Plusieurs facteurs expliquent cette situation. D'abord, des dysfonctionnements dans la prise de décision ont pu conduire à un ciblage imparfait des interventions et à une coordination insuffisante entre acteurs. Ensuite, une certaine forme d'attentisme, voire de déni initial face à la réalité du phénomène, a retardé la mise en œuvre de réponses adaptées.

Pendant longtemps, la reconnaissance explicite de la menace terroriste paraissait en tension avec l'agenda politique et économique du pays, fondé sur la stabilité et l'attractivité internationale. Cette hésitation dans la qualification du phénomène a pu limiter l'anticipation stratégique et la préparation opérationnelle.

En définitive, si le Bénin dispose aujourd'hui d'un cadre institutionnel relativement complet pour faire face à la menace, l'efficacité de sa politique dépend désormais de sa capacité à améliorer la coordination interinstitutionnelle, à restaurer la confiance entre l'État et les populations des zones frontalières, et à articuler durablement sécurité et développement dans une logique préventive plutôt que strictement réactive.

Le décalage entre l'agenda politique et la réalité du terrorisme au Bénin

D'une manière générale, l'efficacité de la lutte contre l'extrémisme violent au Bénin dépend à la fois de l'environnement politique, juridique, administratif et économique, et de la capacité des décideurs à articuler une vision stratégique prospective conciliant sécurité et développement. Une telle vision suppose la mobilisation coordonnée des ressources nationales, en tenant compte des spécificités contextuelles. Or, à l'exception récente du CRUSED, la politique béninoise de lutte contre le terrorisme ne semble pas avoir été initialement inscrite dans un agenda prospectif cohérent. Elle apparaît davantage comme le résultat d'ajustements successifs, relevant parfois d'un « bricolage » managérial. Certes, une base juridique et institutionnelle existe aujourd'hui, bien qu'elle soit relativement récente. Toutefois, l'opérationnalisation de ces dispositifs dans la gouvernance sécuritaire présente des limites, voire des effets contre-productifs. Par exemple, la mauvaise organisation du renseignement conduit à l'emprisonnement sans preuve suffisante de nombreux jeunes qui, lorsqu'ils sont libérés plusieurs mois plus tard, finissent par se radicaliser. De même, la fermeture de certaines frontières – autrefois utilisées comme corridors de contrebande par des réseaux criminels transnationaux – a engendré un mécontentement des populations locales qui vivaient des activités transfrontalières (cas de la frontière avec le Burkina Faso).

La fermeture de la frontière avec le Niger, consécutive au coup d'État de juillet 2023 à Niamey, a eu des effets similaires. Elle a entraîné la suspension de mécanismes de coopération sécuritaire entre les deux pays, laissant le Bénin relativement isolé face aux pressions djihadistes en provenance du Sahel. Les tensions diplomatiques qui ont suivi ont nourri des accusations réciproques et freiné la mise en place de stratégies conjointes coordonnées contre les principaux groupes actifs dans la région, notamment le JNIM et l'EIGS.

La création de l'Alliance des États du Sahel (AES), le retrait de ses membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la persistance de tensions régionales ont par ailleurs fragilisé les cadres de la coopération multilatérale en Afrique de l'Ouest. Cette fragmentation complique l'élaboration de politiques de sécurité cohérentes et réduit l'efficacité des réponses collectives face à une menace transnationale. Dans ce contexte, l'insuffisance des politiques sécuritaires donne l'impression d'une approche descendante (*top-down*), fragmentée et cumulative, souvent inspirée de standards internationaux plus que de réalités locales. La lutte contre le terrorisme semble parfois répondre davantage à des injonctions ou agendas extérieurs

qu'à une analyse approfondie des dynamiques internes, ce qui peut renforcer son décalage avec les attentes et les besoins des populations concernées.

Des États fragmentés face à des groupes armés adaptatifs et transnationaux

Alors que les États peinent à coordonner leurs stratégies et se replient sur des logiques nationales parfois concurrentes, les groupes djihadistes (principalement le JNIM et ses affiliés) développent des dynamiques inverses. Ils nouent des alliances, fusionnent, adaptent leurs modes d'action et tirent parti de leurs capacités d'action au-delà des frontières nationales. Leur projet peut être interprété comme une entreprise simultanée de « sahélistation et de littoralisation » du conflit en combinant guérilla, criminalité, insertion sociale, scissiparité, autonomisation des cellules et exploitation des faiblesses de l'État. Devenu l'un des acteurs armés les plus influents du Sahel central, le JNIM exerce un contrôle sur plusieurs localités à travers une gouvernance de proximité fondée sur la prise en compte des réalités quotidiennes des communautés et sur l'exploitation des carences de l'action publique.

La mise en place des provinces régionales au Niger et au Burkina Faso, ainsi que l'implantation de cellules locales aux frontières béninoises s'inscrivent dans cette logique. Ces structures rivalisent avec les États pour le contrôle et la régulation de certains territoires. Elles recrutent parmi les populations marginalisées, s'allient à des acteurs criminels et établissent des flux financiers qui les rendent relativement autonomes. En d'autres termes, en s'insérant dans l'économie politique locale, elles renforcent les circuits illicites et diversifient leurs sources de revenus grâce à des alliances multiples avec des réseaux de trafiquants transfrontaliers.

Conclusion

Depuis son bastion sahélien, le JNIM étend progressivement son influence vers les pays côtiers, en exploitant les vulnérabilités locales, les failles des stratégies étatiques et les opportunités offertes par les espaces frontaliers faiblement contrôlés. Cette expansion est également portée par des dynamiques internes au groupe : des cellules locales relativement autonomes cherchent à asseoir leur légitimité par des actions d'envergure, dans une logique d'émulation et d'accumulation de ressources symboliques (pouvoir, influence, reconnaissance). Dans cet élan, la conquête de nouveaux territoires

représente à la fois une victoire stratégique sur les États et une opportunité d'accumuler de nouvelles ressources, notamment à travers le contrôle de réseaux criminels et de rentes issues de l'orpaillage et de la contrebande. Les combattants profitent de l'absence ou de la faiblesse de l'autorité publique dans les zones périphériques pour proposer des formes de protection et d'arbitrage aux éleveurs, agriculteurs, exploitants forestiers ou piroguiers, tout en consolidant leur emprise sur des espaces riches en ressources¹.

Le ciblage des communautés locales relève souvent d'une stratégie délibérée : intimider pour obtenir la coopération ou provoquer le déplacement des populations afin de consolider le contrôle territorial. Cette expansion est aussi sous-tendue par des recrutements locaux massifs favorisant une forme d'endogénéisation du djihadisme, soutenue par des incitations économiques liées aux trafics et à la contrebande.

Face à cette organisation flexible et transnationale, les États ont principalement privilégié des réponses sécuritaires, souvent isolées et peu coordonnées. Les ruptures de coopération régionale, les mesures restrictives imposées aux populations frontalières (état d'urgence sécuritaire, couvre-feu, interdiction d'exportation de produits agricoles vers les marchés extérieurs, fermeture de frontière, etc.) et les tensions diplomatiques ont parfois affaibli la cohérence des stratégies nationales et fourni aux groupes armés des arguments de propagande. La lutte contre le terrorisme met ainsi en lumière les limites de la coopération régionale en Afrique de l'Ouest : difficultés de coordination, rivalités politiques, accusations mutuelles et faiblesse institutionnelle entravent l'émergence d'une réponse collective efficace².

Pour le Bénin, l'option exclusivement sécuritaire a rapidement montré ses limites. Si le renforcement militaire et les opérations de contre-insurrection demeurent nécessaires dans les régions septentrionales, ils doivent s'accompagner d'une approche holistique s'attaquant aux causes profondes du phénomène : pauvreté, inégalité, marginalisation et déficit de présence étatique.

L'enjeu central réside dans la capacité de l'État à proposer un modèle de gouvernance plus crédible, plus inclusif et plus juste que celui offert par les groupes djihadistes. La menace n'est plus uniquement exogène ; elle tend à s'enraciner localement. Dans un contexte où les groupes armés transcendent

-
1. N. C. Ani, « Démanteler les économies illicites au service du terrorisme au Sahel », art. cité.
 2. M. Ait-Hamlat, *Terrorisme, criminalité organisée et réponse de l'État : interactions économiques et stratégies dans les conflits asymétriques*, thèse en sciences économiques, Université Paris 10, 6 novembre 2025.

les frontières et mutualisent leurs ressources, aucun État d'Afrique de l'Ouest ne peut agir seul. La réponse durable passe nécessairement par une coopération régionale renforcée, une mutualisation des moyens et une réouverture des espaces de coordination sécuritaire.

Old Enemies and New Threats in Nigeria's Struggle Against Violent Extremism

Akinola Olojo

Boko Haram: Attacks, Adaptation and Alliances

In the first quarter of 2025 alone, Boko Haram's two factions, *Jama'atu Ahlis Sunnah Lidda'awati wal-Jihad* (JAS) and the Islamic State West Africa Province (ISWAP), were responsible for more than 300 attacks, resulting in more than 500 deaths.¹ The audacity of these incidents was reflected not only in the repeated targeting of civilians but also in the coordinated assaults on military bases. While these attacks foreshadowed the devastation that followed in the remaining part of 2025, they mirrored what transpired in the preceding year 2024 when the Global Terrorism Index ranked Nigeria among the top 10 countries affected by terrorism globally.²

While JAS' offensives have a predominant pattern of assailing communities, ISWAP's penchant for striking the military has particularly been notorious. In 2025, the Nigerian Army's 27 Task Force Brigade and 50 Task Force Battalion in the country's north-eastern states of Yobe and Borno, respectively, experienced this first-hand when they were attacked by ISWAP. They lost soldiers, weapons, and military vehicles. In December of that year, the loss of a Brigadier General after he was ambushed and killed by ISWAP also corroborated the group's defiance and capability in attacking high-profile targets in its fight against the Nigerian state.

The various attacks underscore the resilience of the different factions but also their adaptive nature over the course of time. Adaptation is multi-layered

-
1. Isah Aliyu Ciroma, "The resurgence of Boko Haram," *This Day*, 24 April 2025.
 2. Institute for Economics & Peace, *Global Terrorism Index 2025: Measuring the Impact of Terrorism*, March 2025, p. 20.

as it entails the reduction of risk and vulnerability in the face of threats. It leverages knowledge of the terrain where battles occur and it draws on human and financial capital in order to gain an advantage. JAS and ISWAP have demonstrated the ability to redefine and remodel themselves and their strategies in all instances where adaptation is required. ISWAP's aptitude in the area of risk reduction can be observed in its weaponisation of delivery drones for attacks. While this expands its offensive arsenal, it enables the faction to limit battle impact on human fighters. Although drones were initially utilised for surveillance and propaganda by the group, reports about ISWAP's redeployment of this technological contraption dates back to 2023.¹

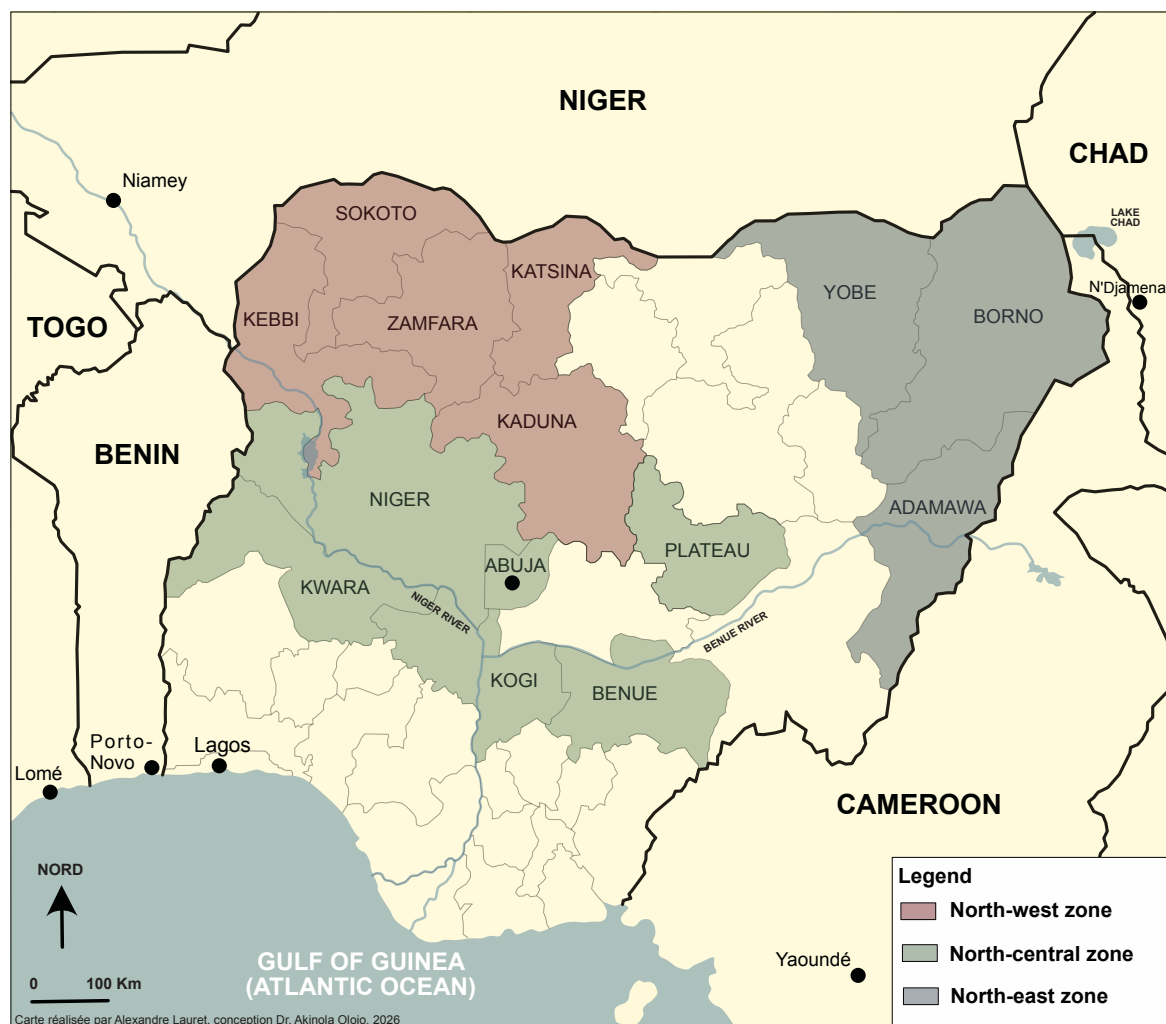
Capitalising on battlefield knowledge is not only about ISWAP or about JAS' control of territory in remote or porous border areas. It is also about the awareness that these factions have regarding the vulnerabilities of communities. More specifically, socio-economic grievances, governance gaps and limited state presence in communities are constant areas of weaknesses that are exploited by Boko Haram. These issues have long been highlighted and analysed along the lines of poverty, unemployment, illiteracy, discrimination and economic marginalisation.² Although doctrinal manipulation and ideology have been critical in Boko Haram's overall approach, the persistent socio-economic neglect of communities and particularly youth will always be a fertile ground for recruitment if not addressed.

Alliances are vital to the operational success and lifeline of Boko Haram. They can be understood for instance on two levels. First, the nature of ISWAP is that of an affiliate of the so-called Islamic State which operates globally. In other words, both groups are in a mutually beneficial alliance whereby the former gains ideological guidance, technological and combat training, and financial assistance, while the latter enjoys the expansion of its jihadist brand as a potent insurgent force.³ Second, in the domestic context, alliances of convenience between JAS and armed bandits have provided mutual access to fighters, technical expertise, logistics, weapons and local intelligence where necessary. This pool of resources – human and material – contributed to a train attack and abduction in Kaduna state in Nigeria's north-west zone in

-
1. Malik Samuel, *ISWAP's use of tech could prolong Lake Chad Basin violence*, Institute for Security Studies, April 2023.
 2. Akinola Olojo, *Nigeria's Troubled North: Interrogating the Drivers of Public Support for Boko Haram*, The International Centre for Counter-Terrorism, October 2013.
 3. Vincent Foucher, *The Islamic State Franchises in Africa: Lessons from Lake Chad*, International Crisis Group, October 2020.

2022. Furthermore, the ideological openness of JAS to predation has arguably led it to form an alliance with another group called *Lakurawa* in the same north-west of the country (see below map of Nigeria). This relationship blends jihadism with economic crime pathways including cattle raids, agricultural crop seizures and extortion or illegal taxation.¹

MAP 1
Nigeria



1. Taiwo Adebayo, Célestin Delanga and Remadji Hoinathy, "Lakurawa: a hybrid jihadi-criminal group on Nigeria's fragile borderlands," *Institute for Security Studies West Africa Report*, 47, December 2025, p. 7.

Insecurity 2.0: From North-East to North-West and Beyond

The spread of violent extremism and other forms of conflict from Nigeria's north-east to the north-west zone is not a complete surprise. The risk factors have been apparent for at least a decade¹ and it was perhaps only a matter of time for an escalation to occur. Three categories of threats are considered here: The activities of Boko Haram's faction JAS and the splinter group *Jama'atu Ansarul Muslimina fi Biladis Sudan* or *Ansaru*; the evolution of *Lakurawa*; and the prevalence of armed banditry.

The late leader of JAS, Abubakar Shekau, showed interest in expanding his group's influence beyond his north-eastern enclave as far back as 2014. Evidence of this intention can be found in a video titled "Message to Fulanis," where Shekau expresses appreciation to fighters in Katsina state, north-west Nigeria, among other locations.² The years that followed revealed opportunistic collaboration with other violent non-state actors, resulting in the mass abduction of over 300 school boys in Katsina state in 2020. JAS' incursions beyond the north-east and north-west have intensified and expanded in recent years. In February 2026, at least 176 lives were lost following an attack by the group in Kwara state in the north-central zone. At the centre of this attack is someone called "Sadiku," also referred to as "Shekau of the north-central" due to his role in expanding JAS' influence in this part of Nigeria.³

Regarding *Ansaru*, since 2012 this breakaway faction of Boko Haram has maintained a presence largely in the north-west and north-central zones. Besides periods when the group appeared inactive, its resurgence since 2020 has been discernible in incidents where the lines between violent extremism and banditry intersect. While *Ansaru* exploits the illicit network of arms trafficking in the wider Sahel and is able to provide weapons to bandits perpetrating attacks locally, the group also nurtures its ideological identity through its allegiance to al-Qaeda in the Islamic Maghreb. *Ansaru* was also

-
1. Akinola Olojo, "Les limites spatiales de l'insurrection de Boko Haram dans le nord du Nigeria : le cas de Sokoto," *Hérodote*, 159, "Géopolitique du Nigeria," 2015.
 2. Jacob Zenn, "Boko Haram's Expansionary Project in Northwestern Nigeria: Can Shekau Outflank Ansaru and Islamic State in West Africa Province," *Jamestown Terrorism Monitor*, 18 (15), 2020.
 3. Ismaeel Uthman, Dare Akogun, Imoleayo Oyedeyi, Toheeb Omotayo, Esha Aliku and John Charles, "Sadiku: Unmasking terrorist leader behind Kwara massacre," *The Punch*, 7 February 2026.

implicated with ISWAP in a 2022 attack on a correctional centre in Kuje, situated in Nigeria's capital city Abuja, where detained group members escaped with other prisoners. The group sometimes espouses an approach aimed at winning the "hearts and minds" of community members through the distribution of food and gifts during Islamic festivals such as *Eid-el-Fitr*. This gesture is also extended through the provision of fertiliser and agricultural products to farmers, particularly in north-western states including Kaduna, Katsina and Zamfara.¹

This soft approach is one which initially appeared to be the strategy of another group, *Lakurawa* that was actually invited by communities besieged by bandits and cattle rustlers in the north-west. In terms of its origins, *Lakurawa* members are the product of Malian jihadist elements, self-defence militias from the Republic of Niger and Nigerian locals.² In Nigeria's north-western states, Sokoto and Kebbi, *Lakurawa* transformed from a community protection group to a militant enforcer of *Sharia*.³ Accompanying this makeover is the group's involvement in organised crime including high-profile abductions for ransom in order to finance its activities. Community members live in fear due to the group's forceful implementation of extremist rules that forbid particular types of dressing and possession of certain types of music in people's phones. Clashes between group members and local vigilantes in states such as Kebbi have led to the loss of lives to the extent that in January 2025, the Nigerian government officially designated *Lakurawa* as a terrorist organisation.⁴

The north-central and north-west zones have suffered from widespread-armed banditry for decades. However, in recent years this problem has worsened to the point where it can be described as a "banditry industrial complex." In other words, it is now lucrative or profit-driven, highly organised and replete with competitive dynamics among its constituent bandit groups. Weak governance and outright state absence in communities have

-
1. ISS Regional Office for West Africa, *The Sahel and the Lake Chad Basin "Ansaru's comeback in Nigeria deepens the terror threat,"* Institute for Security Studies, June 2022.
 2. Adebayo, Delanga and Hoinathy, "Lakurawa," p. 4.
 3. Lakurawa's transformation occurred in a societal context where the need to counter the activities of bandits led to the invitation of so-called protectors to perform the functions of state security mechanisms. Lakurawa members became the "protectors" and the initial success of their role in resisting bandits became a dangerous incentive for the assumption of state responsibilities in terms of security provision. The appointment of local clerics, tax imposition and enforcement of extreme religious rules gradually typified their evolution into a predator on communities.
 4. Chris Ewokor and Mansur Abubakar, "New Nigerian jihadist group declared terrorists," *BBC News*, 24 January 2025.

contributed to this dire situation. Beyond the undercurrents of grievance by community members is also the greed factor that motivates a proportion of those involved in this criminality. Bandits generate revenue from kidnapping for ransom, cattle rustling and illegal gold mining, among other sources. In 2021, a former Governor of one of the most affected states, Zamfara, noted that there were at least 30,000 bandits operating in his own state and the wider north-west zone.¹ Since 2021 to date, their activities have become more audacious with community leaders desperately resorting to appeasement and negotiation with bandit leaders, in exchange for security.

The Virtual Landscape

Bandits and violent extremist groups exploit cyberspace and specifically social media platforms for several reasons including communication, propaganda, radicalisation, and recruitment. Popular platforms that are used include TikTok, Meta, X, Telegram and WhatsApp. Nigeria's demographic structure helps to make sense of why these platforms are used by these groups. Over 60 percent of the country's population is under the age of 25 years² and this youth population is the primary consumer of content found online, as well as the most susceptible to recruitment by violent extremist groups and bandits.

As social media platforms become more widely accessible, they facilitate an expansion of participation in the jihadi ecosystem. Wider accessibility is underscored by the fact that at the end of 2025, around 109 million individuals were using the internet out of a total country population of approximately 239 million. Within the population of internet users, Nigeria has about 47.8 million social media user identities, equating to around 20 percent of the total population.³ Communication of extremist-related information is easier done in such a context while online conversations within the memberships of JAS, ISWAP or *Ansaru* are also more seamless. ISWAP fighters are known to have used WhatsApp for communication prior to and during attacks, as well as after attacks especially when they want to claim responsibility.

-
1. "Matawalle: There are 30,000 armed bandits across the north," *Daily Trust*, 2 April 2021.
 2. Nigeria's Federal Ministry of Finance, Budget and National Planning, "United Nations Population Fund country programme document for Nigeria," 3 February 2023.
 3. Simon Kemp, "Digital 2026: Nigeria," DataReportal – Global Digital Insights, November 2025.

Propaganda is also more widely disseminated online as illustrated by JAS or ISWAP members sharing videos in the aftermath of an attack or the capture of military personnel whose execution is also filmed and sometimes diffused. There are instances when online propaganda is used to showcase the training of child soldiers. Propaganda is additionally employed to project the symbolic value that the Islamic State and ISWAP attach to foreign reinforcement within their ranks. This was the case in 2025 when a foreign fighter of Arab origin was identified in a propaganda video as part of ISWAP's *Wilayah Farouk's* team that attacked a Nigerian military brigade in Borno state.¹

These propaganda materials at the same time contribute to radicalisation. When the target audience begins to perceive the prowess and identity of the eliciting group as persuasive, the impression that is created can translate into action in favour of membership or at least, sympathy for the group's cause. Till date, the Islamic State's weekly publication, *al-Naba* helps to amplify propaganda and radicalisation messaging through words and images on behalf of ISWAP.

In the course of 2024, TikTok was exploited by bandits who actively displayed ransom money that they obtained from their victims. In some instances, their online videos featured them asking Nigerians to share their bank account details, promising rewards to those who praise their bandit leader.² At the start of 2026, several reports emerged regarding bandits who were openly marketing military uniforms and rocket-propelled grenade launchers on social media platforms.³ As noted earlier, in socio-economically vulnerable communities, such brazen exhibition of cash and weapons can lure impressionable young minds and drive recruitment.

State and Non-State Responses

A mix of military and non-kinetic approaches have characterised the responses from both state and non-state actors, domestically and internationally. Numerous counter-offensives have been launched by the Nigerian military and the multi-national joint task force involving the country's neighbours

-
1. Malik Samuel, "From the Levant to Lake Chad: ISIS fighters fuel ISWAP resurgence," *Good Governance Africa*, May 2025.
 2. Alao Abiodun, "How bandits, terrorists dominate TikTok, flaunt ransom collected from victims," *The Nation*, 24 August 2024.
 3. "Bandit Leader Allegedly Sells Military Gear, RPGs on TikTok," *TVC News*, 6 January 2026.

– Cameroon, Chad and Niger. These have primarily taken place through army, navy and air force operations in the north-east zone against Boko Haram's factions. Being the most affected by insecurity, Nigeria is unsurprisingly at the forefront of efforts with active military personnel estimated at 223,000. In terms of defence and security spending, for the year 2026 the government proposed N5.41 trillion (\$3.98 billion) out of a total budget of N58.47 trillion (\$43 billion).¹ This sizeable proportion of the country's overall budget is all the more evident when one considers the unrelenting rise of insecurity on several fronts.

These statistics notwithstanding, some of the challenges that have undermined the military's efforts over the years include: the weak use of intelligence; low morale and welfare of troops; mismanagement of allocated funds; operational overload or overstretched personnel; and weak civil-military relations. These drawbacks have contributed to mixed outcomes on the battlefield and in the broader campaign against violent extremism and insecurity. One way through which the Nigerian military has tried to circumvent the insurgency challenge is to implement the concept of "super camps," designed to reinforce and equip their formations in terms of size, as opposed to smaller units and bases that were less fortified.

Although a number of military campaigns have been deployed in the north-west to tackle banditry, international involvement by the United States of America was witnessed in December 2025 when airstrikes were launched against locations in Sokoto state. The U.S. claimed that these were strongholds of the Islamic State in the region. However, the reality discredits this claim because the north-east zone is actually where there is more of an Islamic State presence through ISWAP.

In the face of constant attacks by bandits and the government's failures, community members and their leaders have had to succumb to "negotiating" with their oppressors at different periods. This approach is however fraught with weaknesses because such negotiations often occur in an atmosphere where the balance of power is tilted in favour of the criminals. Another drawback is that it removes accountability for crimes committed and risks legitimising acts of terror.

1. Clifford Ndujihe and Gift Odekina, "Insecurity: How Nigeria spent N32.8 trn on defence in 15 years," *Vanguard*, 19 March 2026.

Conclusion: Looking Ahead

Violent extremism in Nigeria has a dynamic profile. Its expression is recognisable in the activities of multiple groups across several states. Its influence is felt through physical impact and virtual media. This enemy thrives on adaptation and alliances. It is domestic but also global at the same time. The following proposals would help to foster a multi-stakeholder and people-centred strategy for addressing this crisis.

- Ensuring the rule of law, justice and accountability regarding criminal acts that are committed by both bandits and violent extremist groups, including cases implicating individuals in positions of authority.
- Addressing governance gaps around issues related to poverty, unemployment, and infrastructure deficits and ethno-religious marginalisation in communities.
- Engaging more constructively with young people through platforms that can promote dialogue and trust. Entry points can be through the creative industries, institutions of higher learning, and civil society organisations where young people are actively involved.
- Strengthening policing and intelligence capabilities of law enforcement agencies in order to ensure comprehensive security for communities, while building trust with them.
- Enhancing state and (sub)regional cooperation with neighbouring countries particularly in regard to border management and security. This should translate into safer trade and transport routes across frontiers.
- Deeper collaboration with the private sector and especially social media and technology companies who can help to identify extremist content in virtual spaces. This should be accompanied by greater investment in technological infrastructure and capacity building of cybersecurity professionals.

Gouverner par la militarisation au Burkina Faso

Tanguy Quidelleur

Au cours de la dernière décennie, le Burkina Faso s'est imposé comme l'un des laboratoires les plus révélateurs des transformations contemporaines de la guerre et du pouvoir politique en Afrique de l'Ouest. Depuis le milieu des années 2010 et l'implantation de groupes armés se réclamant du djihad sur son territoire¹, le pays a progressivement plongé dans une situation de guerre diffuse qui touche une grande partie de ses régions septentrionales et orientales. L'expansion rapide de ces groupes armés dans les régions du Nord, de l'Est et du Sahel burkinabè a profondément bouleversé les modalités d'intervention de l'État, tout en reconfigurant les relations entre institution militaire, acteurs politiques et sociétés. Dans ce contexte, la lutte contre l'insurrection ne peut être appréhendée uniquement comme un problème sécuritaire : elle constitue également un processus politique et social qui redéfinit les formes de gouvernement, les hiérarchies sociales et les modalités d'exercice de l'autorité.

La montée en intensité du conflit s'est en effet accompagnée d'une transformation profonde des politiques de sécurité. Face à l'incapacité des forces de défense et de sécurité à contrôler l'ensemble du territoire, les pouvoirs successifs ont, par exemple, massivement encouragé l'armement de civils afin de suppléer l'action militaire. Cette stratégie s'est déployée dans un contexte de forte instabilité politique marqué par une succession de coups d'État militaires, révélant l'imbrication croissante entre régimes militaires, politiques de contre-insurrection et mobilisations armées. Loin de constituer une simple réponse conjoncturelle à la crise sécuritaire, l'encouragement à l'autodéfense armée s'inscrit dans une transformation plus large des modes de gouvernement, dans laquelle l'État délègue, organise et encadre partiellement la violence exercée par des acteurs non étatiques.

1. Les groupes se réclament principalement du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM), affilié à Al-Qaïda, ou de État islamique dans le Grand Sahara (EIGS).

Ce texte, construit à partir des données recueillies entre 2017 et 2022 dans différentes régions du Burkina Faso, revient sur la genèse de ces dynamiques violentes et analyse la manière dont la militarisation du pouvoir a interagi avec la « milicianisation » progressive de la société¹. L'enquête repose sur une combinaison d'observations de terrain, d'entretiens et d'analyses documentaires. Les personnes rencontrées incluent des Volontaires pour la défense de la patrie (VDP)², des membres de groupes d'autodéfense Koglweogo, des militaires, des responsables administratifs locaux ainsi que des civils directement affectés par les violences armées. L'objectif de cette démarche est de saisir les transformations du pouvoir à partir des pratiques concrètes et des expériences vécues par les acteurs impliqués dans ces dynamiques.

La question centrale qui guide cette réflexion est la suivante : comment les relations entre l'armée burkinabè et les civils armés contribuent-elles à redéfinir l'autorité politique, les hiérarchies sociales et les formes de gouvernement dans un contexte de guerre contre-insurrectionnelle ? Autrement dit, comment la diffusion de pratiques, de symboles et d'imaginaires militaires au sein de la société transforme-t-elle les modes d'exercice du pouvoir ?

L'hypothèse défendue ici est que la militarisation du politique et la milicianisation de la société se renforcent mutuellement. Loin de constituer deux phénomènes distincts, ces dynamiques participent d'un même processus par lequel la violence armée devient progressivement une ressource centrale d'organisation sociale et politique. Dans ce système, les frontières entre protection et prédation, entre citoyenneté et engagement militaire, ou encore entre légitimité politique et capacité coercitive tendent à s'estomper. Comme dans d'autres configurations de guerre irrégulière, l'État burkinabè apparaît souvent incapable d'assurer la protection quotidienne des populations rurales³. Pourtant, il joue simultanément un rôle déterminant dans la mise en armes des conflits et dans l'encadrement partiel de ces mobilisations.

-
1. Pour plus de détails sur la militarisation du pouvoir, se reporter à : Tanguy Quidelleur, « Les dividendes de la "guerre contre le terrorisme" : milicianisation, États et interventions internationales au Mali et au Burkina Faso », *Cultures & Conflits*, 125, 2022, p. 115-138. Pour le concept de milicianisation, se référer à M. Debos, *Le métier des armes au Tchad : le gouvernement de l'entre-guerres*, Karthala, Les Afriques, 2013.
 2. Créés en 2020, les Volontaires pour la défense de la patrie (VDP) sont des citoyens burkinabè recrutés comme auxiliaires civils des forces de défense et de sécurité (FDS).
 3. Voir par exemple : Human Rights Watch, *Rapport mondial 2026 : Burkina Faso*, consulté le 27 avril 2026, disponible en ligne, <https://www.hrw.org/fr/world-report/2026/country-chapters/burkina-faso>.

La violence qui en résulte ne peut donc être réduite à une simple dérive sécuritaire ou à une fragmentation incontrôlée de l'autorité. Elle doit être comprise comme une forme de coproduction, construite par des hommes en armes à la fois à l'intérieur et aux marges de l'État. Cette coproduction de la violence s'inscrit dans des politiques publiques de sécurité, mais aussi dans des pratiques sociales et des imaginaires politiques qui circulent entre institutions militaires, groupes paramilitaires et sociétés locales. Les mobilisations armées encouragées par la lutte contre-insurrectionnelle produisent ainsi un ensemble de discours, de représentations et de normes qui infusent progressivement dans la société et contribuent à recomposer les segments sociaux.

Pour comprendre ces transformations, il est nécessaire d'examiner à la fois les trajectoires historiques des régimes militaires burkinabè et les formes contemporaines de mobilisation armée encouragées par les politiques de contre-insurrection. L'articulation entre ces deux dimensions permet d'éclairer la manière dont la guerre redéfinit non seulement les pratiques de sécurité, mais aussi les structures politiques et les imaginaires sociaux du pouvoir.

Régimes militaires et culture politique de l'intervention armée

Depuis son indépendance en 1960, le Burkina Faso a connu neuf coups d'État¹. Cette récurrence des interventions militaires témoigne de l'inscription durable de l'armée dans le champ politique national. Loin d'être un acteur périphérique cantonné à la défense territoriale, l'institution militaire s'est historiquement imposée comme un vecteur central de recomposition du pouvoir. Dans ce contexte, les ruptures politiques majeures ont souvent été produites par des interventions armées, contribuant à inscrire la capacité militaire au cœur des ressources de légitimité politique.

L'un des moments les plus marquants de cette trajectoire est le coup d'État de 1983 qui porta au pouvoir le capitaine Thomas Sankara. Le régime révolutionnaire qui s'ensuivit plaça explicitement l'armée au centre du projet politique et social. Dans la vision sankariste, la figure du soldat ne se réduisait pas à une fonction militaire : elle incarnait un idéal moral fondé sur la discipline, l'intégrité

1. L. Sampana, « La démilitarisation paradoxale du pouvoir politique au Burkina Faso », *Les Champs de Mars*, 28, 2015, p. 34-49.

et le sacrifice au service de la collectivité. L'armée devait être l'avant-garde d'une transformation sociale et politique plus large. Cette conception se traduit notamment par la promotion de l'idée du « citoyen en armes ». La défense nationale ne devait plus être uniquement l'affaire de soldats professionnels, mais devenir une responsabilité collective impliquant directement la population. Cette orientation politique prit une forme institutionnelle avec la création des Comités de défense de la Révolution (CDR), organisations de mobilisation populaire inspirées en partie de certaines expériences révolutionnaires, notamment cubaines. Composés de civils, ces comités étaient chargés de diffuser les valeurs révolutionnaires, d'encadrer la vie politique locale, de surveiller les comportements sociaux et de participer à la lutte contre la criminalité. Dans cet imaginaire politique, l'arme possédait une forte dimension symbolique. Elle représentait à la fois l'autonomie du peuple et la vertu civique. Porter une arme ne signifiait pas seulement disposer d'une capacité de défense, mais également incarner un engagement moral envers la nation et la révolution. Toutefois, cette vision contribua aussi à normaliser l'articulation entre mobilisation populaire et usage de la violence dans l'espace politique.

Les violences associées aux Comités de défense de la Révolution constituent d'ailleurs un élément central de la mémoire de la période révolutionnaire¹ (1983-1987). Si les débats publics ont souvent porté sur la responsabilité de l'institution dans certaines dérives du maintien de l'ordre, il est également possible d'analyser cette période comme un moment de construction d'une pratique étatisée de la violence. Leur action s'inscrivait à la fois dans un rapport étroit avec l'institution militaire, dans leur immersion dans les espaces urbains populaires et dans des stratégies de légitimation politique fondées sur la défense de la révolution. L'histoire des CDR invite ainsi à interroger la manière dont les frontières entre mobilisation politique, maintien de l'ordre et violence militante ont été redéfinies durant cette période. Plutôt que d'opposer strictement institution étatique et mobilisations populaires, ces dispositifs révèlent l'existence d'une coproduction de l'autorité coercitive, où des civils investis d'une mission politique participaient directement à l'exercice de la force².

Après l'assassinat de Thomas Sankara en 1987, son successeur Blaise Compaoré conserva un système de pouvoir étroitement lié aux forces armées. Bien que le discours révolutionnaire ait progressivement disparu, le rôle structurant de l'institution militaire dans la stabilisation du régime demeura central.

1. T. François, « Édifier l'État par la kalach. Les Comités de défense de la Révolution de Ouagadougou et le maintien de l'ordre », *Politique africaine*, 170, 2023, p. 63-83.

2. *Ibid.*

Pendant vingt-sept ans, le pouvoir de Compaoré s'appuya largement sur la loyauté des appareils sécuritaires et sur la centralité des dispositifs de contrôle politique. La chute de Compaoré en 2014 lors d'une insurrection populaire ne mit pas fin à cette imbrication entre pouvoir politique et institution militaire. Les années suivantes furent au contraire marquées par de nouvelles interventions des forces armées dans la compétition politique. Les coups d'État successifs de janvier et septembre 2022, le premier mené par le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba, le second par le capitaine Ibrahim Traoré, illustrent la persistance de cette dynamique.

Dans chacun de ces épisodes, les officiers ayant pris le pouvoir justifient leur intervention par un discours de salut national. Ils se présentent comme les garants de la souveraineté et de la sécurité face à l'incapacité supposée des gouvernements civils à contenir la crise sécuritaire. Ce récit contribue à renforcer l'association entre autorité politique et capacité militaire. Dans le contexte burkinabè contemporain, la maîtrise de la force armée demeure ainsi une composante essentielle du capital politique et un principe structurant de la légitimité du pouvoir.

Racines sociales des mobilisations armées

La militarisation du Burkina Faso ne peut cependant être réduite aux seules dynamiques étatiques. Elle trouve également ses racines dans des processus sociaux plus anciens, liés à la transformation des formes de sécurité dans les espaces ruraux. Dès les années 1990, l'affaiblissement des dispositifs de police rurale et la montée de la criminalité (coupeurs de routes, braqueurs, etc.) ont favorisé l'émergence de groupes d'autodéfense. Parmi les plus connus figurent les chasseurs Dozo dans l'Ouest du pays et les organisations Koglweogo dans les régions du Centre et de l'Est¹.

Ces groupes se sont progressivement imposés comme des acteurs essentiels de la sécurité locale. Ils patrouillent sur les routes, arrêtent des suspects,

1. I. Compaoré et H. Bojsen, « Sécurité d'en bas au Burkina Faso. Koglweogo, gardiens de la brousse, gardiens de la société ? », *Cahiers d'études africaines*, 239, 2020, p. 671-697 ; Tanguy Quidelleur, « Administration de "la brousse" et prémices des conflits armés au Burkina Faso : le cas des groupes Koglweogo », *Revue internationale des études du développement*, 255, 2024, p. 67-96 ; Z. Soré, M. Cote et B. Zongo, « Politiser le "vide sécuritaire" : à propos des groupes d'autodéfense koglweogo au Burkina Faso », *Politique africaine*, 163, 2021, p. 127-144.

recupèrent du bétail volé et arbitrent certains conflits. Leur légitimité repose à la fois sur des références traditionnelles et sur une mise en scène de l'autorité. Dans de nombreux villages, les membres de ces organisations portent des tenues proches de l'uniforme, exhibent des insignes et adoptent une organisation hiérarchique inspirée des structures militaires. Cette esthétique martiale joue un rôle central dans la production de leur autorité.

Lors des entretiens réalisés sur le terrain, plusieurs habitants décrivaient ces groupes comme « les seuls qui travaillent » par opposition à des forces de police jugées apathiques. Cette formule traduit la défiance généralisée à l'égard de l'administration et des forces de police perçues comme inefficaces ou corrompues. Dans l'imaginaire collectif, l'uniforme militaire, même improvisé, incarne l'ordre et l'efficacité. Lorsque l'État bureaucratique apparaît défaillant, la référence militaire devient une ressource symbolique permettant de produire de l'autorité.

Bien avant l'armement officiel des civils par l'État, ces groupes empruntaient déjà le langage et les codes de l'institution militaire pour affirmer leur légitimité. Plusieurs interlocuteurs faisaient explicitement référence à l'époque de Sankara et aux CDR comme source d'inspiration pour penser une mobilisation populaire contre l'insécurité. Au fil du temps, ces pratiques de vigilance communautaire ont évolué vers des formes de plus en plus militarisées. L'organisation de patrouilles, l'acquisition d'armes et la structuration hiérarchique ont progressivement rapproché ces groupes de véritables formations paramilitaires.

Contre-insurrection et armement de masse

L'extension de l'insurrection djihadiste à partir de 2015 a profondément accéléré ce processus d'armement des populations. Face à l'intensification des attaques et à la dispersion des forces armées sur un vaste territoire, l'État burkinabè s'est trouvé confronté à des limites opérationnelles importantes. Dans ce contexte, les autorités ont choisi d'impliquer directement la population dans l'effort de guerre. En 2020, le gouvernement du président Roch Marc Christian Kaboré a institué officiellement les Volontaires pour la défense de la patrie¹. Le principe de ce programme repose sur l'intégration

1. Burkina Faso, *Loi n° 002-2020/AN portant institution des Volontaires pour la défense de la patrie*, Assemblée nationale, 2020, en ligne : <https://www.assembleenationale.bf/storage/Loi/4V2N9d2UYWgCrXaIXx7jjBDbzmKYQwQ4qEydFmOz.pdf>

de civils armés dans la stratégie de contre-insurrection. Après une formation militaire de quelques jours, les volontaires reçoivent une arme et sont chargés de défendre leurs localités contre les groupes armés.

Cette politique a conduit à une mobilisation massive. En quelques années, des dizaines de milliers de volontaires ont été recrutés, dépassant largement les effectifs de l'armée régulière. Officiellement présentée comme une participation citoyenne à la défense nationale, cette stratégie marque en réalité une transformation profonde du monopole de la violence légitime. L'État délègue une part croissante de ses fonctions sécuritaires à des acteurs civils armés. Dans plusieurs régions, les groupes d'autodéfense préexistants ont été intégrés dans les dispositifs militaires. Les Koglweogo ou d'autres formations locales collaborent désormais directement avec l'armée dans des opérations de surveillance et de combat. Toutefois, cette politique contribue également à brouiller les frontières entre civils et combattants : les volontaires participent par exemple à des opérations offensives, contrôlent des axes routiers ou interviennent dans des conflits locaux parfois éloignés de la lutte contre les groupes djihadistes.

La milicianisation de la société

L'armement massif de civils produit des transformations profondes dans les structures sociales. Dans de nombreuses communautés, la présence d'armes est devenue une réalité quotidienne. Les checkpoints tenus par des milices ou des volontaires ponctuent les routes, tandis que la circulation d'armes légères se banalise dans les espaces ruraux. Le port d'une arme constitue désormais un marqueur de statut social. Pour de nombreux jeunes hommes, rejoindre un groupe paramilitaire représente une source de prestige, mais aussi une opportunité économique dans un contexte marqué par le chômage et la précarité. La violence armée tend ainsi à s'inscrire dans des trajectoires professionnelles. Certains individus en viennent à « vivre par les armes », faisant de la participation à des groupes armés une stratégie de subsistance. Cette évolution s'accompagne également d'un risque accru d'abus et de violences contre les populations. L'épisode du massacre de Yirgou en 2019 (région Centre-Nord), au cours duquel plus de deux cents civils peuls ont été tués lors d'attaques attribuées à des groupes d'autodéfense, a illustré la rapidité avec laquelle les logiques de défense peuvent se transformer en représailles communautaires. Dans certaines régions, les volontaires contrôlent des points

de passage, prélèvent des taxes informelles sur les troupeaux ou confisquent du bétail au nom de la lutte contre le terrorisme. Ces pratiques témoignent d'une imbrication croissante entre économie locale et violence armée.

Depuis l'arrivée au pouvoir du capitaine Ibrahim Traoré en 2022, la mobilisation militaire de la société s'inscrit dans un discours politique explicitement souverainiste. Le chef de la junte présente régulièrement les Volontaires pour la défense de la patrie comme un symbole de résistance nationale face aux ingérences étrangères. Dans certaines déclarations publiques, il les a décrits comme « notre Wagner », référence à la société militaire privée russe¹. Parallèlement, le gouvernement a instauré un Fonds de soutien patriotique destiné à financer l'effort de guerre. Les contributions proviennent de citoyens, d'entreprises ou d'institutions publiques, élargissant la participation à la guerre au-delà des seuls combattants. Cette mobilisation s'accompagne d'une intense production symbolique. Les réseaux sociaux diffusent massivement des images glorifiant le président Traoré comme un dirigeant patriote et combattant. Certains discours le présentent comme une figure révolutionnaire africaine, héritière de Sankara. La militarisation devient ainsi un élément central de la légitimation politique du régime.

Une dimension particulièrement marquante de ce processus concerne l'intégration croissante de la jeunesse dans les imaginaires militaires. Depuis 2023, les autorités organisent des événements nationaux tels que « Faso Mèbô », littéralement « Construisons la patrie ». Officiellement présentées comme des manifestations culturelles et civiques, ces cérémonies adoptent souvent une esthétique fortement militarisée. Des enfants y défilent en uniforme camouflé, chantent des hymnes patriotiques et participent à des mises en scène de combats. Parallèlement, certaines brigades civiques chargées de surveiller l'ordre public dans les villes portent également des tenues proches des uniformes militaires. Ces pratiques participent à une forme de pédagogie politique. À travers les cérémonies, les médias et les discours officiels, l'État encourage l'idée selon laquelle la défense armée constitue l'expression la plus élevée du patriotisme. La jeunesse est ainsi progressivement socialisée à une conception militarisée de la citoyenneté.

1. Avec d'une part, le retrait des forces françaises et, d'autre part, l'arrivée progressive, discrète et circonscrite d'acteurs russes, principalement engagés dans des missions de formation, de fourniture d'équipements et de soutien logistique. Enfin, on peut observer que l'appui militaire étranger (notamment celui de la Turquie et de certains États africains voisins) s'inscrit avant tout dans une logique de renforcement des capacités des forces burkinabè, sans implication directe dans les opérations de combat sur le terrain.

Conclusion

L'expérience burkinabè révèle comment les dynamiques de contre-insurrection peuvent transformer en profondeur les structures politiques et sociales d'un État. La militarisation dépasse désormais le cadre strict de l'institution militaire. Elle s'étend aux sphères civiles, économiques et culturelles. Les groupes d'autodéfense, les volontaires armés et les mobilisations patriotiques participent à la construction d'un ordre politique dans lequel la violence armée devient une ressource centrale de gouvernement. Dans ce contexte, les frontières entre armée, milices et société se brouillent progressivement. La citoyenneté elle-même tend à être redéfinie à travers la participation à l'effort de guerre. Le Burkina Faso offre ainsi un exemple particulièrement révélateur de ce que l'on peut qualifier de régime de gouvernement par les armes, où contre-insurrection, régimes militaires et mobilisations armées s'entremêlent pour produire de nouvelles formes de pouvoir.

Confrérie des Donsos et sécurité frontalière entre la Guinée et le Mali

Kaman Koulemou

L'annonce, en mars dernier, par le parquet de Kankan du démantèlement d'une cellule du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) dans les préfectures de Siguiri, Kankan et Mandiana constitue une étape importante dans l'évolution de la menace sécuritaire à l'est de la Guinée¹. Elle témoigne de la capacité des groupes djihadistes sahéliens à étendre leurs réseaux d'influence au-delà de leurs zones d'implantation traditionnelles. Longtemps relativement épargnée par la diffusion régionale de la menace djihadiste, la Guinée voit ainsi apparaître sur son territoire les premiers signes d'une implantation de groupes armés affiliés aux mouvances sahéliennes. Cette dynamique, observable principalement dans les espaces frontaliers de la Haute-Guinée², s'inscrit dans une stratégie d'expansion graduelle des acteurs armés non étatiques, fondée sur l'exploitation des fragilités locales et des marges territoriales afin d'y établir des réseaux de soutien, de recrutement et de logistique³.

En réalité, cette évolution du contexte sécuritaire dans l'est de la Guinée n'est guère surprenante au regard des dynamiques régionales observées ces dernières années, mais aussi du fait que la frontière entre la Guinée et le Mali a longtemps été appréhendée comme une marge territoriale. Elle constitue,

-
1. « [Guinée : des réseaux présumés liés au GSIM démantelés \(Parquet\)](#) », *APA News*, 22 mars 2026.
 2. Située à l'est du pays, la Haute-Guinée est une région de savane et de forêts clairsemées, frontalière avec le Mali et la Côte d'Ivoire. Peuplée majoritairement par les Malinké avec des activités économiques centrées principalement sur l'agriculture et le commerce transfrontalier, cette région est marquée depuis quelques années par une forte croissance du secteur minier (or et diamant).
 3. « [La Guinée à la croisée des chemins : prévenir la menace djihadiste par la gouvernance et la cohésion](#) », *LEDJELY.COM*, 23 mars 2026.

en effet, un espace stratégique où s'entrecroisent circulations économiques, appartenances sociales, mobilités de travail, échanges religieux et dynamiques sécuritaires¹. Cette zone frontalière est façonnée par l'essor de l'orpaillage², la mobilité régionale, la faiblesse des capacités publiques de contrôle, ainsi que par la proximité d'un Sahel marqué par l'enracinement durable de l'insécurité armée et de l'extrémisme qui contribuent à renforcer la vulnérabilité³. Les travaux consacrés au Sahel soulignent d'ailleurs que les espaces frontaliers des pays côtiers et de leurs voisins sont soumis à des pressions croissantes, liées à la circulation d'acteurs armés, aux trafics illicites et aux tensions sociales susceptibles d'être instrumentalisées⁴.

Dans ce contexte particulier, la production de la sécurité en Guinée ne semble plus relever exclusivement des forces de défense et de sécurité. Elle évolue et dépend également de la densité des relais communautaires, de la capacité d'alerte locale et de l'existence d'acteurs socialement légitimes capables d'identifier et d'interpréter les transformations du territoire. En Haute-Guinée, les Donsos occupent précisément cette fonction. Héritiers d'une ancienne institution mandingue, traditionnellement associée à la chasse, à la protection de la brousse et à l'encadrement moral des communautés, ils exercent aujourd'hui des fonctions plus larges de veille communautaire, de médiation, d'alerte précoce et de sécurisation de proximité. Plusieurs programmes soutenus au niveau national ont d'ailleurs cherché à institutionnaliser cette complémentarité en favorisant la coopération entre les Donsos, les communautés locales et les forces de défense et de sécurité. L'intérêt croissant porté aux Donsos s'explique également par la crise de confiance qui affecte les relations entre les populations et les institutions régaliennes. Plusieurs études conduites en Haute-Guinée soulignent la méfiance à l'égard de certaines autorités administratives et sécuritaires, perçues comme éloignées,

-
1. Grégory Hamez, Frédérique Morel-Doridat, « Les espaces frontaliers, des espaces à la marge ? », dans Martine Candelier-Cabon, Solène Gaudin, *La France des marges*, Presses universitaires de Rennes, 2017, p. 217-229.
 2. Le secteur minier occupe une place stratégique dans l'économie guinéenne, représentant actuellement environ 21 % du produit intérieur brut (PIB) et plus de 90 % des exportations (International Monetary Fund, *Guinea : Selected Issues*, 2024).
 3. Les principaux bassins aurifères de la Haute-Guinée (Siguiri, Mandiana et Kankan) sont au cœur d'enjeux économiques majeurs, mais restent exposés aux mobilités transfrontalières, aux trafics, à l'économie informelle et aux conflits locaux. Leur sécurisation constitue ainsi un enjeu essentiel pour préserver la stabilité économique et politique de l'ensemble de la Guinée.
 4. Marie de Vries, « [Mali : l'offensive djihadiste et rebelle fait vaciller la junte et fragilise le modèle sécuritaire russe](#) », Article de la FMES, 13 mai 2026.

peu réactives ou insuffisamment neutres dans la gestion des conflits¹. Dans les espaces miniers, où les tensions foncières, les rivalités économiques et les mobilités permanentes complexifient l'action publique, cette défiance réduit la circulation de l'information et encourage le recours à des acteurs de proximité, jugés plus accessibles et plus crédibles.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente réflexion. Elle se propose d'analyser la contribution des Donsos à la sécurisation des espaces frontaliers de la Haute-Guinée à partir de trois interrogations principales : comment ces acteurs participent-ils à la production de la sécurité communautaire dans un contexte marqué par les mobilités minières et transfrontalières ? En quoi leur action contribue-t-elle à prévenir certaines dynamiques de radicalisation ou de déstabilisation ? Enfin, quelles sont les limites normatives, institutionnelles et politiques d'un dispositif de sécurité reposant sur la coproduction entre autorités coutumières et institutions publiques ? L'hypothèse défendue est que les Donsos constituent aujourd'hui un maillon essentiel de la gouvernance sécuritaire locale, en raison de leur ancrage communautaire, de leur connaissance des territoires et de leur capacité de mobilisation sociale. Toutefois, leur contribution ne peut produire des effets durables que si elle s'inscrit dans un cadre institutionnel clairement défini, fondé sur la coordination avec les autorités publiques, la redevabilité, le respect des droits fondamentaux et la complémentarité avec les institutions régaliennes.

Une frontière dense, mobile et vulnérable

La frontière guinéo-malienne ne peut être réduite à un problème de surveillance administrative. Elle fonctionne comme un espace social d'interdépendance², où circulent travailleurs, commerçants, éleveurs, orpailleurs, leaders religieux et réseaux informels³. Cette porosité n'est pas nouvelle. Ce qui a changé, en revanche, est la charge sécuritaire qui lui est désormais

-
1. Bakary Sambe, Yague Samb et Mbassa Thioune, *Défis transnationaux et sécuritaires aux frontières Guinée – Mali – Sénégal : entre vulnérabilités et résilience*, Étude du Timbuktu Institute, 2021.
 2. Janet Roitman, « La garnison-entrepôt : une manière de gouverner dans le bassin du lac Tchad », *Critique internationale*, 19, 2003, p. 93-115.
 3. Les frontières, dans cette partie de l'Afrique, sont avant tout « gérées de manière pragmatique » à la fois comme une source d'opportunités mais aussi comme une ressource par les sociétés locales (Michel Foucher, *Frontières d'Afrique. Pour en finir avec un mythe*, CNRS Éditions, « Débats », Paris, 2014, p. 7).

associée. L'instabilité chronique du Mali, la diffusion des violences djihadistes dans le Sahel et la pression exercée sur les espaces frontaliers des pays voisins ont modifié la perception de cette frontière, qui est désormais considérée à la fois comme une zone d'échange et comme un espace de vulnérabilité.

Cette vulnérabilité est étroitement liée à la dynamique de l'orpaillage artisanal, qui constitue l'un des principaux moteurs des mobilités régionales. Les travaux de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) montrent que les ruées vers l'or en Haute-Guinée attirent une population mobile, souvent jeune, venant de diverses régions de Guinée et d'autres pays ouest-africains (Mali, Burkina Faso, Sénégal, Niger, Sierra Leone et Côte d'Ivoire)¹. Selon l'OIM et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), l'exploitation artisanale de l'or génère près de 300 millions de dollars américains par an et constitue une source de revenus pour plus de 240 000 personnes². Cette concentration de populations mobiles exerce une pression croissante sur les mécanismes locaux de gouvernance. Les villages et les centres miniers doivent intégrer des arrivants aux profils sociaux et culturels variés, dans un contexte marqué par la compétition pour l'accès aux ressources, la précarité des conditions de travail et la faiblesse des services publics. Les zones minières concentrent ainsi des conflits fonciers, des rivalités pour le contrôle des sites d'exploitation, des tensions entre communautés autochtones et populations migrantes, ainsi que diverses formes d'exploitation économique. Dans son analyse des conflits liés à l'orpaillage en Haute-Guinée, Search for Common Ground souligne que les autorités administratives et locales ne sont pas toujours perçues comme impartiales ou capables d'assurer une gestion équitable des différends³. Dans un tel contexte, la sécurité ne relève plus exclusivement de la capacité coercitive de l'État ; elle dépend également de la confiance accordée aux acteurs locaux, de la qualité des mécanismes de médiation et de l'existence de dispositifs communautaires de prévention.

À ces fragilités économiques et sociales s'ajoutent des risques sécuritaires de nature transnationale. Même si la Guinée demeure relativement préservée d'une implantation durable des groupes armés djihadistes, les espaces frontaliers restent exposés à la circulation de personnes, de biens, de discours

-
1. Organisation internationale pour les migrations, *Les ruées vers l'or en Haute-Guinée : profils et dynamiques migratoires*, 2020.
 2. Organisation internationale pour les migrations, *Rapport de recherche sur la migration vers les sites d'or en Haute-Guinée : profils et dynamiques migratoires*, octobre 2019.
 3. Search for Common Ground, *Analyse des conflits miniers en Haute-Guinée*, octobre 2016, Conakry.

religieux, de prêcheurs itinérants et de récits susceptibles d'alimenter des processus de radicalisation. Les recherches consacrées aux dynamiques sahéliennes montrent que l'extrémisme violent se diffuse moins par une conquête militaire directe que par l'exploitation des vulnérabilités locales, des frustrations économiques, de la marginalisation sociale, des abus institutionnels et des fractures communautaires. Dans cette perspective, la frontière guinéo-malienne doit être appréhendée non seulement comme une interface de circulation, mais également comme un espace de recomposition permanente des rapports d'autorité, des formes de gouvernance et des équilibres sociaux.

L'analyse de cette frontière met ainsi en évidence que les défis sécuritaires contemporains ne peuvent être dissociés des dynamiques économiques, migratoires et sociales qui structurent les territoires miniers. La prévention de l'insécurité suppose dès lors une approche intégrée, articulant contrôle des frontières, gouvernance des ressources naturelles, gestion des mobilités et renforcement des mécanismes locaux de régulation. C'est dans cette perspective que s'inscrit la contribution des Donsos, dont l'ancrage communautaire, la connaissance des territoires et les capacités de veille apparaissent comme des ressources essentielles pour la compréhension et la gestion des vulnérabilités propres aux espaces frontaliers de la Haute-Guinée.

Les Donsos, une ressource de sécurité enracinée dans la société locale

Les Donsos sont souvent décrits comme une confrérie de chasseurs. Cette définition est juste, mais insuffisante. Les travaux anthropologiques et historiques consacrés aux chasseurs mandingues montrent qu'ils occupent depuis longtemps une place plus large dans l'organisation sociale, à travers la protection des communautés, le rapport à la forêt, la régulation morale, la médiation et la participation à des formes locales d'ordre public¹. Leur rôle contemporain procède de cette histoire longue, mais il s'est transformé à mesure que les États ouest-africains connaissaient des phases de fragilité, de retrait territorial ou de perte de légitimité locale².

-
1. Melissa Leach, « Introduction to Special Issue : Security, Socioecology, Polity : Mande Hunters, Civil Society, and Nation-States in Contemporary West Africa », *Africa*, 74 (4), 2004.
 2. Melissa Leach, « New Shapes to Shift : War, Parks and the Hunting Person in Modern West Africa », *Journal of the Royal Anthropological Institute*, 6 (4), 2000.

En Haute-Guinée, les Donsos tirent leur force de trois ressources principales. La première est territoriale : ils connaissent les pistes, les villages, les points de passage, les zones de tension et les réseaux de sociabilité. La deuxième est relationnelle : ils vivent au contact des habitants, partagent leurs codes et accèdent à des informations auxquelles les services publics ont difficilement accès. La troisième est symbolique : ils sont associés à la discipline, à la protection et à une autorité morale locale, qui leur confèrent une légitimité particulière dans l'espace communautaire. Les enquêtes de perception menées dans le cadre du projet appuyé par le Peacebuilding Fund ont d'ailleurs montré que les Donsos étaient largement considérés comme des acteurs utiles à la résolution des conflits, au renforcement de la cohésion sociale et à la sécurité communautaire¹.

Cette légitimité ne leur confère toutefois pas un mandat institutionnel comparable à celui de la police ou de la gendarmerie. Elle leur permet plutôt d'assumer certaines fonctions que l'État peine à exercer de manière effective sur le terrain, notamment en matière d'alerte, de médiation, de présence dissuasive, de surveillance communautaire et d'orientation des situations les plus sensibles vers les autorités compétentes. À ce titre, les Donsos participent à une forme de sécurité hybride, entendue comme un mode de coproduction de l'ordre dans lequel les institutions formelles ne sont ni absentes ni pleinement suffisantes.

Défiance envers les forces publiques et coproduction de la sécurité

Le rôle des Donsos dans la production de la sécurité locale ne peut être compris sans analyser les limites de l'appareil public de sécurité. Les rapports disponibles sur la Haute-Guinée mettent en évidence une faiblesse récurrente du lien entre les communautés et les forces régaliennes. Cette faiblesse tient à la distance institutionnelle, au manque de moyens logistiques, aux lenteurs d'intervention, mais aussi à des perceptions d'arbitraire, de racket ou de partialité dans certains contextes locaux. Ces représentations n'épuisent pas la réalité des services publics, mais elles influencent directement la coopération des populations. Or, dans les environnements exposés à la criminalité

1. Peacebuilding Fund, *Rapport narratif final du projet sur la collaboration entre Donsos, communautés et forces de sécurité en Haute-Guinée*, 2022.

diffuse, aux trafics et aux risques de radicalisation, la circulation de l'information constitue un enjeu central. Les analyses du Centre africain d'études stratégiques soulignent que les abus ou la faible crédibilité des forces de sécurité peuvent nourrir le retrait des communautés et, indirectement, créer des opportunités pour des acteurs violents ou radicaux¹. La sécurité devient alors moins un problème de présence théorique qu'un problème de confiance opérationnelle.

C'est précisément dans cet interstice que les Donsos apparaissent comme des acteurs d'intermédiation. Ils contribuent à rassurer certaines communautés, facilitent la circulation de l'information et, dans les cas les plus favorables, servent d'interface entre les habitants, les autorités locales et les services de sécurité. Les programmes mis en œuvre en Haute-Guinée ont cherché à renforcer cette complémentarité à travers des cadres de concertation, des dialogues interprofessionnels et une réflexion sur le rôle légal et pratique des Donsos. Ces initiatives ne suppriment pas la crise de confiance, mais elles offrent un espace de traduction réciproque entre la légalité institutionnelle et la légitimité communautaire.

Veille communautaire et sécurisation des espaces frontaliers

La contribution la plus tangible des Donsos à la sécurité réside dans leur fonction de veille communautaire. Celle-ci ne se réduit ni à une présence dissuasive ni à l'organisation de rondes nocturnes ; elle repose avant tout sur une connaissance fine des territoires, des dynamiques sociales et des interactions qui structurent les espaces frontaliers. Grâce à leur ancrage local, les Donsos sont en mesure d'identifier les mouvements inhabituels de personnes, les tensions émergentes, les mutations des réseaux de sociabilité, les conflits entre groupes ainsi que les activités suspectes observées autour des principaux axes de circulation, des marchés hebdomadaires et des sites d'orpillage. Dans des zones où les capacités opérationnelles de l'État demeurent limitées, cette maîtrise du terrain constitue une ressource stratégique pour la prévention des risques sécuritaires.

1. Africa Center for Strategic Studies, *Responding to the Rise in Violent Extremism in the Sahel*, Africa Security Brief 36, décembre 2019.

Cette contribution a progressivement été reconnue par plusieurs initiatives de gouvernance locale. Le rapport final du projet transfrontalier soutenu par le Peacebuilding Fund (PBF) souligne la participation des Donsos à des actions conjointes avec les forces de défense et de sécurité dans la lutte contre le grand banditisme et le vol de bétail. Il met également en évidence la création d'un mécanisme transfrontalier d'alerte précoce associant des Donsos de Guinée et du Mali¹, destiné à améliorer le partage d'informations et la prévention des risques dans les zones frontalières. Cela montre que le rôle des Donsos ne se limite pas à l'espace villageois, mais peut s'inscrire dans des mécanismes transfrontaliers d'information et de prévention.

L'importance de ces mécanismes apparaît d'autant plus évidente que le projet financé par le Peacebuilding Fund couvrait 104 sites d'orpaillage traditionnel (52 en Guinée et 52 au Mali). Ces chiffres illustrent l'intensité des interactions économiques et humaines qui caractérisent cet espace frontalier, ainsi que la nécessité de mettre en place des dispositifs de veille capables d'accompagner des mobilités permanentes. Dans un environnement marqué par la circulation quotidienne de travailleurs, de commerçants et d'orpailleurs, les mécanismes communautaires d'alerte constituent un complément essentiel aux dispositifs institutionnels de surveillance. Cette fonction de veille est d'autant plus importante que les menaces contemporaines se manifestent souvent par des signaux faibles. Avant même l'apparition d'un incident violent, il peut exister des indices : regroupements inhabituels, rumeurs persistantes, tensions nouvelles autour d'un site, hostilité croissante entre groupes, circulation de biens illicites ou installation de prêcheurs perçus comme porteurs d'un discours de rupture. Les Donsos, en raison de leur ancrage social, sont souvent mieux placés pour détecter ces évolutions que des acteurs institutionnels plus distants. Leur fonction stratégique est donc avant tout préventive.

Donsos et prévention des dynamiques de radicalisation

Il serait excessif de présenter les Donsos comme un instrument de contre-terrorisme. Leur contribution à la prévention de la radicalisation apparaît de manière indirecte, sans pour autant être négligeable. Les travaux des Nations unies et du Centre africain d'études stratégiques rappellent qu'une

1. Peacebuilding Fund, *Rapport narratif final du projet sur la collaboration entre Donsos, communautés et forces de sécurité en Haute-Guinée*, op. cit.

approche efficace de la prévention dans les zones frontalières doit s'appuyer sur les communautés locales, renforcer les relais et les mécanismes d'alerte de proximité, et agir sur les facteurs de vulnérabilité, plutôt que de reposer uniquement sur une approche strictement policière ou militaire¹. Ancrés dans les hiérarchies et les réseaux locaux, les Donsos sont en mesure d'identifier certains signaux de fragilisation sociale : changements de comportement, nouvelles dissensions religieuses, marginalisation de certains jeunes, situations d'isolement, ou encore apparition et diffusion de discours rejetant les autorités coutumières et les équilibres communautaires. Ils contribuent ainsi à détecter, sinon la radicalisation au sens strict, du moins les processus de rupture susceptibles de favoriser l'implantation de récits extrémistes.

Leur rôle est également stabilisateur. Les dynamiques de radicalisation prospèrent souvent là où les médiations locales se sont effondrées, où les frustrations économiques s'accumulent et où les autorités n'offrent plus de cadre crédible de résolution des tensions. En maintenant des formes d'autorité morale, de discipline sociale et de médiation, les Donsos participent à la résilience communautaire. Ils ne remplacent pas les politiques publiques de prévention, mais ils contribuent à limiter l'émergence de vides sociaux dans lesquels des entrepreneurs de violence pourraient s'implanter².

Cette contribution reste néanmoins ambivalente. Sans formation ni coordination, la vigilance communautaire peut basculer dans l'amalgame, la stigmatisation des étrangers ou la confusion entre rigorisme religieux et radicalisation violente. C'est pourquoi l'intégration des Donsos dans une stratégie de prévention ne peut être légitime que si elle s'accompagne de garanties explicites : non-discrimination, remontée des informations vers les autorités compétentes, refus des accusations sans preuve et respect des libertés fondamentales. Les recommandations onusiennes relatives à la gestion intégrée des frontières vont d'ailleurs dans ce sens.

-
1. Nations unies, Comité contre le terrorisme, *Counter-Terrorism and Border Management in Africa. Part 1: Fundamental & Cross-Cutting Challenges*, avril 2024.
 2. Council on Foreign Relations, *Violent Extremism in the Sahel*, Global Conflict Tracker, mise à jour du 18 février 2026.

Mobilités, migrations minières et contrôle social des flux

Les sites d'orpaillage artisanal font de la Haute-Guinée un espace de forte mobilité, attirant une population variée, originaire du Mali, du Sénégal, du Burkina Faso, du Niger ou d'autres régions de Guinée. Cette mobilité est économiquement utile, mais elle met sous tension les cadres locaux d'intégration, de contrôle et de solidarité. Les villages d'accueil doivent absorber un nombre important d'arrivants, souvent en situation de précarité, dont l'inscription sociale demeure partielle.

Dans ce contexte, les Donsos assurent souvent une fonction d'observation des flux. Ils ne contrôlent pas légalement la frontière, mais ils interprètent les mouvements sociaux du territoire : arrivées inhabituelles, installations rapides, tensions autour des sites, exploitation de travailleurs ou activités perçues comme menaçantes. Cette lecture locale des mobilités peut contribuer à prévenir des conflits, à protéger certains travailleurs vulnérables et à alerter les autorités lorsque des réseaux illicites se constituent. Pourtant, là encore, l'ambivalence est forte. Dans les zones où l'insécurité est fortement ressentie, l'étranger peut être désigné comme une source quasi automatique de désordre. Une telle dérive est d'autant plus probable que les espaces miniers associent fréquemment mobilité, anonymat et économie informelle. La vigilance des Donsos ne peut donc être valorisée que si elle reste inscrite dans une logique de protection et non de désignation arbitraire. La frontière guinéo-malienne impose de penser conjointement sécurité et circulation, sans transformer la mobilité en objet de suspicion permanente.

Espaces miniers, environnement et cohésion sociale

L'apport des Donsos à la sécurité locale ne saurait être réduit aux seules fonctions de surveillance communautaire ou de prévention de la délinquance. Il s'inscrit dans une conception plus globale de la sécurité, qui intègre la protection des ressources naturelles, la prévention des conflits et le renforcement de la cohésion sociale. En Haute-Guinée, les espaces d'orpaillage constituent des territoires où se superposent des enjeux économiques, environnementaux et sécuritaires. Les activités minières y concentrent des conflits liés à l'accès au foncier, au partage des revenus et au contrôle des sites d'exploitation, tout en

provoquant une dégradation progressive des écosystèmes. La déforestation, la pollution des cours d'eau, l'érosion des sols et la perturbation des activités agricoles et pastorales contribuent ainsi à fragiliser les moyens d'existence des populations et à exacerber les tensions entre communautés. L'ampleur de ces défis est aujourd'hui bien documentée. Selon le PNUE, l'orpaillage artisanal en Guinée consomme environ 42 tonnes de mercure par an, faisant du pays l'un des plus grands utilisateurs de cette substance en Afrique de l'Ouest. Cette activité entraîne d'importants impacts environnementaux et sociaux. Cette situation met en évidence la nécessité de concilier développement économique, protection de l'environnement et amélioration de la gouvernance.

Les Donsos conservent, dans l'imaginaire mandingue comme dans certaines pratiques contemporaines, une fonction de gardiens de la forêt et des ressources naturelles. Le projet soutenu par le Peacebuilding Fund associait d'ailleurs explicitement leur rôle à la cohésion sociale, à la protection de l'environnement et à la sécurité communautaire. Cette articulation est essentielle : dans les contextes miniers, protéger l'environnement ne relève pas d'un enjeu secondaire, mais constitue un levier de prévention des conflits. Les Donsos interviennent également comme médiateurs. Ils participent à la gestion des différends entre groupes, au maintien de règles implicites de coexistence et à la transmission d'un ordre moral valorisant la retenue, la solidarité et le respect des engagements. Cette fonction de cohésion est particulièrement importante dans des espaces frontaliers où les relations entre autochtones, migrants, exploitants miniers, éleveurs et commerçants sont souvent fragiles. En ce sens, les Donsos produisent de la sécurité non seulement parce qu'ils assurent une fonction de veille, mais aussi parce qu'ils contribuent à maintenir un cadre social intelligible.

Limites et ambiguïtés d'une gouvernance sécuritaire hybride

L'utilité pratique des Donsos ne doit pas conduire à idéaliser leur rôle. Leur intervention demeure marquée par une forte informalité. Les contours de leur mandat sont rarement clairement définis, leurs responsabilités varient selon les localités et les mécanismes de contrôle restent limités. Si cette situation présente un avantage opérationnel immédiat, dans la mesure où elle favorise la souplesse, elle pose toutefois un problème de redevabilité. Qui répond des abus éventuels ? Où se situe la frontière entre l'alerte communautaire,

la surveillance et l'exercice de la contrainte ? Quelles garanties permettent d'éviter que l'autorité reconnue aux Donsos ne se transforme en pouvoir arbitraire ?

Les risques associés à cette situation sont multiples. Le premier tient à la confusion possible entre la contribution communautaire à la sécurité et l'exercice de prérogatives régaliennes. Le deuxième concerne la stigmatisation de certains groupes perçus comme extérieurs à la communauté, qu'ils soient mobiles, étrangers ou membres de minorités religieuses. Le troisième réside dans les phénomènes de captation locale, notamment dans les espaces miniers où la sécurité peut devenir un enjeu de rente ou de contrôle social. Les travaux comparatifs sur les groupes de chasseurs et d'autodéfense en Afrique de l'Ouest montrent d'ailleurs que leur légitimité locale peut, selon les contextes, s'accompagner de logiques de politisation ou de coercition sélective.

L'enjeu n'est donc pas de déterminer s'il convient d'exclure les Donsos du champ sécuritaire. Il réside plutôt dans la définition des conditions permettant d'établir une coopération durable et équilibrée entre ces acteurs et les institutions publiques. Tant que cette articulation reposera sur des arrangements informels, les gains d'efficacité à court terme risqueront de s'accompagner d'une fragilisation institutionnelle à plus long terme.

Pour conclure

La frontière guinéo-malienne montre que la sécurité, en Haute-Guinée, ne peut être appréhendée à travers une conception exclusivement étatique. Dans cet espace marqué par l'orpaillage, l'intensité des mobilités transfrontalières et la faiblesse relative des capacités publiques de surveillance, les Donsos apparaissent comme des acteurs indispensables de veille, de médiation et de régulation sociale. Leur utilité repose sur leur proximité avec les populations, leur connaissance fine du territoire et leur légitimité communautaire. Ils contribuent ainsi à détecter les tensions, à relayer l'information, à stabiliser les rapports sociaux et, dans certains cas, à prévenir des dynamiques de rupture susceptibles d'alimenter la radicalisation.

Pour autant, cette utilité fonctionnelle ne saurait, à elle seule, constituer le fondement d'une politique de sécurité durable. La consolidation de la sécurité communautaire suppose son inscription dans une architecture de

gouvernance clairement définie, où la complémentarité avec l'État ne se transforme ni en délégation implicite de la coercition, ni en sanctuarisation de l'informel. Les Donsos ne représentent pas une alternative aux institutions régaliennes ; ils constituent une ressource locale stratégique, à condition que leur place soit clarifiée, encadrée et articulée à des principes de légalité, de redevabilité et de respect des droits.

En définitive, l'enjeu dépasse la seule question sécuritaire. Il est fondamentalement politique et renvoie aux modalités de gouvernance des espaces périphériques. La question centrale n'est pas de choisir entre les institutions étatiques et les autorités coutumières, mais de déterminer les conditions dans lesquelles ces différentes formes de légitimité peuvent coopérer de manière complémentaire. Dans les marges de l'État, la production d'une sécurité durable semble ainsi moins dépendre du remplacement d'un acteur par un autre que de la capacité à construire une coopération conciliant la proximité sociale et la légitimité institutionnelle.

La prévention sécuritaire en Guinée face à la crise du régionalisme ouest-africain

Saïkou Oumar Baldé

Longtemps perçue comme relativement préservée des violences djihadistes qui affectent le Sahel central, la Guinée occupe aujourd'hui une position stratégique dans les recompositions sécuritaires ouest-africaines. Si son territoire n'a pas connu, à ce jour, d'insurrection armée structurée comparable à celles observées au Mali, au Burkina Faso ou au Niger, son environnement stratégique a profondément évolué sous l'effet de l'expansion des groupes armés sahéliens, de la multiplication des trafics transfrontaliers et de la recomposition des architectures régionales de sécurité. En avril 2024, l'état-major général des armées a procédé au déploiement d'un contingent supplémentaire dans la région militaire de Kankan. Selon les autorités militaires, cette décision répondait à la nécessité de renforcer la surveillance des frontières avec le Mali dans un contexte marqué par l'intensification des menaces transfrontalières. Ce déploiement montre une évolution significative de la doctrine sécuritaire guinéenne. Plutôt que d'attendre une diffusion des violences sur son territoire, l'État privilégie désormais une logique d'anticipation territoriale.

Cette évolution ne peut toutefois être appréhendée à la seule échelle nationale. Depuis le déclenchement de la crise malienne en 2012, l'espace sahélien s'est progressivement imposé comme l'un des principaux foyers d'instabilité armée en Afrique subsaharienne. Les transformations des groupes insurgés, leur enracinement territorial et leur capacité d'adaptation stratégique ont profondément modifié les équilibres sécuritaires régionaux, entraînant une recomposition des rapports de sécurité en Afrique de l'Ouest. Les travaux consacrés aux « complexes de sécurité régionaux¹ » montrent précisément que les menaces et les réponses sécuritaires tendent à s'organiser au sein

1. David A. Lake et Patrick M. Morgan (dir.), *Regional Orders : Building Security in a New World*, University Park, Penn State University Press, 1997, p. 3-21.

d'espaces régionaux caractérisés par de fortes interdépendances, dans lesquels l'évolution de la situation d'un État affecte directement celle de ses voisins. L'Afrique de l'Ouest constitue une illustration particulièrement pertinente de cette approche. Les violences armées, les trafics illicites, les mobilités transfrontalières et les phénomènes d'externalisation des conflits y dépassent largement les frontières nationales.

Dans ce contexte, la Guinée apparaît comme un cas d'étude particulièrement révélateur. Située à l'interface entre le Sahel et le golfe de Guinée, elle se trouve désormais au contact direct des recompositions sécuritaires régionales sans pour autant constituer un théâtre d'opérations djihadistes. Cette position intermédiaire confère au pays un intérêt scientifique particulier. Elle permet d'observer comment un État relativement épargné par la violence armée adapte progressivement ses dispositifs de prévention, renforce sa coopération sécuritaire et recompose son positionnement diplomatique face à un environnement régional en mutation.

Ces transformations interviennent parallèlement à une recomposition du régionalisme ouest-africain. Les transitions militaires intervenues au Mali, au Burkina Faso et au Niger ont profondément modifié les équilibres institutionnels de la région, conduisant à l'émergence de cadres politiques concurrents, symbolisés notamment par la création de l'Alliance des États du Sahel (AES). L'espace ouest-africain se caractérise désormais par la coexistence de plusieurs référentiels normatifs, dont les logiques d'action ne sont plus toujours convergentes. Les approches contemporaines du régionalisme montrent que les organisations régionales ne constituent pas des ensembles figés mais des constructions politiques évolutives, tandis que les travaux relatifs à la *regime complexity*¹ mettent en évidence l'existence de configurations institutionnelles dans lesquelles plusieurs régimes coexistent sans hiérarchie clairement établie, produisant des interactions concurrentes autant que complémentaires.

Dans cette perspective, la crise actuelle ne soulève pas uniquement la question de l'efficacité des organisations régionales. Elle interroge plus largement les modalités selon lesquelles les États produisent la prévention dans un environnement institutionnel fragmenté. Si la littérature consacrée au Sahel s'est largement intéressée aux processus de sécuritisation, à l'expansion des

1. Cela fait référence à un espace dans lequel les perceptions de menace, les vulnérabilités et les réponses sécuritaires des États sont interdépendantes. Dans le cas ouest-africain, cette notion permet de comprendre pourquoi une crise localisée au Mali, au Burkina Faso ou au Niger produit des effets sur des États voisins ou périphériques, y compris lorsqu'ils ne sont pas directement touchés par une insurrection armée.

groupes armés et aux économies politiques de la violence, elle s'est beaucoup moins penchée sur les adaptations des États situés en périphérie immédiate de cette zone de conflictualité. De même, les recherches sur le régionalisme ouest-africain ont principalement analysé les transformations institutionnelles de la CEDEAO ou les tensions entre souveraineté et intégration, sans véritablement examiner leurs effets sur les politiques nationales de prévention.

L'intérêt scientifique de cette recherche réside précisément dans cette articulation. À partir du cas guinéen, il s'agit d'analyser les effets de la fragmentation du régionalisme ouest-africain sur les politiques de prévention sécuritaire, en montrant comment un État situé à la frontière des espaces sahélien et côtier adapte ses dispositifs de sécurité, reconfigure ses coopérations régionales et redéfinit sa posture diplomatique. La problématique centrale est dès lors la suivante : dans quelle mesure la fragmentation du régionalisme ouest-africain transforme-t-elle les conditions de production de la prévention sécuritaire en Guinée, et comment le pays mobilise-t-il sa position d'État-interface pour répondre à la concurrence normative qui caractérise désormais l'espace régional ? L'hypothèse défendue est que la fragmentation institutionnelle ne conduit pas nécessairement à un affaiblissement des politiques de prévention, mais favorise leur reconfiguration autour d'États capables d'articuler plusieurs espaces de coopération. La Guinée constituerait ainsi moins un simple État exposé aux externalités de la crise sahélienne qu'un acteur intermédiaire participant à la recomposition de la gouvernance sécuritaire régionale.

Régionalisme fragmenté et gouvernance régionale de la sécurité

La crise du régionalisme ouest-africain comme nouvel environnement stratégique de la Guinée

La prévention sécuritaire en Guinée ne peut être analysée indépendamment des profondes transformations qui affectent aujourd'hui le régionalisme ouest-africain. Pendant plus de deux décennies, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a constitué le principal cadre de régulation politique et sécuritaire de la région. À travers le Protocole de 1999 relatif au Mécanisme de prévention, de gestion et de règlement des conflits, puis le Protocole additionnel de 2001 sur la démocratie et la bonne

gouvernance, l'organisation a progressivement construit une architecture régionale articulant intégration économique, sécurité collective, prévention des conflits et défense de l'ordre constitutionnel. Cette évolution traduisait une mutation profonde du régionalisme ouest-africain, désormais fondé non seulement sur des objectifs économiques, mais également sur la production de normes politiques et sécuritaires communes.

Toutefois, les crises successives qui ont affecté le Mali, le Burkina Faso et le Niger ont profondément remis en cause cette architecture. Les changements de régime intervenus entre 2020 et 2023, les désaccords relatifs aux sanctions décidées par la CEDEAO puis la création de l'Alliance des États du Sahel (AES) ont progressivement fait émerger deux conceptions concurrentes de la gouvernance régionale. D'un côté, la CEDEAO demeure attachée à une logique de sécurité collective reposant sur le respect des engagements communautaires et de l'ordre constitutionnel. De l'autre, les États membres de l'AES revendiquent une approche fondée sur la souveraineté sécuritaire, privilégiant l'autonomie décisionnelle et la coopération interétatique volontaire. Toutefois, cette évolution dépasse le seul cadre institutionnel. En fait, elle modifie les équilibres géopolitiques de l'Afrique de l'Ouest et redéfinit les conditions dans lesquelles les États élaborent leurs politiques de sécurité. Les approches contemporaines du régionalisme rappellent que les organisations régionales ne constituent pas des ensembles figés mais bien des constructions politiques évolutives, soumises aux rapports de pouvoir, aux recompositions géopolitiques et aux transformations des intérêts nationaux. Dans cette perspective, la fragmentation actuelle ne traduit pas l'effondrement du régionalisme ouest-africain mais elle révèle plutôt la coexistence de référentiels normatifs concurrents produisant des formes différenciées de coopération et de légitimation.

Pour la Guinée, cette recomposition revêt une importance particulière. Bien qu'elle ne fasse pas partie de l'AES, elle partage près de 900 kilomètres de frontière avec le Mali et se situe au contact direct des espaces les plus exposés aux dynamiques sahéliennes. Les préfectures de Siguiri, Mandiana et Kankan en Haute-Guinée constituent désormais des zones de vigilance stratégique où se croisent mobilités commerciales, orpaillage artisanal, circulations migratoires et flux transfrontaliers susceptibles de faciliter les trafics illicites ou les infiltrations de groupes armés. Dès lors, la crise du régionalisme ouest-africain ne constitue pas pour la Guinée une évolution extérieure, elle redéfinit directement son environnement stratégique. Aussi, la singularité de la position guinéenne réside précisément dans cette articulation entre

proximité géographique avec le Sahel, appartenance à la CEDEAO et maintien d'une diplomatie ouverte envers l'ensemble des acteurs régionaux. Cette configuration conduit l'État guinéen à adapter progressivement ses politiques de prévention sans remettre en cause son inscription dans les mécanismes régionaux de coopération.

La prévention sécuritaire face à la concurrence normative

L'émergence de cadres institutionnels concurrents soulève une interrogation centrale : comment produire des politiques de prévention efficaces lorsque les mécanismes régionaux de coordination perdent leur cohérence ? Cette question renvoie à une transformation plus générale de la gouvernance de la sécurité en Afrique de l'Ouest. D'ailleurs, les travaux consacrés aux complexes de sécurité régionaux montrent que les menaces contemporaines ne peuvent plus être appréhendées exclusivement à l'échelle nationale. Les frontières n'interrompent ni les circulations des groupes armés, ni les réseaux criminels, ni les économies transnationales qui alimentent les conflits. Les politiques de prévention dépendent ainsi de la capacité des États à articuler leurs dispositifs nationaux avec des mécanismes régionaux d'échange d'informations, d'alerte précoce et de coopération opérationnelle.

Dans un contexte marqué par la coexistence de plusieurs cadres institutionnels, cette articulation devient donc plus complexe. Les analyses relatives à la *regime complexity*¹ montrent que plusieurs régimes internationaux peuvent coexister sans relation hiérarchique clairement établie. Loin de conduire systématiquement à une rupture de la coopération, cette configuration favorise souvent une redistribution des espaces de coordination, dans laquelle les États disposent de marges de manœuvre plus importantes pour adapter leurs partenariats aux contraintes de leur environnement stratégique. Cette lecture apparaît particulièrement pertinente pour comprendre la situation guinéenne. Depuis le début de la transition politique en septembre 2021, la Guinée a conservé son appartenance aux mécanismes institutionnels de la CEDEAO tout en développant des relations de coopération avec les États sahéliens. Cette posture traduit moins une logique d'alignement qu'une stratégie d'adaptation à un environnement régional devenu plus incertain. La prévention ne repose plus uniquement sur l'application de normes régionales communes, elle mobilise également des coopérations bilatérales, des échanges de renseignement, des dispositifs de surveillance frontalière et

1. Karen J. Alter et Sophie Meunier, « The Politics of International Regime Complexity », *Perspectives on Politics*, 7 (1), mars 2009, p. 13-24.

des formes de diplomatie sécuritaire plus souples. Dans cette perspective, la prévention sécuritaire ne peut être réduite à une simple fonction réactive de l'État. Elle constitue un processus de gouvernance multiniveau, articulant capacités nationales, coopérations transfrontalières et interactions régionales. La fragmentation du régionalisme ne supprime donc pas la prévention, elle en transforme les modalités de production.

Le cas guinéen permet ainsi d'observer l'émergence d'une forme de prévention sécuritaire périphérique, caractéristique des États situés à proximité des foyers insurrectionnels sans être eux-mêmes des théâtres de conflit. Cette prévention repose moins sur la conduite d'opérations militaires que sur l'anticipation des risques, le contrôle des espaces frontaliers, le renseignement territorial, la coopération policière, la diplomatie régionale et la résilience institutionnelle. En ce sens, la Guinée apparaît moins comme un simple État exposé aux externalités du Sahel que comme un acteur participant, à son échelle, à la recomposition de la gouvernance sécuritaire en Afrique de l'Ouest.

Fragmentation ouest-africaine et recomposition régionale de la sécurité

La crise de la CEDEAO et la recomposition de l'architecture sécuritaire ouest-africaine

L'architecture sécuritaire ouest-africaine s'est construite progressivement autour de la CEDEAO, dont le mandat s'est considérablement élargi à partir des années 1990. Initialement conçue comme une organisation d'intégration économique, elle s'est progressivement dotée de mécanismes de prévention des conflits, de maintien de la paix et de promotion de la gouvernance démocratique¹. Le Protocole relatif au Mécanisme de prévention, de gestion et de règlement des conflits de 1999, puis le Protocole additionnel sur la démocratie et la bonne gouvernance de 2001, ont consacré cette évolution en faisant de la sécurité collective un pilier du régionalisme ouest-africain. Aussi, et pendant près de deux décennies, cette architecture a permis à la CEDEAO d'intervenir dans plusieurs crises régionales, notamment au Liberia, en Sierra Leone, en Guinée-Bissau, en Côte d'Ivoire, au Mali et en Gambie. Les

1. Cyril Obi, « Economic Community of West African States on the Ground : Comparing Peacekeeping in Liberia, Sierra Leone, Guinea Bissau, and Côte d'Ivoire », *African Security*, 2 (2-3), 2009, p. 119-135.

travaux de Cyril Obi montrent que cette évolution traduisait l'émergence d'une gouvernance régionale reposant sur l'articulation entre sécurité, démocratie et intégration politique.

Cependant, la succession des crises sahéliennes, l'intensification de la menace djihadiste et les transitions militaires intervenues depuis 2020 ont progressivement mis sous tension cette architecture. Les sanctions adoptées par la CEDEAO à l'encontre du Mali, du Burkina Faso et du Niger ont révélé des divergences profondes quant aux modalités de gestion des crises politiques et sécuritaires. Cette évolution a progressivement fragilisé le consensus régional sur lequel reposait le système de sécurité collective. Pour la Guinée, cette transformation ne constitue pas un phénomène extérieur. Membre fondateur de la CEDEAO, engagée elle-même dans une transition politique entre septembre 2021 et décembre 2025, elle s'est trouvée directement confrontée aux débats relatifs aux sanctions, à la souveraineté et aux modalités de retour à l'ordre constitutionnel. Son environnement diplomatique est ainsi devenu plus complexe, la conduisant à adapter ses positions tout en préservant ses relations avec l'ensemble des acteurs régionaux.

L'Alliance des États du Sahel et l'émergence d'une concurrence normative régionale

La création de l'AES en septembre 2023, puis la décision du Mali, du Burkina Faso et du Niger de quitter la CEDEAO, ont profondément transformé la géographie institutionnelle de l'Afrique de l'Ouest. Au-delà d'une simple réorganisation diplomatique, cette évolution traduit l'émergence de deux conceptions concurrentes de la gouvernance régionale. La première, portée par la CEDEAO, demeure fondée sur l'idée d'une sécurité collective articulée au respect des engagements communautaires, de l'État de droit et de l'ordre constitutionnel. La seconde privilégie une conception plus souverainiste de la sécurité, dans laquelle la coopération régionale repose avant tout sur la libre détermination des États et sur une autonomie renforcée dans la conduite des politiques de défense¹.

Cette concurrence normative ne signifie pas, pour autant, la disparition des mécanismes régionaux. Elle conduit plutôt à une superposition d'espaces de coopération où coexistent plusieurs référentiels de légitimité. Les travaux consacrés à la *regime complexity* permettent précisément d'analyser cette

1. Rick Le Recit Mouaya Tamba, « L'Alliance des États du Sahel : une configuration émergente de souveraineté sécuritaire en Afrique de l'Ouest », *Note de la FRS*, 19, 2 octobre 2025.

coexistence de régimes institutionnels partiellement concurrents sans relation hiérarchique clairement établie. Pour les États non membres de l'AES mais géographiquement proches du Sahel, cette nouvelle configuration accroît la complexité des choix diplomatiques et sécuritaires. La prévention ne dépend plus d'un seul cadre institutionnel, elle suppose désormais la capacité à maintenir des relations fonctionnelles avec plusieurs espaces de coopération.

Les effets de la recomposition régionale sur les politiques de prévention : la singularité guinéenne

La fragmentation du régionalisme ouest-africain produit des effets différenciés selon la position géographique et stratégique des États. Les pays directement confrontés aux insurrections armées privilégient le renforcement de leurs capacités militaires, tandis que les États situés à la périphérie des foyers de violence développent principalement des politiques d'anticipation et de prévention. La Guinée appartient à cette seconde catégorie. Son exposition aux risques sahéliens procède moins d'une présence directe des groupes armés que de la proximité avec des espaces où circulent armes, ressources minières, réseaux criminels et flux migratoires. La Haute-Guinée concentre ainsi une attention croissante des autorités nationales, qui y ont renforcé les dispositifs de surveillance, le renseignement territorial et la coopération sécuritaire transfrontalière¹.

Cette évolution traduit une transformation de la prévention elle-même. Celle-ci ne repose plus exclusivement sur les instruments régionaux d'alerte précoce ou de médiation. Elle mobilise des dispositifs nationaux renforcés, des échanges bilatéraux de renseignement, des mécanismes locaux de veille sécuritaire ainsi que des formes de coopération souples avec les États voisins. La prévention devient ainsi multiniveau, articulant initiatives nationales, coopérations frontalières et cadres régionaux. L'expérience guinéenne montre ainsi que la fragmentation du régionalisme ouest-africain ne conduit pas nécessairement à une diminution des capacités de prévention. Elle favorise plutôt leur recomposition autour de mécanismes plus flexibles, dans lesquels les États périphériques acquièrent une responsabilité croissante. Cette évolution prépare l'analyse du cas guinéen proprement dit, qui permettra de mettre en évidence les adaptations institutionnelles, diplomatiques et sécuritaires mises en œuvre pour répondre aux nouvelles configurations régionales.

1. Abdoul Malick Diallo, « Guinée – Mali : un cadre de concertation permanent pour fluidifier les frontières et doper la coopération sécuritaire », *Guinee360*, 17 août 2025.

Guinée et recomposition sécuritaire régionale : vers une prévention sécuritaire périphérique

La montée en puissance de la prévention sécuritaire dans les politiques publiques guinéennes

L'évolution récente de l'environnement sécuritaire régional a conduit les autorités guinéennes à intégrer progressivement la prévention des risques transfrontaliers parmi les priorités de l'action publique. Si la Guinée demeure relativement préservée des violences djihadistes qui frappent le Sahel central, les autorités considèrent désormais que la proximité géographique avec les foyers d'instabilité impose une anticipation accrue des risques. Cette évolution s'observe à travers le renforcement progressif des dispositifs de contrôle aux frontières, l'intensification de la coopération entre les services de défense et de sécurité, ainsi que l'amélioration des mécanismes de collecte et de partage du renseignement.

Cette approche traduit une évolution doctrinale importante. La prévention ne consiste plus uniquement à répondre à une menace déjà constituée, elle vise à empêcher l'apparition des conditions susceptibles de favoriser l'implantation de groupes armés, de réseaux criminels ou de circuits logistiques transfrontaliers. Les politiques publiques privilégient ainsi une logique d'anticipation, fondée sur la surveillance des espaces frontaliers, le contrôle des flux et la coopération avec les États voisins¹. Cette stratégie s'inscrit également dans une approche plus large de sécurisation des zones frontalières, où les enjeux de sécurité se confondent avec les problématiques de gouvernance territoriale, de contrôle des ressources naturelles, notamment dans les zones d'orpaillage, et de résilience des communautés locales.

Les espaces frontaliers comme laboratoire de la prévention sécuritaire

Les régions septentrionales de la Guinée constituent aujourd'hui le principal laboratoire de cette politique de prévention. Les préfectures de Siguiri, Mandiana et Kankan occupent une place particulière en raison de leur proximité avec le Mali, de l'intensité des échanges transfrontaliers et de la présence d'importantes activités minières artisanales. En fait, ces territoires concentrent plusieurs facteurs de vulnérabilité : forte mobilité des populations, circulation de ressources minières, développement de réseaux informels de commerce

1. « Frontières en Afrique de l'Ouest : vers un changement de paradigme », *Afrique confidentielle*, 8 avril 2026.

et porosité des frontières. Les travaux consacrés aux économies politiques du Sahel montrent que ces espaces peuvent constituer des zones de transit pour les trafics d'armes, les réseaux criminels ou les groupes armés recherchant des capacités logistiques¹.

Face à ces risques, les autorités guinéennes ont progressivement renforcé leur présence dans ces zones à travers le déploiement de forces de sécurité supplémentaires, l'intensification des opérations de contrôle, le développement de la coopération sécuritaire avec les États voisins et le suivi plus étroit des zones minières artisanales. Plusieurs opérations récentes menées à Siguiri et à Mandiana contre les trafics d'armes illustrent cette évolution vers une prévention territorialisée reposant sur le renseignement, le contrôle des mobilités et l'action préventive plutôt que sur des opérations militaires de grande ampleur. Cela confirme que la prévention guinéenne se construit d'abord dans les territoires frontaliers, là où se matérialisent les interactions entre dynamiques locales et recompositions géopolitiques régionales.

Vers un modèle de prévention sécuritaire périphérique ?

L'analyse du cas guinéen met en évidence une évolution qui dépasse le seul cadre national. Située à la périphérie immédiate des foyers d'instabilité sahéliens, la Guinée développe progressivement une forme particulière de gouvernance sécuritaire. Contrairement aux pays du Sahel central, où les politiques de sécurité reposent principalement sur des opérations militaires de contre-insurrection, la stratégie guinéenne privilégie l'anticipation des risques, la surveillance des espaces frontaliers, la coopération diplomatique, le renseignement territorial et la coordination avec les partenaires régionaux. La prévention y apparaît comme un processus permanent de réduction des vulnérabilités plutôt que comme une réponse à une menace déjà installée.

Cette évolution conduit à proposer la notion de prévention sécuritaire périphérique. Celle-ci désigne l'ensemble des politiques mises en œuvre par des États situés à proximité de foyers insurrectionnels afin d'empêcher l'extension des violences sur leur territoire sans être eux-mêmes engagés dans une guerre de contre-insurrection. La prévention repose sur une combinaison de surveillance, de coopération, de diplomatie, de contrôle territorial et de résilience institutionnelle. Le cas de la Guinée montre ainsi que la fragmentation du régionalisme ouest-africain ne conduit pas seulement à une recomposition des organisations

1. Se reporter notamment à : *Indice mondial de la criminalité, Guinée*, Global Initiative Against Transnational Organized Crime, 2025.

régionales, elle transforme également les pratiques nationales de prévention. Les États périphériques deviennent progressivement des acteurs essentiels de la stabilité régionale, non par leur capacité de projection militaire, mais par leur aptitude à anticiper les risques, à maintenir des espaces de coopération et à limiter les effets de diffusion des crises sahéliennes.

En d'autres termes, cette conceptualisation constitue l'apport principal de la présente recherche. Elle invite à dépasser une lecture exclusivement institutionnelle du régionalisme ouest-africain pour analyser la prévention comme une gouvernance multiniveau, dans laquelle les États périphériques jouent un rôle croissant dans la production de la sécurité régionale.

Conclusion

La fragmentation du régionalisme ouest-africain constitue aujourd'hui l'un des principaux facteurs de recomposition de la gouvernance sécuritaire régionale. L'analyse conduite dans cet article montre qu'elle ne conduit pas mécaniquement à un affaiblissement de la prévention, mais à une transformation de ses modalités, de ses acteurs et de ses échelles d'intervention. Le cas guinéen illustre cette évolution. Sans être directement confrontée à une insurrection djihadiste, la Guinée évolue dans un environnement stratégique profondément marqué par les crises sahéliennes et par la concurrence normative entre la CEDEAO et l'AES. Cette configuration l'a conduite à privilégier une politique fondée sur l'anticipation, la sécurisation des espaces frontaliers, le renforcement du renseignement et le maintien d'une coopération régionale pragmatique.

L'un des principaux enseignements de cette recherche est que les États situés à la périphérie des foyers insurrectionnels développent des formes spécifiques de prévention qui ne relèvent ni du contre-terrorisme classique ni de la seule sécurité collective régionale. À partir du cas guinéen, cette étude propose ainsi d'appréhender ces stratégies à travers la notion de prévention sécuritaire périphérique, entendue comme une grille de lecture permettant d'analyser les politiques mises en œuvre par les États cherchant à contenir les effets de diffusion des crises régionales. Cette proposition analytique mérite désormais d'être confrontée à d'autres États côtiers d'Afrique de l'Ouest afin d'en apprécier la portée comparative et les limites, dans un contexte où les recompositions du régionalisme continuent de redéfinir les conditions de production de la sécurité régionale.

Sahel, vers l'instauration d'un proto-État djihadiste ?

Mathieu Mérino

Soixante ans après les indépendances, les pays africains se trouvent à nouveau à un carrefour de leur histoire. De simple « zone d'influence occidentale », l'Afrique est redevenue un espace stratégique essentiel, où se joue une compétition mondiale inédite. Avec l'affaiblissement du multilatéralisme et de ses grandes organisations, l'environnement des États s'est profondément modifié, alors même qu'ils devaient faire face à d'importantes transformations socio-économiques internes, ainsi qu'aux multiples défis de la mise en place et de la gestion d'institutions démocratiques. Engagée malgré elle dans ce bouleversement inattendu des relations internationales, l'Afrique connaît en particulier un développement sans précédent de la mouvance djihadiste qui redessine en profondeur le rôle des États et les modalités de l'action politique. Selon plusieurs études, le continent africain serait devenu le principal théâtre d'opération de l'État islamique (EI) et des franchises d'Al-Qaïda (AQ), et regrouperait désormais plus de 25 % des groupes armés djihadistes¹ à travers des terrains extrêmement variés allant de l'Afrique du Nord au Mozambique et du Sahel jusqu'à la Corne². En fait, cette croissance djihadiste en l'Afrique illustre avant tout la capacité de ces acteurs affiliés à AQ ou bien à l'EI à s'adapter aux réalités du terrain, en y exploitant le « caractère

-
1. Le Sahel concentre désormais plus de la moitié de tous les décès liés au terrorisme dans le monde, dépassant le Moyen-Orient et l'Afghanistan. La crise humanitaire ne cesse de s'aggraver avec 31,3 millions de Sahéliens qui ont désormais besoin d'aide humanitaire en 2025 et 5,9 millions de déplacés internes. Pour plus de détails, se reporter aux dernières analyses de Armed Conflict Location & Event Data sur l'Afrique ; à l'Africa Humanitarian Overview – 2025 du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies.
 2. Se reporter au Conseil de sécurité des Nations unies, notamment les dix-huitième et vingtième rapports du Secrétaire général sur « la menace que représente l'EIL (Daech) pour la paix et la sécurité internationales et sur l'action menée par l'Organisation des Nations unies pour aider les États membres à contrer cette menace », respectivement du 31 janvier 2024 et du 31 janvier 2025.

pluriel et contradictoire des sociétés politiques¹ ». Ces groupes profitent à la fois des failles de gouvernance des États concernés², de l'immensité des zones rurales et de la domination de l'économie informelle pour s'y implanter durablement³. Ils maintiennent ainsi une pression quasi permanente sur les forces armées nationales, leurs milices supplétives et leurs éventuels alliés extérieurs, qui se retrouvent alors en première ligne⁴.

Dans ce contexte d'expansion des groupes armés, la bande saharo-sahélienne incarne parfaitement le succès de l'enracinement djihadiste en Afrique. L'instabilité des juntes de l'Alliance des États du Sahel (AES)⁵, couplée aux limites de leurs forces de défense et de sécurité, aux difficultés du Tchad à contrôler son territoire⁶ ou encore au prolongement de la crise libyenne, a finalement offert aux groupes djihadistes l'opportunité de s'emparer de vastes zones au Sahel⁷. En effet, les armées y peinent à déployer les ressources nécessaires pour assurer un contrôle territorial effectif et continu. De plus, les groupes djihadistes exploitent avec habileté les contraintes géographiques et climatiques de la région⁸ ainsi que ses fragilités socio-politiques (diversité ethno-religieuse, tensions communautaires⁹, patrimonialisme et corruption des élites). Ces facteurs, combinés à un manque de cohésion interne des États concernés, leur permettent de bénéficier d'une « profondeur stratégique

-
1. Jean-François Bayart, « Le politique par le bas en Afrique noire. Question de méthode », *Politique africaine*, 1, 1981, p. 54.
 2. La gestion néo-patrimoniale de certains États a accéléré leur fragmentation, brouillant les frontières et affaiblissant le sentiment d'appartenance nationale (Jean-François Médard, « L'État patrimonialisé », *Politique africaine*, 39, 1990, p. 25-36).
 3. Africa Center for Strategic Studies, « The Shifting Front of Militant Islamist Violence in the Sahel », *Spotlight*, 7 avril 2025.
 4. Récemment, en avril 2026, le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans et le Front de libération de l'Azawad (FLA) ont mené des attaques coordonnées à Bamako ainsi que dans le centre et le nord du Mali. Il en est de même au Niger où l'aéroport de Niamey et la base militaire 101 connaissent des attaques régulières de la part des groupes armés comme en janvier et juin 2026.
 5. Mali, Burkina et Niger.
 6. Les autorités de Ndjamena font face à Boko Haram autour du lac Tchad, au Front pour l'alternance et la concorde au Tchad (FACT) au nord ou encore aux incursions récurrentes de groupes armés liés au conflit en cours au Soudan.
 7. Luis Martinez, *L'Afrique, le prochain Califat ? La spectaculaire expansion du djihadisme*, Tallandier, 2023, p. 9-21.
 8. L'AES s'étend sur près de 2,78 millions de km², dont une grande partie est en zone désertique.
 9. Le GSIM s'appuie en particulier sur des segments de la communauté peule qui, du fait qu'elle soit souvent marginalisée et victime de nombreuses violences, constitue son principal relais d'influence dans la région.

considérable¹ », transformant le Sahel en un environnement particulièrement propice à l'expansion et à la pérennisation de leur influence. Quasi inexistant il y a vingt ans, les groupes djihadistes débordent même, désormais, au-delà du Sahel. Sans nécessairement suivre une logique d'expansion uniforme, ces entités, à l'image du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM, lié à AQ), ont ainsi étendu leur influence en direction des pays du golfe de Guinée² mais aussi plus à l'ouest, aux frontières de la Mauritanie³, du Sénégal ou bien encore de la Guinée-Conakry⁴.

Au-delà de cette spectaculaire expansion territoriale, la mouvance djihadiste est parvenue à développer un solide enracinement local sur une grande partie des espaces qu'elle contrôle, en particulier au Mali et au Burkina Faso. Aussi, la consolidation d'une emprise territoriale forte, par des organisations telles que le GSIM et l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS), a récemment relancé le débat sur la possible constitution d'un proto-État djihadiste au Sahel⁵. En effet, cette ambition semble être devenue de plus en plus crédible. Le Sahel a beaucoup changé depuis dix ans et les principales matrices du djihadisme global ont désormais fait de l'Afrique de l'Ouest, l'un des théâtres les plus actifs de leur engagement⁶. De plus, l'affaiblissement des États locaux, sur fond de compétition stratégique exacerbée entre acteurs internationaux, y favorise une profonde reconfiguration du pouvoir au profit d'entités quasi étatiques porteuses de projets politiques radicaux.

-
1. Thomas Delage, « Un Sahel en recomposition face aux défis sécuritaires. Entretien avec Walid Ferguen », *Les grands dossiers de Diplomatie*, 89, décembre 2025-janvier 2026, p. 61.
 2. Les développements récents confirment des incursions régulières de groupes armés djihadistes dans les espaces frontaliers du Bénin, du Togo, de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Nigeria.
 3. La Mauritanie partage, au sud et à l'est, 1 400 km de frontières avec le Mali. Dans la région du Hodh Ech Chargui, qui accueille près de 90 % des 300 000 réfugiés maliens, en majorité Touaregs et Peuls, il existe un vrai risque de déstabilisation.
 4. Entretiens avec des représentants de la société civile et des membres des forces de défense et de sécurité de Haute-Guinée, mars 2026.
 5. Le risque d'établissement d'un Califat ou d'un Émirat au Sahel avait déjà été avancé par de nombreux militaires et analystes internationaux durant la décennie 2010.
 6. Programme des Nations unies pour le développement, *Dynamique de l'extrémisme violent en Afrique : Écosystèmes conflictuels, écologie politique et propagation du proto-État*, Document de recherche, New York, 2022.

De la consolidation territoriale au djihadisme politique

L'Afrique postindépendance connaît des mouvements institutionnels contrastés, oscillant entre l'instauration difficile d'États démocratiques pérennes et des reculs vers des régimes autoritaires. Si une telle trajectoire n'a rien d'exceptionnel au regard de l'histoire contemporaine, « l'erreur consisterait une nouvelle fois à pétrifier l'Afrique dans un désordre structurel¹ ». D'autant plus que les événements récents nous livrent une leçon essentielle : l'improbable peut devenir réalité. Ainsi, la formation d'un proto-État djihadiste consécutive à la désintégration partielle ou totale des appareils étatiques pourrait bien s'imposer au Sahel, comme ce fut le cas aux confins de l'Irak et de la Syrie il y a dix ans. Au vu des évolutions politico-sécuritaires récentes au Mali et au Burkina Faso, ce scénario est désormais rendu possible.

En effet, il semble bien que l'année 2022 ait marqué un tournant décisif pour la stratégie de consolidation régionale des groupes djihadistes. Certes, ils avaient méthodiquement étendu leur emprise depuis une dizaine d'années dans cette région, mais le retrait progressif des forces françaises, d'abord du Mali, puis du Burkina Faso et du Niger, couplé au désengagement des militaires américains de certaines bases stratégiques au Sahel, a fortement réduit la pression exercée sur eux². Cette nouvelle donne a facilité à la fois la progression spatiale de ces réseaux affiliés à l'EI et à AQ et leur implantation durable³. Le GSIM a ainsi déployé des mécanismes de gouvernance parallèle (stratégie de *state-building* inversé), associant propagande informationnelle, violence et services de base pour légitimer son autorité dans les zones délaissées par l'État⁴. Adoptant une approche pragmatique afin d'administrer au mieux les zones conquises, le GSIM a alors développé un appareil politico-religieux et

1. Daniel Bourmaud, *La politique en Afrique*, Montchrestien, 1997, p. 153.

2. Luis Martinez, « Les groupes djihadistes en Afrique : une décennie de succès », *Diplomatie*, 122, juillet-août 2023, p. 38-41.

3. Le contrôle territorial constitue pour les groupes djihadistes un levier central en ce qu'il facilite l'entraînement des forces, le recrutement de nouveaux combattants, la mise en place de mécanismes de financement.

4. Notons qu'une partie des populations locales a accueilli plutôt positivement l'arrivée des djihadistes malgré leur approche coercitive souvent fondée sur la terreur. En effet, ces derniers restauraient rapidement certains services de base très attendus par les communautés comme la sécurité du quotidien, l'éducation (religieuse) et la gestion de certains conflits. Observations et entretiens avec des représentants communautaires de Djibo, Dori et Kaya au Burkina Faso en août 2023.

sécuritaire¹ et même associé, par endroits, les élites locales et les structures traditionnelles² à la gestion du quotidien. Cette gouvernance habile lui a permis de restaurer un certain ordre local et, *de facto*, de générer une dépendance structurelle des populations. Si l'EIGS a, de son côté, privilégié une approche plus coercitive (migrations forcées, police religieuse, levée d'impôts, contrôle des points d'eau et de pâturages, etc.), il a également engagé une stratégie de consolidation de son contrôle territorial afin notamment de faciliter les flux transfrontaliers de combattants, de ressources et de matériels militaires³.

À travers ces emprises réussies, les djihadistes sont finalement en train de poser les structures d'un proto-État au Sahel. Ils mettent progressivement en œuvre un projet politique, certes encore embryonnaire au sein des espaces placés sous leur contrôle, mais dont la finalité pourrait être la conquête d'une capitale et/ou la désintégration complète des structures étatiques. Les événements sécuritaires récents que connaît le Mali, et plus particulièrement Bamako, semblent d'ailleurs confirmer cette tendance. En effet, et malgré la rivalité qui oppose les organisations affiliées à AQ et EI, les entités djihadistes partagent un socle idéologique commun et des objectifs similaires, à savoir instaurer des entités politico-religieuses fondées sur l'application de la charia et obtenir le retrait de l'ensemble des forces étrangères. Dans ce contexte, la mouvance djihadiste ne peut plus être réduite à une simple insurrection ; elle prend désormais clairement l'apparence d'un projet politique, certainement inspiré par d'autres théâtres d'opérations djihadistes à l'image de la Syrie où l'organisation Hayat Tahrir al-Cham (HTC) est finalement arrivée au pouvoir en décembre 2024⁴. En fait, cette recomposition des modes d'action politique que nous observons actuellement au Sahel s'inscrit dans une trajectoire plus large de (re)définition du pouvoir. L'État postindépendance doit désormais coexister avec des autorités parallèles (chefferies, groupes armés, réseaux criminels, etc.) devenant ce qu'Achille Mbembe qualifie d'« entité hybride » où les logiques coloniales de domination coexistent avec des pratiques locales de pouvoir, créant un système de gouvernance à la fois formel et informel,

-
1. Notamment : résolution des litiges, police et écoles religieuses, régulation de la transhumance, fiscalité, etc.
 2. De plus en plus, les combattants djihadistes sont originaires des espaces concernés par l'expansion.
 3. « L'État islamique étend son emprise en Afrique de l'Ouest, alerte Wassim Nasr », *Senepius*, 24 juin 2026.
 4. Asiem El Difraoui, *Le djihadisme politique de la Syrie au Sahel : géopolitique d'une conquête*, Le Grand Continent/Études, 16 juin 2025.

moderne et traditionnel, marqué par la violence, le clientélisme, la corruption et la fragmentation¹.

Néanmoins, l'émergence d'un proto-État djihadiste au Sahel demeure encore freinée par plusieurs facteurs structurels. Tout d'abord, ces groupes disposent de capacités limitées pour conquérir et administrer les grandes agglomérations, en raison d'un déficit en effectifs et en moyens, de l'expérience essentiellement rurale de leurs cadres ainsi que de la défiance des populations urbaines plus connectées au reste du monde. Ensuite, la faible perméabilité, y compris sur le plan idéologique, entre les organisations djihadistes et les forces armées des régimes militaires limite encore les possibilités de défection ou de recomposition des rapports de force. Enfin, les appartenances communautaires continuent de fragmenter les espaces sociaux, restreignant les capacités de recrutement et d'adhésion des groupes armés². En outre, la région est aujourd'hui le théâtre d'une compétition de plus en plus intense entre le GSIM et l'EIGS pour le contrôle des espaces territoriaux, des routes commerciales et des zones de recrutement, entraînant, depuis plusieurs années, de nombreuses violences envers les civils au Mali, au Burkina Faso et au Niger³. Cette rivalité limite, pour l'instant, leurs capacités d'expansion, en particulier celle de l'État islamique vers les États côtiers⁴. D'ailleurs, l'incapacité des différents protagonistes à obtenir une victoire décisive fait que la dynamique la plus probable à court terme est celle d'un enlèvement durable du conflit, marqué par une banalisation de la violence dans les espaces ruraux et certaines périphéries urbaines⁵. Notons toutefois que toute modification du rapport de force en faveur de l'un des deux groupes serait susceptible de déstabiliser l'équilibre régional et de redéfinir les dynamiques géostratégiques en Afrique de l'Ouest.

-
1. Achille Mbembe, *De la post-colonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, La Découverte, coll. « Essais », 2020.
 2. Dans de nombreux cas, l'engagement au sein de la mouvance djihadiste ne résulte pas d'un endoctrinement religieux préalable, mais répond principalement à des motivations visant « à régler des comptes communautaires, à s'emparer de terres, à réclamer justice, à exprimer des revendications ou à venger les victimes des exactions commises par les forces gouvernementales » (Marc-Antoine Pérouse de Montclos, *Prophètes en armes ! Des "violences religieuses" en Afrique*, Maisonneuve & Larose-Hémisphères Éditions, 2024, p. 10).
 3. Pour rappel, les groupes djihadistes contemporains opèrent principalement dans des espaces déjà islamisés, et la grande majorité de leurs victimes sont de confession musulmane (« Dans le nord du Togo, les éleveurs peuls face à la pression djihadiste », *Jeune Afrique*, 4 juin 2025).
 4. Entretiens avec des élus locaux de Minignan (région de Folon), de Kouto (région de Bagoue) et de Ferkessedougou (région de Tchologo) en Côte d'Ivoire en juin 2025.
 5. Luis Martinez, « Les groupes djihadistes en Afrique : une décennie de succès », art. cité, p. 197-201.

Une mouvance djihadiste renforcée par les repositionnements stratégiques au Sahel

À la suite des récents changements de régime au Sahel, la région s'est transformée en terrain de compétition entre puissances étrangères ; la Russie, la Chine, la Turquie ou encore certains États du golfe Persique et puissances régionales¹ ont su exploiter le vide laissé par le retrait français et occidental pour étendre leur influence. Ces acteurs ont également su instrumentaliser les fragilités locales pour consolider leur présence. Cependant, cette concurrence renouvelée entre acteurs externes a eu deux conséquences immédiates pour la zone : elle a accentué la fragmentation des théâtres de la conflictualité et elle a participé à l'affaiblissement des États sahéliens, contribuant ainsi à favoriser l'expansion des groupes djihadistes.

Il est vrai que les différentes interventions internationales au Sahel contre la menace djihadiste entre 2013 et 2023², n'avaient fait, déjà, que renforcer les pouvoirs militaires locaux au détriment des institutions civiles, accélérant alors la militarisation des sociétés. En effet, ces missions, conçues pour stabiliser la région, avaient surtout permis d'accroître les capacités opérationnelles des armées locales (formation, équipements, etc.), favorisant alors, sur le plan interne, leur autonomie vis-à-vis de gouvernements civils fragilisés par la situation sécuritaire³ et l'impopularité de leur gouvernance. Finalement, cette dynamique de militarisation de l'espace public a érodé la confiance dans les représentants issus des processus démocratiques⁴, rendant les coups d'État plus acceptables aux yeux des populations, lassées par l'instabilité et les échecs économiques et sociaux des élites civiles. Les juntes militaires ont alors pu s'appuyer sur des ressources matérielles et symboliques pour justifier leur prise de pouvoir. Par ailleurs, l'approche du « tout sécuritaire », focalisée sur la lutte antiterroriste, a marginalisé les solutions politiques et sociales,

1. Émirats arabes unis et Arabie Saoudite essentiellement.

2. Se reporter à la *Security Force Assistance* (SFA) menée notamment par la France, l'Union européenne (UE) et les États-Unis (opération Barkhane, mission de formation de l'UE Mali, Flintlock, formations antiterroristes, etc.).

3. International Crisis Group, *Définir une nouvelle approche à l'égard des régimes militaires du Sahel*, 18 juillet 2025.

4. Au Mali et au Burkina Faso, les deux présidents sortants avaient été réélus pour un second mandat, respectivement en août 2018 pour Ibrahim Boubacar Keïta et en novembre 2020 pour Rock Kaboré. Au Niger, Mohamed Bazoum avait pris ses fonctions de président de la République en avril 2021.

exacerbant les tensions communautaires et favorisant *in fine* les différents coups d'État entre 2020 et 2023¹.

Dans ce contexte, les nouveaux partenariats au Sahel ont alors apporté une approche sécuritaire différente (soutien militaire sans conditions, drones, équipements) ; ils ont aussi permis des succès tactiques (reprise de zones, modernisation des forces)². Cependant, cette alliance avec de nouveaux compétiteurs internationaux n'a pas permis d'endiguer l'expansion djihadiste. Au contraire, elle a alimenté les instabilités en légitimant des juntes militaires dont les exactions et la propagande ont poussé des centaines de jeunes à rejoindre les mouvements djihadistes³. Ainsi, l'alliance avec la Russie a légitimé le pouvoir des juntes et normalisé leur rôle politique, tandis que l'utilisation de sociétés militaires privées russes comme Wagner ou l'Africa Corps a bien renforcé les élites militaires, mais n'a pas permis de consolider durablement les forces de sécurité locales⁴. À titre d'exemple, les opérations conduites par les autorités maliennes en coopération avec leurs partenaires russes ont parfois contribué à accroître les ressentiments des populations locales et à faciliter le recrutement de nouveaux membres par les groupes armés parmi les communautés victimes des violences⁵. De son côté, la Turquie a combiné coopération militaire (drones Bayraktar, formations) et diplomatie religieuse, ce qui a eu souvent pour effet de renforcer les divisions locales⁶. Enfin, la Chine, en déployant une stratégie économique essentiellement prédatrice au Sahel (via des investissements dans les mines et les infrastructures liées à leur exploitation), a surtout contribué à augmenter les inégalités locales et les frustrations qui en découlent. Sur le plan régional, le Maroc et l'Algérie ont déplacé leurs rivalités sur le terrain sahélien où ils tentent d'accroître leur influence, en s'appuyant notamment sur des stratégies économiques, énergétiques et diplomatiques concurrentes. Cette compétition pour le leadership

1. Nina Wilén, *Securitizing the Sahel*, Oxford University Press, 2025, p. 132-163.

2. Jack Wamling, Nina Wilén, « Assessing the Causes of Strategic Realignment in Sahelian States », *RUSI Journal*, 169 (4), septembre 2024, p. 1-14.

3. Center for International Strategic Analysis, « How Superpower Competition is Reshaping Terrorism in the Sahel », *CISA Newsletter*, 2025.

4. The Sentry, *Débâcle mercenaire. L'échec du groupe Wagner au Mali*, août 2025.

5. Cette dynamique a particulièrement favorisé la consolidation de l'implantation de l'État islamique dans la région de Ménaka (à la frontière avec le Niger), qui constitue aujourd'hui l'un de ses principaux bastions.

6. Bah Traoré, « La Turquie : la diplomatie des drones au Sahel », *Wathi.org*, 14 février 2025.

régional fragilise la coopération antiterroriste et accentue les tensions politiques et sécuritaires dans la région¹.

La galaxie d'acteurs internationaux désormais présente au Sahel contribue *de facto* à élargir le répertoire et les opportunités d'action des mouvements djihadistes. En effet, les groupes affiliés à AQ et à l'EI, se réclamant d'une vision fondée sur un conflit civilisationnel avec la Russie, la Chine et l'Occident sur le continent africain, trouvent dans la compétition géopolitique actuelle un terrain favorable à leur propagande et à leurs actions. Parallèlement, les régimes sahéliens qui se concentrent surtout sur la lutte contre leurs oppositions ou les rebellions locales comme c'est le cas au Tchad, laissent aux groupes armés une marge de manœuvre accrue². Enfin, les opérations d'influence russes (désinformation, propagande anti-occidentale) détournent l'attention des capitales sahéliennes de la principale menace, permettent aux djihadistes de consolider leurs bases arrière et leur autonomie stratégique face à ces nouveaux alliés des États sahéliens.

Territorialisation de la mouvance djihadiste et risques de déstabilisation

Si le scénario de la matérialisation d'un proto-État djihadiste au Sahel paraît pour le moment encore éloigné, la territorialisation des groupes affiliés à AQ et l'EI est une réalité pouvant transformer la région en un sanctuaire djihadiste permanent. En sus de l'institutionnalisation des mécanismes de gouvernance parallèle, les islamistes remodelent les équilibres locaux par la diffusion de leur modèle religieux rigoriste, ils affaiblissent les structures sociales existantes et alimentent même des flux migratoires importants. En outre, l'augmentation des ressources financières (activités illicites, taxes diverses) et l'entraînement de nouveaux combattants leur permettent de moderniser leur arsenal (drones, mortiers, véhicules armés), d'étendre leur

-
1. Emeline Wuilbercq et Fadwa Islah, « Le Maroc, nouvelle cible des djihadistes du Sahel ? », *Jeune Afrique*, 19 mars 2025 ; Akram Belkaïd et Anne-Cécile Robert, « La crise malienne sert les desseins de l'Algérie », *Le Monde diplomatique*, juin 2026, p. 9.
 2. Au Mali comme au Burkina Faso, les forces armées ont, selon plusieurs interlocuteurs, perdu l'initiative sur le terrain. Les opérations de contre-terrorisme se limitent souvent « à des frappes indiscriminées de drones, des arrestations arbitraires, notamment en milieu rural, et à des exécutions sommaires, qui visent majoritairement la communauté peule » (Entretiens avec des diplomates en poste au Sahel, Bruxelles, juin 2026).

rayon d'action¹ et de viser, au-delà d'un simple territoire national, l'ensemble de la sous-région.

La territorialisation des groupes djihadistes s'appuie sur une économie de guerre résiliente. En effet, ces groupes tirent parti de flux économiques informels (exploitation artisanale de l'or, trafics de bétail, de stupéfiants, d'armes et d'êtres humains, prises d'otages et demandes de rançons, etc.) qui leur assurent une autonomie financière significative². Par exemple, le GSIM contrôlerait entre 30 % et 50 % des sites d'orpaillage illégal au Mali, qui rapporteraient plusieurs millions de dollars américains (USD) de revenu par an³. Il en est de même avec le secteur de la drogue. Les groupes djihadistes prélèveraient de 5 à 10 % sur le narcotrafic qui représenterait un marché estimé à plusieurs centaines de millions USD par an⁴. En fait, la maîtrise de ces réseaux criminels, souvent dans des zones frontalières marginalisées, leur permet de financer leurs opérations (achat d'armes, recrutement, propagande), de s'adapter aux pressions militaires et de maintenir une présence continue dans des espaces difficiles d'accès pour les armées nationales et leurs alliés. Cette convergence entre criminalité et djihadisme renforce leur capacité à survivre malgré les opérations antiterroristes.

Au regard de l'évolution actuelle des relations internationales, la territorialisation accélérée des groupes djihadistes au Sahel représente une menace sérieuse, non seulement pour l'Afrique de l'Ouest mais aussi au-delà. En effet, un proto-État, comme celui qui pourrait émerger au Mali ou au Burkina Faso déstabiliserait l'ensemble des pays voisins dont certains connaissent déjà une situation sécuritaire dégradée. Les djihadistes pourraient également cibler des intérêts occidentaux dans des zones moins attendues, comme celle du golfe de Guinée ou même celle d'Afrique centrale. Par ailleurs, le désengagement de la France, le désintérêt croissant des États-Unis⁵ et l'absence

-
1. L'attaque de l'aéroport de Niamey en janvier 2026 par l'EI, menée avec un soutien logistique sophistiqué et une coordination transnationale, en est une parfaite illustration.
 2. Institute for Economics & Peace, *Global Terrorism Index 2025* ; Maïlis Dudouet, « Comment la guerre au Sahel a fait exploser la criminalité dans toute l'Afrique de l'Ouest », *Jeune Afrique*, 22 novembre 2025.
 3. Global Initiative Against Transnational Organized Crime, 2024.
 4. United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC), 2025.
 5. Côté américain, on observe une vraie marginalisation de l'Afrique dans la stratégie de lutte contre le terrorisme. Si la stratégie de sécurité nationale (NSS) de décembre 2025 soulignait déjà la résurgence de l'activité terroriste islamiste dans certaines régions d'Afrique, elle actait néanmoins une prise de distance vis-à-vis de tout engagement militaire de grande envergure. Pis, la stratégie de contre-terrorisme rendue publique au début du mois de mai ne retient aucune initiative spécifique visant à contenir cette menace, privilégiant une responsabilisation renforcée des alliés européens et des partenaires locaux.

d'une véritable vision européenne réduisent les capacités de réponse de la communauté internationale et offrent aux groupes armés une liberté de mouvement accrue. Contrairement au Califat de l'État islamique au Levant, qui avait suscité contre lui une large coalition internationale, l'apparition d'un proto-État sahélien ne déclencherait probablement pas une telle mobilisation, en raison de son enclavement géographique et géopolitique et du peu d'intérêt manifesté par les puissances occidentales. Dans ce contexte, le Sahel pourrait ainsi se transformer en un sanctuaire djihadiste permanent avec de graves conséquences politiques et diplomatiques pouvant affecter l'Afrique et le reste du monde durant plusieurs dizaines d'années.

Conclusion

À la réflexion, nous devrions moins parler de « menaces » en tant que telles au Sahel, mais davantage d'une nouvelle normalité déjà acquise : la territorialisation de la mouvance djihadiste s'y matérialise, posant alors les bases d'un proto-État djihadiste. L'adaptation permanente des groupes djihadistes, entre pragmatisme local et ambition transnationale, rend cette trajectoire inéluctable. Les groupes armés, affiliés à Al-Qaïda ou à l'État islamique, ne se contentent plus de la guérilla, ils déploient une gouvernance parallèle, combinant propagande, services de base et coercition, tout en exploitant les nouvelles technologies (drones, crypto-monnaies, réseaux sociaux) pour contourner les contraintes territoriales et financières. Leur capacité à déplacer rapidement leurs combattants d'un théâtre à l'autre, couplée à une économie de guerre résiliente, leur confère alors une autonomie stratégique inédite. D'autant plus que la démographie jeune et majoritairement musulmane de la région pourrait être le moteur des évolutions en cours.

Face à eux, les réponses purement sécuritaires, qu'elles émanent des juntes ou de leurs alliés, ont montré leurs limites. Pis, elles ont alimenté la propagande de la mouvance djihadiste et renforcé sa légitimité auprès de populations marginalisées. En fait, le Sahel ressemble de moins en moins à un front et de plus en plus à un laboratoire d'une nouvelle forme de pouvoir, où se joue l'avenir de la stabilité régionale.

L'œil de l'expert

Le « sentiment anti-français » en Afrique de l'Ouest

Entretien avec le colonel Peer De Jong

Propos recueillis par Alexandre Lauret

Le 12 décembre 2024, l'IRSEM a organisé dans ses locaux un atelier consacré au thème suivant : « retour d'expérience sur le sentiment anti-français en Afrique ». L'invité, le colonel (er) Peer de Jong, a été aide de camp des présidents François Mitterrand puis Jacques Chirac et chef de corps du 3^e Régiment d'infanterie de marine de 1997 à 1999. Après avoir quitté l'armée au début des années 2000, il a cofondé l'Institut Themis, une entreprise spécialisée dans les services de sécurité et de défense, axée notamment sur la coopération et la formation des armées africaines. Titulaire d'un doctorat en science politique, il est également l'auteur de plusieurs ouvrages consacrés aux sociétés militaires privées en Afrique, parmi lesquels *Vers une africanisation des opérations de maintien de la paix* (collectif, L'Harmattan, 2019), *Sécurité et développement dans le Sahel* (collectif, L'Harmattan, 2020), *Agir entre les lignes* (Mareuil Éditions, 2023) et *Poutine, Lord of War* (Mareuil Éditions, 2025). Il a publié récemment *Out of Africa : chronique du divorce franco-africain* (Mareuil Éditions, 2026). Au regard de la diversité de son parcours et de sa connaissance approfondie des armées africaines, acquise au fil de ses missions de formation, le colonel Peer de Jong s'imposait comme un intervenant particulièrement pertinent pour animer cet atelier. Il a accepté de revenir sur son expérience pour répondre à nos questions afin de compléter cette étude sur le Sahel.

Alexandre LAURET – Depuis plusieurs années, on évoque un recul de l'influence française en Afrique. Comment caractériser ce phénomène ?

Peer DE JONG – On observe clairement une érosion progressive de l'influence française sur le continent. Ce phénomène s'accompagne de ce que la presse appelle un « sentiment anti-français » de plus en plus visible, mais il faut être prudent : ce « sentiment » ne vise pas uniquement la France. Il

s'inscrit souvent dans une critique plus large de la présence occidentale et de ses valeurs. On l'a vu récemment avec la condamnation des homosexuels au Sénégal ou au Burkina Faso ; pour ces pays, l'homosexualité est perçue comme une valeur occidentale.

Surtout, ce sentiment ne s'explique pas par une seule cause. C'est le résultat d'un double mouvement : des évolutions propres à la relation franco-africaine, et des transformations plus globales du système international, avec en toile de fond une montée des aspirations souverainistes en Afrique. Concernant les facteurs endogènes à la relation franco-africaine, ils tiennent d'abord à la transformation progressive du modèle hérité de la période postcoloniale. La volonté de rompre avec les pratiques associées à la « Françafrique » s'inscrit dans une évolution amorcée depuis plusieurs décennies et a contribué à redéfinir les modalités d'engagement de la France en Afrique.

A. L. – Cette transformation s'est-elle traduite sur le plan institutionnel et politique ?

P. D. J. – Oui, clairement, mais cela s'est fait de manière progressive, presque silencieuse, et parfois sans être pleinement lisible, ni en France ni en Afrique. Si l'on regarde sur le temps long, il y a une volonté assez nette de « normaliser » la relation avec les États africains, c'est-à-dire de sortir d'un système d'exception hérité de la période postcoloniale. La disparition de la cellule africaine de l'Élysée après 1997 en est un symbole fort. Cette structure, très personnalisée, incarnait une forme de gestion directe et politique des relations avec le continent. Sa disparition marque le passage à une approche plus institutionnelle et plus classique.

Dans le même esprit, l'intégration progressive du ministère de la Coopération au ministère des Affaires étrangères traduit également un changement de logique. On passe d'une relation spécifique, presque à part, à une diplomatie censée être alignée sur les standards du droit commun. Autrement dit, l'Afrique n'est plus censée relever d'un traitement particulier, mais d'une politique étrangère globale. La renégociation des accords de défense à partir de 2010 s'inscrit également dans cette dynamique. L'objectif était de mettre fin à certaines pratiques héritées du passé, notamment les clauses confidentielles, pour aller vers plus de transparence et de réciprocité. Là encore, l'idée était de construire des partenariats plus équilibrés, fondés sur des bases assumées et clarifiées.

En réalité, cette transformation s'est accompagnée d'une forme d'ambiguïté stratégique. D'un côté, la France cherchait à rompre avec les logiques

anciennes ; de l'autre, elle continuait, parfois malgré elle, à être perçue à travers ce prisme. Et surtout, en France même, le débat public est resté très marqué par la notion de « Françafrique » : c'est un mot que l'on voit dans la presse, dans les livres, à la télévision... On ne s'est jamais détaché de ce mot. Or, ce qui est intéressant, c'est que cette notion a progressivement changé de fonction. Elle est devenue davantage un objet de débat interne français, comme un outil médiatique critique du politique, plutôt qu'une réalité institutionnelle, telle qu'elle pouvait exister auparavant. Pendant ce temps, du côté africain, les attentes évoluaient : les partenaires demandaient à la fois plus d'autonomie, mais aussi plus de clarté et de cohérence dans la relation. Finalement, on se retrouve avec un décalage : une politique française qui tente de se transformer en profondeur, mais une perception qui, elle, reste en partie figée ou brouillée. Et c'est précisément ce décalage qui a contribué à alimenter les incompréhensions dont on voit aujourd'hui les effets.

A. L. – Qu'en est-il de la dimension militaire ?

P. D. J. – Elle est absolument centrale, parce que c'est souvent par le prisme militaire que la présence française est perçue en Afrique. Et c'est aussi là que les évolutions ont été les plus visibles, et parfois les plus mal comprises. Si l'on remonte à 2011, l'intervention en Libye marque un véritable tournant. Du point de vue français, il s'agissait d'une opération encadrée par un mandat international et justifiée par un impératif de protection des populations civiles. Pourtant, côté africain, la perception a souvent été différente. Beaucoup d'acteurs y ont vu une intervention déstabilisatrice, dont les conséquences, notamment la circulation d'armes et la déstabilisation du Sahel, ont été durables, encore aujourd'hui. Cela a introduit un doute sur la cohérence et la prévisibilité de la politique française, mais aussi sur la connaissance réelle qu'a la France des problématiques africaines. En fait la guerre en Libye a été perçue comme une perte de compétence de la France. Presque un déclassement. L'ensemble des chefs d'État africains ont émis de vives critiques vis-à-vis de cette opération militaire interprétée par certains comme étant « la guerre en Irak » des Français – sans compter toute l'affaire judiciaire depuis.

Ensuite, il y a la République centrafricaine. L'opération Sangaris, lancée en 2013, avait permis de stabiliser une situation extrêmement dégradée. Toutefois son arrêt en 2016, alors même que les autorités centrafricaines étaient plutôt favorables à la poursuite de l'engagement français, a été interprété comme un désengagement. Ce retrait a laissé un espace stratégique que d'autres acteurs ont rapidement investi, en particulier la Russie à partir de 2018, avec une

approche très différente, mêlant coopération militaire, influence politique et présence de sociétés militaires privées.

C'est surtout au Sahel que l'évolution est la plus emblématique. En 2013, l'opération Serval est largement saluée : elle répond à une demande des autorités maliennes et permet d'éviter l'effondrement de l'État face à l'offensive djihadiste. À ce moment-là, l'image de la France est globalement positive. Le problème, c'est la suite. Le passage à l'opération Barkhane, en 2014, s'inscrit dans une logique de lutte régionale contre le terrorisme. On déploie 5 000 hommes sur des milliers de kilomètres, on met en place des moyens considérables, mais cette opération s'installe dans la durée, sans victoire décisive. Progressivement, un sentiment d'enlèvement se fait jour, tant du côté des opinions publiques africaines que françaises. La menace djihadiste persiste, voire s'étend, et les résultats apparaissent insuffisamment lisibles. La question la plus courante est : « Quel est le but politique de Barkhane ? » Aucun homme politique n'a su répondre à cette question.

C'est le début d'une longue série de déboires. Les tentatives d'euphémisation de l'effort, notamment avec la task force Takuba, n'ont pas produit les effets escomptés. L'engagement de plusieurs partenaires européens n'a pas suffi à inverser la dynamique sur le terrain ni à transformer la perception locale de l'intervention. À cela s'ajoutent des tensions politiques avec les autorités sahéliennes, notamment au Mali, qui vont progressivement fragiliser la présence française. On passe en quelques années d'une intervention initialement demandée et soutenue à une présence de plus en plus contestée. Le retrait du Mali, puis celui du Niger et du Burkina Faso en 2023, qui était pourtant devenu un point d'appui central du dispositif français, marquent un tournant stratégique majeur. Ils donnent l'image d'un recul, voire d'un effondrement du dispositif militaire français dans une région historiquement prioritaire. Tous ces déboires ont contribué à alimenter les critiques et à transformer en profondeur l'image de la France dans la région.

A. L. – Les tensions diplomatiques ont-elles également joué un rôle ?

P. D. J. – Oui, et même si elles sont parfois moins visibles que les questions militaires, elles ont eu un effet cumulatif très important. Ce ne sont pas forcément des crises majeures prises isolément, mais leur répétition a progressivement installé un climat d'incompréhension, voire de défiance. D'abord, il y a eu un certain nombre de séquences diplomatiques qui ont été mal perçues localement. Je pense notamment à certaines prises de position ou à certaines mises en scène politiques qui ont pu être interprétées comme

maladroites, voire comme condescendantes. Le discours d'Emmanuel Macron à Ouagadougou en 2017 ou la réunion de Pau en 2020, par exemple, où les chefs d'État du G5 Sahel avaient été sommés de clarifier publiquement leur position vis-à-vis de la présence française, n'ont pas du tout été appréciés par les partenaires africains. Côté français, il s'agissait de réaffirmer un cadre politique clair ; côté africain, cela a parfois été ressenti comme une forme de mise sous pression, presque comme une convocation. Dans le même esprit, le sommet Afrique-France de Montpellier en 2021 a marqué une rupture dans le format traditionnel de ce type de rencontres, puisqu'il s'est tenu sans la participation formelle de chefs d'État africains. L'intention était d'ouvrir le dialogue à la société civile, à la jeunesse, surtout aux acteurs non étatiques. Là encore, le message n'a pas été compris comme tel, et certains y ont vu une forme de contournement des autorités politiques africaines.

À cela s'ajoutent des tensions bilatérales plus classiques, mais qui ont aussi laissé des traces. On peut évoquer les relations parfois compliquées avec certains pays du Sahel, mais aussi avec d'autres partenaires comme la République démocratique du Congo. Il y a également la question des annonces économiques ou monétaires qui n'ont pas été suivies d'effets concrets, comme la réforme du franc CFA annoncée puis restée en suspens. Ce type d'épisode alimente une forme de scepticisme : il donne le sentiment d'un décalage entre les discours et les actes. Enfin, il faut comprendre que ces différents éléments s'inscrivent dans un contexte où les opinions publiques africaines sont de plus en plus attentives et informées, grâce aux réseaux sociaux. La moindre maladresse peut désormais prendre une ampleur importante et s'inscrire dans un récit plus global, parfois critique à l'égard de la France. Cela a contribué à installer l'idée, chez certains partenaires africains, que la France manquait de lisibilité, de constance, voire qu'elle avait progressivement « perdu sa boussole africaine ».

A. L. – Revenons sur les facteurs externes expliquant cette évolution.

P. D. J. – Ils sont essentiels pour comprendre la situation actuelle, parce que ce qui se joue dépasse largement la seule relation entre la France et l'Afrique. On est face à une recomposition plus globale du système international, et l'Afrique en est aujourd'hui un espace central. Concrètement, le continent est devenu un terrain à la fois de concurrence et de coopération entre puissances. Et surtout, les États africains ne sont plus dans une logique d'alignement quasi exclusif ; au contraire, ils cherchent à diversifier leurs partenariats, à multiplier les options et à mettre en concurrence leurs interlocuteurs. C'est

un changement majeur par rapport aux décennies précédentes et Paris ne l'a pas forcément compris au début.

On peut d'abord évoquer l'Union européenne : l'UE a pris une place beaucoup plus importante qu'auparavant. Elle s'est progressivement affirmée comme un acteur structurant, notamment dans les domaines du développement, de l'aide humanitaire et, de plus en plus, de la sécurité et de la défense. Cela s'explique en partie par les réformes engagées ces dernières années, qui ont permis de renforcer ses instruments financiers et sa capacité d'action extérieure. Aujourd'hui, avec des outils comme les grands programmes de financement du développement ou les mécanismes de soutien à la sécurité comme la FEP (facilité européenne de paix), Bruxelles dispose de moyens considérables. Ce qui est intéressant, c'est la manière dont ces financements sont utilisés : ils sont en grande partie redistribués entre les États membres, à travers leurs propres agences et opérateurs et au prorata de leur contribution à l'Union européenne. L'effet a été quasi immédiat : l'Afrique francophone, qui était historiquement un espace d'influence privilégié pour la France, s'est progressivement ouverte à d'autres acteurs européens. L'Allemagne est devenue, par exemple, un acteur de premier plan dans plusieurs pays, avec une stratégie assumée et des moyens importants. Elle n'est pas seule : l'Espagne, l'Italie, la Belgique ou encore des pays d'Europe centrale et orientale sont aussi de plus en plus présents. Résultat, la France se retrouve désormais dans un environnement beaucoup plus concurrentiel, y compris au sein même de l'Europe. Et cela change profondément la donne : elle n'est plus l'interlocuteur privilégié ou quasi exclusif qu'elle pouvait être dans certaines régions du continent, mais un acteur parmi d'autres, qui doit composer avec cette diversification des partenariats.

A. L. – Et les puissances ou les pays émergents extra-européens ?

P. D. J. – Leur montée en puissance est l'un des éléments les plus marquants de ces dernières années. Elle s'inscrit dans un mouvement de fond : l'Afrique n'est plus un espace d'influence quasi exclusif pour les anciennes puissances coloniales ou européennes, mais un terrain ouvert, où interviennent désormais des acteurs très divers, avec des approches souvent plus pragmatiques et moins normatives. Des pays comme la Chine, par exemple, ont profondément transformé le paysage. Pékin est aujourd'hui un partenaire économique majeur pour de nombreux États africains, notamment à travers des investissements massifs dans les infrastructures, les transports, l'énergie ou les télécommunications. Ce qui séduit souvent, c'est la rapidité d'exécution

et l'absence de conditionnalité politique explicite, en tout cas telle qu'elle est perçue localement.

La Turquie suit une trajectoire assez différente mais tout aussi dynamique, en combinant diplomatie, présence économique, coopération militaire et influence culturelle. Les pays du Golfe, comme les Émirats arabes unis ou l'Arabie saoudite, s'impliquent également de plus en plus, notamment dans les secteurs portuaires, énergétiques ou logistiques avec une logique très stratégique. Les États-Unis, de leur côté, restent un acteur majeur, surtout sur les plans sécuritaire et économique, même si leur présence est parfois perçue comme plus discrète ou plus sélective selon les régions.

C'est sans doute la Russie qui a le plus attiré l'attention récemment, en particulier parce qu'elle a su exploiter des fenêtres d'opportunité très spécifiques. À partir de 2017, elle a développé une stratégie d'implantation rapide, notamment en République centrafricaine, avant d'étendre progressivement son influence à d'autres pays. Sa méthode hybride combine des accords de coopération militaire (33 en dix ans), des ventes d'armes, la formation des forces locales, mais aussi le recours à des sociétés militaires privées pour réaliser l'ensemble de ces missions. À cela s'ajoute un discours politique très offensif, centré sur la dénonciation du « néocolonialisme » occidental, français, qui trouve un certain écho dans une partie des opinions publiques africaines. La jeunesse africaine et les militants sont séduits par ce discours. Il faut aussi comprendre que cette stratégie ne se limite pas à l'Afrique elle-même. Elle s'inscrit dans une vision plus globale de projection de puissance. La Russie cherche à sécuriser des points d'appui, notamment sur le plan maritime, que ce soit en Méditerranée, sur la mer Rouge, dans l'océan Indien ou potentiellement sur la façade atlantique. Pour prendre un peu de hauteur, cette diversification des acteurs extérieurs renforce la marge de manœuvre des États africains, qui peuvent désormais arbitrer entre plusieurs partenaires. Cependant elle rend aussi l'environnement beaucoup plus concurrentiel pour des pays comme la France, qui doivent s'adapter à cette nouvelle réalité.

A. L. – La guerre en Ukraine a-t-elle eu un impact sur ces dynamiques ?

P. D. J. – Oui, mais de manière indirecte. Beaucoup de pays africains voient ce conflit comme une affaire européenne. Ils ont parfois mal perçu le fait qu'il mobilise autant de ressources et d'attention de la part des Occidentaux. Cela s'est traduit par des positions plus nuancées à l'ONU en 2022. Et surtout, il y a une volonté assez claire d'éviter que cette rivalité entre puissances ne se déplace sur le continent africain. L'ouverture de nombreuses ambassades

ukrainiennes sur le continent, associée aux déclarations de Kiev d'un engagement non dissimulé contre les forces russes sur le continent, n'a pas été particulièrement appréciée dans les capitales africaines.

A. L. – Comment interpréter finalement la montée des discours anti-français en Afrique ?

P. D. J. – Il faut d'abord éviter une lecture trop simpliste. Parler de « sentiment anti-français » peut donner l'impression d'un rejet uniforme et généralisé, alors que la réalité est beaucoup plus nuancée. Ce que l'on observe, c'est moins une hostilité systématique qu'un symptôme de transformations profondes à l'œuvre sur le continent. Ces transformations sont d'abord politiques. On assiste à une montée des logiques souverainistes, avec des États, et surtout des opinions publiques, qui revendiquent une autonomie beaucoup plus forte dans leurs choix stratégiques. Cela s'accompagne d'un patriotisme plus affirmé, qui ne vise pas uniquement la France, mais plus largement toute forme de dépendance extérieure.

Il y a aussi une évolution sociologique majeure : le poids de la jeunesse. Dans de nombreux pays africains, une grande partie de la population n'a pas connu la période coloniale ni même les premières décennies post-indépendance – les décennies de la coopération française. Cette génération a un rapport différent à la France, souvent plus distancié, parfois plus critique, et elle s'exprime beaucoup via les réseaux sociaux, ce qui amplifie certaines perceptions. Il y a ensuite la diversification des partenariats internationaux. Les États africains ont aujourd'hui le choix entre plusieurs partenaires (européens, asiatiques, moyen-orientaux, ou encore russes) ; ce qui change complètement le rapport de force. La France n'est plus en position dominante, et elle est désormais mise en concurrence, y compris sur des terrains où elle était historiquement très présente.

Dans ce contexte, les anciennes grilles de lecture, qu'il s'agisse de la « Françafrique » ou même de la logique « d'aide », apparaissent de plus en plus décalées, voire disqualifiées dans le débat public africain. Elles ne correspondent plus aux attentes actuelles, qui sont davantage orientées vers des partenariats d'égal à égal. Pour la France, l'enjeu est donc moins de « reconquérir » une influence que de redéfinir les bases de sa présence. Cela suppose d'accepter cette nouvelle donne, de construire des relations plus équilibrées, plus transparentes, et sans doute aussi plus modestes dans leur ambition. Cela passe par une empreinte moins évidente mais plus lisible,

notamment sur le plan militaire, et par une coopération repensée, à la fois dans ses objectifs et dans ses méthodes.

Cela ne veut pas dire que la France n'a plus de rôle à jouer. Au contraire, elle conserve des atouts importants : la langue, les liens culturels, les réseaux économiques, l'expérience en matière de sécurité. Toutefois ces atouts ne suffisent plus en eux-mêmes. Ils doivent s'inscrire dans une approche renouvelée, adaptée à un continent africain qui a profondément changé. Au fond, ce que révèle cette séquence, c'est la fin d'un cycle historique. La France n'est plus un acteur dominant en Afrique, mais elle peut encore être un partenaire pertinent, à condition d'accepter de jouer un rôle différent.

Les contributeurs

Dr Saïkou Oumar BALDÉ

Docteur en science politique, Saïkou Oumar Baldé est enseignant-chercheur et membre du Conseil scientifique de l'École doctorale des sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion de l'Université Général Lansana Conté de Sonfonia (Conakry). Spécialiste des transitions politiques, des processus électoraux, des dynamiques sécuritaires et des transformations des États ouest-africains, il est également conseiller à la Primature de la République de Guinée. Ses travaux portent sur la gouvernance sécuritaire, les processus électoraux, la recomposition des ordres régionaux et les formes contemporaines de souveraineté en Afrique de l'Ouest.

Abdel Nasser Ould ETHMANE ELYESSA

Abdel Nasser Ould Ethmane Elyessa est titulaire de trois diplômes d'études approfondies (DEA), en sciences politiques, droits de l'homme et polémologie, obtenus respectivement aux universités publiques de Bordeaux, Grenoble et Lyon (France). En 1992, il consacre son mémoire de DEA en Sécurité internationale et défense, au thème « maîtrise et paroxysme de la violence légitime en Islam : pour une définition du Jihad ». Fonctionnaire de l'ONU puis de l'Union africaine entre 2007 et 2022, il anime, depuis 1986, plusieurs associations de lutte contre la confessionnalisation de l'État, le racisme, l'esclavage et la politisation de l'armée en Mauritanie. Il a publié des articles et participé à des études, sur la thématique globale de l'instabilité en Afrique de l'Ouest. Il collabore à l'Institut de recherche stratégique (IRS) de l'Académie internationale de lutte contre le terrorisme à Jacqueville en Côte d'Ivoire (AILCT), au triple titre de concepteur de contenu, formateur et chercheur associé. Il supervise actuellement les dépêches du canal Telegram *Veille sahélienne*, qui publie un bulletin hebdomadaire sur l'évolution du terrorisme au Sahel : <https://t.me/veillesah/799>

Colonel Peer DE JONG

Docteur en science politique, breveté de l'École supérieure de guerre de Paris et diplômé en management général de l'ESSEC, Peer de Jong a été l'aide de camp des présidents de la République française François Mitterrand et Jacques Chirac. Officier, il a commandé le 3^e Régiment d'infanterie de marine

à Vannes. Expert de l'Afrique et de l'Asie où il a exercé ses activités pendant de nombreuses années. Il développe au sein de l'Institut Themiis, depuis plus d'une dizaine d'années, des activités de formation au profit des forces de sécurité particulièrement en Afrique. Il est professeur associé à l'École de guerre économique de Paris. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages : « *Vous n'oublierez rien Colonel* » (Tallandier, 2017), *Agir entre les lignes – Sociétés militaires privées : Wagner, Blackwater, Mozart et les autres, Poutine, Lord of War* et *Out of Africa – Chronique du divorce franco-africain* (Mareuil Éditions, 2023, 2024 et 2026). Enfin, il est consultant défense et géopolitique sur la chaîne d'information en continu LCI.

Kaman KOULEMOU

Spécialiste des questions de gouvernance locale, de paix et de sécurité en Guinée, Kaman Koulemou travaille sur les dynamiques transfrontalières, la prévention de l'extrémisme violent, la cohésion sociale et l'inclusion des jeunes et des femmes dans les dispositifs locaux de résilience. Ses recherches portent également sur les interactions entre mobilités humaines, conflits communautaires et fragilités institutionnelles dans les espaces frontaliers Guinée-Mali.

Dr Abdel Aziz MOSSI

Le Dr Mossi est socio-anthropologue, chercheur au Laboratoire d'études et de recherche sur les dynamiques sociales et le développement local (LASDEL) et directeur du bureau d'études SOAFRICA CONSEILS. Il est titulaire d'un doctorat en anthropologie sociale et ethnologie. Il est spécialiste de l'analyse des risques, vulnérabilités et de l'évaluation des politiques publiques. Il totalise vingt-deux ans d'expériences professionnelles dans les études, l'évaluation et la gestion de projets. Il a conduit le projet « Société civile, participation communautaire et coproduction de la sécurité » au Bénin et au Burkina Faso financé par l'Union européenne pendant quatre années (2019-2022). Ses domaines de compétences concernent l'analyse de la criminalité transnationale organisée ; de la gouvernance sécuritaire et des rapports dynamiques autour des parcs nationaux et des réserves naturelles. Il a développé une expertise sur les questions de conflits, de radicalisation et de l'extrémisme violent, de paix et de cohésion sociale avec plusieurs travaux réalisés dans ces domaines.

Dr Akinola OLOJO

Dr. Akinola Olojo is a peace and security policy expert with over 15 years of experience in research, policy and practice. He has particular expertise in preventing and countering violent extremism. He is a member of TikTok's Sub-Saharan Africa Safety Advisory Council and provides policy guidance on security for the platform and communities in Africa. He was a senior researcher and project manager of the Lake Chad Basin team at the Institute for Security Studies, South Africa and Senegal. He was previously a visiting scholar at SciencesPo, France and a visiting research fellow at the International Centre for Counter-Terrorism, The Hague. Dr. Olojo has contributed analyses to over 100 media platforms (TV, radio, print) and has nearly 50 publications. He has a PhD from the Université Paris Descartes (now Université Paris Cité) and is an alumnus of King's College London and the African Leadership Centre.

Dr Tanguy QUIDELLEUR

Tanguy Quidelleur est docteur en science politique de l'université Paris Nanterre. Il est actuellement chercheur postdoctorant au Centre européen de sociologie et de science politique (CESSP), à l'Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne. Il a auparavant été *Postdoctoral visiting fellow* au Conflict Research Group (CRG) de l'université de Gand ainsi qu'à l'Institut des sciences sociales du politique (CNRS – ENS Paris Saclay – Université Paris Nanterre). Il a aussi enseigné dans différentes universités françaises et belges. Ses travaux s'intéressent aux impacts des conflits armés sur les populations, aux mobilisations armées et politiques qui en découlent, aux dynamiques de privatisation de la sécurité, aux interventions internationales, ainsi qu'aux recompositions de l'État. Depuis 2017, il a conduit plusieurs terrains de recherche au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire ainsi qu'au Mali.

Sahel, au centre du djihadisme mondial

Depuis une décennie, le Sahel s'est imposé comme l'un des principaux foyers de violence armée. L'expansion géographique des organisations djihadistes vers les pays côtiers, les recompositions politiques issues des coups d'État ou encore l'émergence de nouveaux partenariats sécuritaires ont profondément transformé les équilibres politiques et sécuritaires en Afrique de l'Ouest. Fruit d'un échange entre chercheurs français et africains, cette étude analyse les mutations contemporaines de la violence au Sahel en s'interrogeant sur les capacités d'adaptation des groupes djihadistes, les nouvelles formes de gouvernance qu'elles engendrent ainsi que les réponses aussi bien étatiques que communautaires.